Le numéro bi-mensuel
UN FRANC

12e année

15 mai 1901
TOME XXVI — N° 191

La revue blanche

PARIS
EDITIONS DE LA REVUE BLANCHE
23, BOULEVARD DES ITALIENS, 23
1901

BUREAUX : 23, boulevard des Italiens, Paris.
TÉLEPHONE 147-09

La revue blanche

bi-mensuelle

DIRECTEUR

Alexandre NATANSON

	UN AN	SIX MOIS
FRANCE.	20 francs	11 francs
ETRANGER.	25 francs	13 francs

L'édition de luxe, tirage restreint; exemplaires numérotés : 40 francs par an.

Le cri de paris

15 centimes le numéro



POLIN. *(Tirage en noir d'un dessin en couleurs du* **Cri de paris.***)*

Les Doukhobors
et le Gouvernement du Canada

APPEL A L'HUMANITÉ (1)

Nous nous adressons aux hommes de tous les pays, leur demandant de nous dire s'il n'existe pas quelque part un endroit où nous puissions nous installer et être tolérés sans pour cela être contraints de violer la vérité et les lois de notre conscience. On nous appelle Doukhobors, c'est-à-dire « lutteurs spirituels » et nous voudrions mériter le nom de frères des hommes, parce que nous tâchons d'être des frères pour tous, sans distinction de race ou de nationalité.

Il y a cinq ans, étant au Caucase, nous avons reconnu la nécessité d'observer strictement le commandement : « Tu ne tueras point » et nous avons refusé le service militaire. Grâce à quoi nous nous vîmes forcés, à la fin de 1898 et au commencement de 1899, d'émigrer au Canada, où nous arrivâmes au nombre de 7.000.

Nous y vivons depuis près de deux ans; mais quand nous avons connu les lois du pays, nous avons adressé au gouvernement du Canada la requête qui suit :

Requête au gouvernement du Canada

Au nom de Dieu et de sa vérité,

De la part des délégués des sociétés de la « Fraternité universelle » près de Yorktown,

Supplique au Gouvernement du Canada.

Tout d'abord nous vous exprimons, de la part des Sociétés qui nous ont délégués, une sincère et profonde reconnaissance pour l'hospitalité que vous nous avez donnée, l'aide que vous avez prêtée à notre émigration, et les secours matériels que vous nous avez accordés. Pour tout cela nous sentons et vous exprimons une cordiale reconnaissance.

Mais maintenant que nous connaissons bien les lois de votre pays, nous sommes forcés de vous demander, en outre, de bien vouloir prendre

(1) Adressé à tous et à chacun par les Doukhobors émigrés au Canada. — Voir, sur les Doukhobors, *La revue blanche* des 15 janvier 1896, 1er janvier 1899 et 15 novembre 1900.

en considération nos croyances en ce que nous reconnaissons comme la loi de Dieu et nous donner la possibilité de continuer à vivre dans votre pays sans violer cette loi. Vous admettez sans doute que nous ne devons pas violer sciemment la loi que nous reconnaissons comme l'expression de la vérité établie par Dieu, et cependant nous avons compris qu'obéir à certaines de vos institutions serait violer absolument cette vérité. En vous indiquant plus loin tout ce qui, dans les institutions de votre pays, est opposé à ce que nous reconnaissons comme la volonté de Dieu et ne pouvons violer, nous vous demandons comme faveur de nous dispenser de l'obéissance à celles de vos institutions qui ne concordent pas avec la vérité divine, afin que nous puissions nous installer définitivement et vivre dans votre pays, sans pour cela violer ouvertement ou sournoisement, directement ou indirectement la vérité de Dieu.

1° Dans le pays que vous dirigez, il est établi que tout émigrant du sexe masculin, ayant atteint 18 ans, peut choisir un terrain, dans les régions non occupées, le faire inscrire à son nom, et en devenir propriétaire. Mais nous ne pouvons nous conformer à cette règle ; nous ne pouvons inscrire les terrains en nos noms personnels et les transformer en propriétés personnelles, car nous voyons en cela une violation évidente de la volonté de Dieu. Quiconque la connaît sait aussi que l'acquisition de la propriété ne concorde pas avec elle. Mais si, par *faiblesse*, on peut encore pardonner à un homme d'acquérir en propriété ce qui est le fruit de son travail et qui est nécessaire à la satisfaction de ses propres besoins : vêtements, nourriture, logement, il est impossible de pardonner à celui qui connaît la loi de Dieu et s'approprie non le fruit de son travail, mais un bien créé par Dieu au profit de tous les hommes. Il est impossible de pardonner à cet homme qui, connaissant la loi de Dieu, transforme la terre en propriété et la fait inscrire à son nom. N'est-ce pas au partage, à l'acquisition de la terre que sont dues principalement les guerres et les querelles entre hommes et qu'existent des maîtres et des esclaves ? La loi de Dieu ordonne aux hommes de vivre fraternellement sans partager, mais en s'unissant et en s'aidant l'un l'autre. Mais si un homme délimite et s'approprie la terre qu'il n'a ni créée ni travaillée, comment alors partagerait-il les fruits de son travail ? Et comme toute violation de la vérité divine excite le mal, ainsi pénétrerait-il chez nous, comme à l'époque où, sans réfléchir, nous avions commencé d'obéir à la loi, opposée à cette vérité, du partage de vos terres aux émigrants.

Déjà la délimitation de la terre entre nos villages a excité parmi nous des désaccords que nous ne connaissions pas avant. Que serait-il donc si chacun de nous devenait le propriétaire d'un terrain à part, et si les terres sur lesquelles nous vivons devenaient propriétés personnelles ? Ce peut être une grande corruption pour le fort, et, pour le faible, c'est la perte morale.

C'est pourquoi, tout ceci considéré, nous vous demandons de ne pas nous donner la terre pour l'installation et le travail agricole aux condi-

tions en vigueur pour les émigrants, mais comme vous le pratiquez vis-à-vis des populations indiennes qui reçoivent une certaine portion de terre sans aucune répartition personnelle. Nous consentons aussi qu'on reconnaisse comme notre propriété commune ou comme celle de notre état la terre qui nous sera accordée ; mais nous préférerions que vous reconnaissiez cette terre comme nous étant donnée en jouissance sans terme. Quant au paiement, nous en donnerons le prix que vous déciderez, s'il est dans nos moyens.

2° Il est aussi de règle dans votre pays que ceux qui se marient doivent, pour la légitimité de leur union, se faire inscrire sur les registres de l'état civil en payant pour cela deux dollars ; le divorce ne peut se faire autrement que par un jugement du tribunal, et celui qui divorce sans y être autorisé par le tribunal est emprisonné fort longtemps, s'il se remarie. Nous ne pouvons non plus nous soumettre à cette institution parce que nous y voyons la violation de la loi de Dieu. Nous ne pouvons admettre que le mariage deviendra légal parce qu'il est inscrit sur un registre de police et qu'on a payé à cet effet deux dollars ; au contraire, nous croyons que cette inscription et ce paiement dégradent le mariage et détruisent sa vraie légalité. Pour nous, le mariage est légal quand il naît et existe librement, et qu'il résulte d'un pur sentiment d'attraction morale réciproque entre l'homme et la femme. En cela seul est la légalité du mariage selon la loi de Dieu et non pas en l'inscription sur un registre de police et le paiement d'une certaine somme. Tout mariage né de l'attraction morale réciproque sera légal devant Dieu, bien que n'étant pas inscrit sur un registre de police, et bien que la majorité des hommes ne reconnaissent pas sa légalité ; et toute autre union nuptiale faite non librement, mais par la force ou par lubricité ou par calcul, sera toujours illégale devant Dieu, bien qu'inscrite sur tous les livres de police et reconnue légale par tous les hommes.

Ainsi nous pensons que Dieu seul peut légaliser l'union nuptiale, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas consentir à ce que la légalisation de nos mariages soit transmise du domaine de Dieu à celui de la police. Quant au divorce, nous pensons que tout homme qui divorce commet l'adultère et force la femme à le commettre également, et que ceux qui se marient avec un divorcé ou une divorcée commettent l'adultère. Mais, d'autre part, nous reconnaissons que la loi de Dieu est la loi de la liberté, que le péché avoué est moindre que le péché caché, et que si le mariage est né non du sentiment pur et moral d'attraction réciproque, ce mariage est illégal et adultère et que, pour ceux qui sont liés par une telle union illégale et le comprennent, il est mieux de choisir de deux maux le moindre, c'est-à-dire de rompre leur union nuptiale. Dans ce cas le divorce deviendra légal. Dieu pardonne aux divorcés leur péché, les grâcie, et leur permet de contracter, selon leur conscience, une nouvelle union nuptiale. Mais ces choses dépendent de la conscience des divorcés et un étranger ne peut les diriger.

Ainsi nous estimons qu'aucun homme, qu'aucune institution humaine ne peut prononcer le divorce ; c'est entièrement l'affaire de Dieu et de la conscience des divorcés.

C'est pourquoi nous ne pouvons nous soumettre à aucune institution humaine concernant les unions nuptiales, sachant bien qu'elles sont du domaine de Dieu et de la conscience humaine.

3° Il est encore prescrit dans votre pays que chaque habitant doit faire inscrire les naissances et les décès qui se produisent dans sa famille. Nous ne pouvons davantage nous soumettre à cette règle, car nous n'en voyons pas la nécessité pour l'ordre établi par Dieu. Le Père du Ciel sait, sans aucune inscription sur un registre d'état civil, qui il envoie au monde et qui il en retire, et cette volonté de Dieu est seule nécessaire et importante pour les hommes, car d'elle dépend la vie et la mort de chacun, tandis que l'inscription sur un registre de police ne signifie rien, et, sans être inscrit au nombre des vivants, l'homme vivra tant que le Père du Ciel ne le rappellera et il peut mourir dès qu'il sera inscrit sur le registre des vivants.

Nous ne refuserons pas de répondre quand on nous demandera le nombre des nouveaux-nés et des morts de chacune de nos familles ; si quelqu'un a besoin de le savoir qu'il nous le demande, mais nous n'en ferons la déclaration à personne.

Maintenant que nous vous avons signalé ce qui, dans les institutions de votre pays, est opposé aux obligations que nous reconnaissons comme la vérité de Dieu, nous demandons encore une fois au gouvernement du Canada de nous accorder ces faveurs relatives à la propriété des terres, au mariage et aux inscriptions sur les registres de l'état civil, afin que nous puissions nous installer au Canada sans devenir les violateurs de la vérité du Dieu que nous adorons.

Cette requête fut signée et envoyée le 22 juin 1900 ; mais les Doukhobors attendirent plusieurs mois avant d'avoir une réponse, et ce n'est qu'à la fin de septembre que les agents du gouvernement du Canada firent parvenir à la commune des Doukhobors la lettre ci-dessous de M. Mood, un Anglais qui vécut longtemps en Russie et qui a pris part à l'émigration des Doukhobors.

Lettre de M. Mood

Mes chers frères Doukhobors,

On m'a envoyé la copie de votre requête au gouvernement du Canada, d'après laquelle je vois que vous désirez obtenir la terre non pas personnellement, mais indivise pour vous tous ou pour chaque village.

On a déjà parlé de cela en automne 1898, quand Ivan Ivine, Piotre Makortoff, Dimitri Alexandrovitch Khilkov et moi, sommes venus au Canada pour demander au gouvernement de vous accueillir et d'aider à votre émigration.

D'abord, on ne voulait pas, en principe, que vous viviez en commune, ensuite, on a consenti à vous donner des terres de façon à ce que vous puissiez vivre ensemble, tout en vous conformant aux lois existantes; chaque homme adulte recevrait 160 acres, et pourrait les confier aux délégués au profit de toute la Société. Aux Indiens, dont les ancêtres vivaient ici avant tout autre peuple, on a laissé des régions indivises, mais à tous ceux qui arrivent maintenant, on ne donne la terre que d'après les lois en vigueur.

Ainsi, le gouvernement ne vous empêche pas de profiter de la terre en commun : c'est, dit-il, votre affaire ; mais, si quelques-uns parmi vous préféraient la propriété personnelle (comme la plupart des Canadiens), vous ne pourriez les en empêcher que par la persuasion, mais non par l'intervention du gouvernement.

C'est ce qui a été dit il y a deux ans. Quelle réponse le gouvernement fera-t-il à présent, je l'ignore, mais songez bien qu'il ne sera pas facile de changer les lois foncières : le gouvernement ne peut le faire sans le consentement du peuple et la majorité ne partage pas vos opinions. Moi-même je pense qu'il est très bien que vous désiriez vivre en commune ; mais si la commune ne peut exister qu'autant que les Doukhobors seront empêchés de recevoir la terre individuellement, je ne sais pas si ce sera très bien.

Vous écrivez encore que vous ne pouvez pas vous soumettre à l'obligation de déclarer les décès et les naissances qui se produiront parmi vous, parce que vous n'en voyez pas la nécessité d'après les lois de Dieu, et que les hommes, dites-vous, meurent également, qu'ils soient inscrits ou non ; mais vous ajoutez que vous ne refuserez pas de répondre si l'on vous interroge sur le nombre des naissances et des décès. Je vous demande de bien réfléchir encore à cette déclaration. Pour ce qui est de la terre, non seulement je vous comprends, mais je sympathis- avec vous. Au contraire, pour l'inscription des naissances et des décès, je ne vous comprends pas. Vous-mêmes, du Caucase avez demandé au gouvernement du Canada de vous indiquer l'endroit où vous tous (plus de 7.000) pourriez vous installer commodément sans déranger les autres habitants ; or, le gouvernement n'a pu vous donner si vite et si équitablement satisfaction, que précisément parce que, au Canada, on tient un compte exact des terres, du nombre des habitants et du mouvement de la population. A présent, après avoir bénéficié de cette organisation vous écrivez, tout en remerciant d'abord le gouvernement, que vous ne voulez pas donner tel renseignement, non pas parce que c'est contraire à la loi divine, mais seulement parce que vous n'en voyez pas la nécessité d'après cette même loi. Il me semble que c'est bien différent. Vous savez que vous ne devez pas tuer et vous ne tuez pas ; mais que le gouvernement vous demande des renseignements sur les naissances, vous les donnerez si l'on envoie quelqu'un chez vous pour les recueillir, et si l'on vous demande une fois par an de venir pour une déclaration, vous

dites que vous ne le pouvez pas. Je trouve que ce n'est pas bien. Si vous avez un motif sérieux d'opposer un refus au gouvernement, il faudrait l'expliquer plus clairement, et cela, de façon que non seulement le gouvernement du Canada, mais moi, les quakers et tous ceux qui s'intéressent à vous et vous montrent de la sympathie puissent tous savoir pourquoi vous refusez.

Reste la question des mariages. Je tombe d'accord avec vous, que le mariage n'est pas sanctionné par l'inscription sur le registre ou le paiement d'un impôt, et je pense que la conception que vous en avez est plus claire et plus juste que celle de la majorité des hommes qui vous entourent. Mais il me semble qu'il faut savoir ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas, et s'efforcer, au lieu de créer un désaccord avec ceux qui nous entourent, de vivre en bonnes et amicales relations avec tous; ainsi je crois, à propos des mariages, qu'on peut se conformer aux lois du Canada sans violer celles de Dieu.

Chez nous, chacun sait qui il épouse; quel mal y a aura-t-il donc si les nouveaux mariés, par respect pour les institutions du gouvernement, s'inscrivent dans les registres de l'état-civil et paient deux dollars? Vous pouvez bien déclarer que pour vous le mariage n'y consiste pas, et que vous ne donnez pas à l'inscription plus d'importance qu'à la déclaration des naissances et des décès. Quant au divorce et à l'adultère, les lois ne vous gêneront pas si vous vous en abstenez; personne ne vous demandera de divorcer, personne non plus ne vous empêchera de vivre à part s'il y a consentement réciproque du mari et de la femme. Ainsi on ne vous empêchera même pas de commettre l'adultère, bien que vous-même en fassiez un péché, et que je sois convaincu que c'est chez vous qu'il est le moins fréquent. Réfléchissez que si vos voisins apprennent que vous ne savez pas et ne croyez pas nécessaire de savoir si l'on est uni par le mariage, ils penseront que vous approuvez n'importe quelles relations entre hommes et femmes et cela vous nuira beaucoup aux yeux de tous. Ce sera même un obstacle à l'acceptation des vérités importantes pour lesquelles vous avez tant souffert. Je vous dirai encore : Au nom de Dieu, on doit s'abstenir de pécher, mais on ne peut, au nom de Dieu, refuser de se soumettre à des exigences qui ne sont qu'incommodes sans nous mener au péché. Mieux vaut faire une chose désagréable que de se quereller.

Je vous souhaite tout le bien possible et serai très heureux que l'exemple de votre vie soit utile aux Canadiens et les dispose à apprécier votre morale.

Alexis Mood.

A cette lettre, les délégués des Doukhobors ont fait la réponse qu'on va lire et dont la copie a été envoyée au gouvernement du Canada par l'intermédiaire de l'agent des émigrants.

Réponse a M. Mood

Commune Kamenka, 20 septembre 1900.

Cher frère A. Frantzvitch,

Nous avons reçu votre lettre concernant notre requête au gouvernement du Canada. Cette lettre a circulé dans toutes nos communes et nous l'avons lue très attentivement, mais elle ne nous a pas causé le plaisir que nous éprouvons d'habitude quand on nous dit la vérité. Quand nous étions opprimés au Caucase, le gouvernement russe, maintes fois, nous a envoyé des émissaires qui, d'abord, commençaient par nous louer et nous exprimer leur sympathie et ensuite concluaient en disant que nous sommes des révoltés et de grands coupables vis-à-vis de l'autorité. A notre grand regret, nous avons remarqué la même chose dans votre lettre.

Vous écrivez que vous sympathisez avec notre désir de ne pas avoir de propriété foncière, et ensuite, comme pour nous forcer à y renoncer, vous dites que le gouvernement ne nous aidera pas à nous installer en communauté, qu'il est très difficile de modifier les lois foncières, et enfin vous doutez aussi que notre désir soit bon parce que notre commune peut occasionner des violences de personnes et ne peut exister que si chaque individu est privé de la possibilité d'avoir une propriété foncière. Tout cela,il nous est très difficile de le comprendre et l'est d'autant plus si vous êtes sincère en disant que vous sympathisez avec nous, car alors pourquoi nous écrire comme vous faites et ne pas vous adresser au gouvernement du Canada en attestant la raison de nos vœux? De ceux qui nous sont vraiment sympathiques, nous sommes en droit d'attendre des paroles de réconfort, d'approbation, et non les paroles de blâme décourageantes que nous avons trouvées dans votre lettre. Tant que nous ne serons pas affaiblis et n'aurons pas perdu la foi dans notre œuvre, nous vous répondrons que jamais nous n'avons eu l'idée de demander au gouvernement son appui pour notre installation en commune. Nous avons voulu seulement qu'on ne l'empêchât pas. S'il est très difficile de modifier les lois foncières du Canada, la loi divine que nous voulons suivre avant tout est absolument immuable, et cette loi défend de partager la terre et de se l'approprier; quant à cette affirmation, que nous priverons quelques-uns de nos frères de la possibilité de sortir de la communauté et d'oublier les lois divines, pour devenir propriétaires fonciers, nous ne comprenons pas d'où vous l'avez tirée.

Vous nous exprimez une sympathie plus grande encore à propos de notre désir de laisser les questions nuptiales exclusivement dans le domaine de Dieu et de la conscience humaine.

Vous dites même que nos conceptions à ce sujet sont plus justes que celles de la majorité des hommes qui nous entourent, mais ensuite aussitôt vous le niez en disant que nous ne discernons pas l'essentiel de ce

qui ne l'est pas, et qu'au lieu d'être en relations amicales avec tous, nous cherchons à nous mettre en querelle. Et à ce propos, on peut déduire de vos paroles que vous nous conseillez à la fois de laisser nos unions nuptiales dépendre uniquement de Dieu et de la conscience et, par amitié pour ceux qui nous entourent, de les soumettre aux institutions humaines qui, on le sait, ne peuvent donner à ces unions leur vraie légalité. Il est reconnu que les lois humaines permettent et légalisent à chaque instant des unions nuptiales qui en réalité sont de vraies illégalités : mariages de lucre, de passions mauvaises, d'adultères, et les hommes qui appliquent les lois savent tout cela et cependant ne reconnaissent légaux que les mariages soumis à ces lois, si immoraux soient-ils, selon la vérité divine. Comment donc pourrions-nous soumettre nos relations nuptiales à des lois qui ignorent la vérité, et mettre même ces lois au-dessus de Dieu et de la conscience humaine? Non, nous restons convaincus que la soumission des unions nuptiales aux institutions humaines équivaut à la négation de Dieu et de la conscience humaine.

Ce n'est pas nous qui disons que les mariages parmi nous sont plus purs que chez les autres : vous-même en témoignez. Pourquoi donc voulez-vous que nous, qui avons des unions nuptiales plus pures sans les soumettre jamais aux institutions humaines, les y soumettions maintenant comme le font les hommes parmi lesquels ces unions nuptiales sont moins pures, selon votre propre témoignage? Cela ressemble-t-il à de la sympathie, surtout lorsque vous êtes prêt à nous soupçonner de chercher querelle à ceux qui nous entourent, parce que nous refusons de quitter le mieux pour le pire ? Votre conseil de rester fidèles dans nos unions nuptiales non seulement à la loi de Dieu, mais aussi à celle des hommes nous rappelle ces temps où les premiers chrétiens souffraient les persécutions des autorités romaines. Alors les exécuteurs des lois humaines forçaient les chrétiens à adorer les idoles et les images des empereurs, en les menaçant des supplices en cas de désobéissance ; les autorités trouvèrent un moyen pour convaincre les chrétiens d'obéir aux lois humaines qui sont en contradiction avec celles de Dieu. « Que vous importe de saluer une belle statue? disaient aux premiers chrétiens les hommes qui étaient chargés du rôle d'émissaires; pour cela vos têtes ne tomberont pas de dessus vos épaules, et vous ne perdrez rien, au contraire, à satisfaire aux demandes du gouvernement, vous conserverez votre vie, et pourrez servir votre Dieu autant que vous le voudrez? » Mais les chrétiens de l'antiquité comprenaient clairement que s'ils conservaient leur tête sur leurs épaules en obéissant aux lois du gouvernement, ils perdaient par contre un bien beaucoup plus précieux que la vie terrestre, qu'ils perdaient tout lien avec la vérité de Dieu, la pureté de la foi, source de la vie éternelle. Et ils ont refusé d'adorer les idoles et ils ont souffert les tortures et la mort. Mais le temps a passé et l'ennemi de l'homme a vaincu. Il a conduit, les faibles (et ceux-ci, par leur exemple, ont entraîné les forts) à agir de façon à plaire aux autorités et cela sans fâcher Dieu ; il leur a appris que ce serait pour la forme qu'ils

s'inscriraient sur les registres de l'État, salueraient les idoles, paieraient aux fonctionnaires pour leur inscription, mais qu'en réalité ils ne salueraient pas. De ce temps, commence la chute du christianisme.

Vous écrivez encore que vous ne pouvez comprendre pourquoi nous refusons de faire nous-mêmes les déclarations d'état civil, alors que nous ne refusons pas de répondre à ce sujet si l'on nous interroge. Vous n'en voyez pas la raison et pensez que nous avons tort, et vous dites que, si nous avons une vraie raison d'agir ainsi, nous devons l'expliquer afin que tout le monde comprenne. Vous rappelez que vous avez demandé combien de nous désiraient émigrer au Canada, et dites que, maintenant, après avoir profité des avantages de la statistique, nous ne voulons plus nous soumettre à ses exigences.

Nous vous remercions de nous avoir montré notre erreur et nous vous expliquerons très volontiers ce qui dans notre requête n'est pas clair. Nous vous donnerons l'explication demandée dans l'espoir que vous aurez l'obligeance de la transmettre au gouvernement du Canada et à nos bienfaiteurs quakers qui, à en juger par vos paroles, s'intéressent à notre sort.

Nous pensons qu'il y a une grande différence entre la déclaration des renseignements statistiques et ce que demande de nous le gouvernement du Canada. Nous n'avons rien à reprendre à la déclaration des renseignements statistiques; nous pensons seulement, que, s'ils ne sont pas motivés par la nécessité directe, ils sont inutiles ; néanmoins nous sommes prêts à donner pour la statistique tous les renseignements qu'on nous demandera. Mais nous savons bien que ce n'est pas ce qu'on attend de nous. Si l'on ne voulait que des renseignements statistiques, le gouvernement du Canada se contenterait de recevoir de nous chaque année le nombre des naissances et des décès, sans détails superflus et sans formalités : à première réquisition nous donnerions ces renseignements. Mais nous savons que c'est autre chose qu'on exige de nous : on veut que, sous prétexte de statistique, chacun de nous s'inscrive volontairement, lui et sa famille, sur les livres du gouvernement, et par cela même reconnaisse le pouvoir des lois humaines et y soumette sa volonté et sa conscience. Mais c'est ce qui nous est insupportable.

Il nous faut vous expliquer à ce propos que ni nous ni nos ancêtres, comme nous le savons d'après leur vie, ne nous sommes jamais laissés juger par les institutions humaines, mais exclusivement par notre conscience et les conseils de nos frères. Jamais nous n'avons eu recours aux lois pour justifier nos mariages, ni aux tribunaux pour le divorce; nos vieillards seuls s'en occupaient et leur intervention consiste seulement en ce que, pour le mariage, ils conseillent de vivre dans l'affection et l'entente et, pour le divorce, tâchent de réconcilier les époux; tout le reste est laissé à l'appréciation des époux. De même nous n'avons jamais recours aux institutions et aux agents du gouvernement en ce qui concerne les biens, les fonctionnaires n'ont jamais mis aucun de nous en possession d'un héritage, personne n'a fait de partage par le

tribunal, les biens de nos orphelins n'ont pas été mis sous tutelle, on n'a pris aucune mesure protectrice, et entre nous il n'y eut jamais de discussion judiciaire. Une fois, cependant, il y a quinze ans, une grave discussion naquit parmi nous à propos d'un bien commun, et pour faire justice, nous nous sommes adressés aux autorités; mais de cette démarche il est résulté parmi nous telle injustice et telle méchanceté que la vie était impossible et que nous étions près de la perte morale. Mais grâce à la protection divine, nous nous sommes repris à temps, nous avons renoncé à la source du mal et de la violence, et en supportant de graves privations et tourments, nous sommes revenus à la vie libre, guidés seulement par la conscience que nous ont léguée nos ancêtres.

D'après tout cela, cher frère, vous devez comprendre qu'en adressant au gouvernement du Canada cette requête que vous blâmez, nous ne cherchons pas querelle comme vous le pensez et nous ne tâchons pas d'obtenir des privilèges particuliers, ni dans les affaires de mariage, ni dans la jouissance de la terre, ni en quoi que ce soit, mais nous voulons seulement rester dans les conditions de vie auxquelles nous sommes habitués, que nous reconnaissons bonnes, et que nous ne pouvons changer volontairement. Ni nous ni nos ancêtres, n'avons eu de propriété foncière personnelle; ni nous ni nos ancêtres ne nous sommes mariés ni n'avons divorcé avec la permission des autorités; ni nous ni nos ancêtres ne nous sommes fait inscrire à l'état civil, et c'est pourquoi nous nous sommes passés des lois humaines dans les affaires d'héritages, de partages et autres questions matérielles. Depuis longtemps déjà nous décidons toutes les questions par la conscience et les conseils de nos frères, et c'est pourquoi nous pouvons conserver ces formes de la vie, auxquelles vous-même accordez quelque préférence.

Nous voulons être des chrétiens, et le christianisme, tel que nous le comprenons, ne consiste pas seulement à obéir au commandement « Tu ne tueras point », pour l'observation duquel nous avons beaucoup souffert; cela n'est même pas un commandement exclusivement chrétien : il existe dans l'Ancien Testament, et en se dirigeant seulement par lui on ne peut être chrétien ; il n'apprend que ce qu'il ne faut pas faire, mais il ne montre pas ce qu'il faut faire. Or le commandement principal du christianisme, le commandement du Nouveau Testament l'indique précisément; il ordonne de consacrer toute sa vie au service de la vérité, c'est-à-dire de devenir parfait comme est parfait notre Père du Ciel. Pour remplir ce commandement sans lequel on ne peut être chrétien, nous ne voulons pas avoir de propriété personnelle, nous ne voulons pas soumettre nos unions nuptiales aux lois humaines qui ne peuvent consacrer leur vraie légalité, nous voulons les soumettre entièrement à Dieu et à notre conscience ; enfin nous ne voulons pas donner sur nos décès et naissances des renseignements grâce auxquels nous pourrions nous soumettre pour les mariages ou autres actes aux lois humaines; mais nous voulons en toutes choses agir simplement selon la conscience que nous ont léguée nos ancêtres.

Après tout cela, vous devez comprendre clairement, cher frère, les motifs pour lesquels nous ne refusons pas de donner des renseignements statistiques, quand on nous en demandera, mais pourquoi nous refusons toute inscription sur les registres de l'état civil.

Vous finissez votre lettre en nous disant qu'il est mal de refuser au nom de Dieu d'obéir aux demandes qui ne sont qu'incommodes, mais qui ne nous conduisent pas au péché : mieux vaut, dites-vous, faire une chose qui ennuie que chercher querelle. Nous ne voyons pas le rapport de cette leçon avec notre requête, mais nous voyons que deux fois vous nous accusez du désir de chercher querelle, et cette fois nous voulons vous dire que s'il survient quelque chose ressemblant à une querelle, ce que nous ne voulons pas du tout, nous penserons qu'elle n'est pas notre fait, mais qu'elle vient de ce que vous, qui avez accepté le rôle d'intermédiaire entre nous et le gouvernement du Canada, aurez mal expliqué nos vœux.

Pardonnez.

Les vieillards élus pour donner la réponse à propos de la requête au gouvernement du Canada.

Signé : Feodor Dautov, Alexandre Bodiansky.

Bientôt après, l'agent des émigrants à Yorktown réunissait les délégués des dix communes du sud et leur demandait de dire, sans retard, si les habitants de ces villages accepteraient ou non la propriété personnelle de la terre dépendant de ces villages. Les délégués ont donné la réponse suivante :

Village Kamenka, 14 octobre 1900.

A Monsieur l'Agent des émigrants à Yorktown.

Les délégués des villages de la Fraternité universelle, sis près de Yorktown, sur les townships 31 et 12 des rangs 27 et 28 se sont réunis aujourd'hui au village Kamenka pour délibérer sur la question que vous nous avez posée, à savoir si nous consentions à accepter les sections paires des terres de ces townships qui appartiennent au Trésor, ou si, dans le cas où cet arrangement ne nous conviendrait pas, nous voudrions émigrer dans d'autres townships, derrière le lac du Bon-Esprit, réservés pour nous par le gouvernement et où nous pourrions avoir des terrains continus.

Nous avons délibéré aujourd'hui à ce sujet et voici nos conclusions :

1° L'installation en d'autres townships nous sera très difficile même dans le cas où les terres y seraient meilleures que celles que nous occupons ; car, pour nous installer, il nous a fallu deux années de travail pour construire les bâtiments que nous occupons maintenant et beaucoup d'entre nous, après ces énormes travaux, sont à bout de forces. Ainsi comme il serait très lourd pour nous de recommencer à bâtir avec le peu de moyens que nous avons, nous désirerions beaucoup l'éviter.

2° Mais si le gouvernement trouve mieux que nous émigrions aux

autres townships, nous y consentons. Nous consentons aussi à accepter la jouissance des terrains alternes des townships sur lesquels nous vivons maintenant et des townships voisins. En général, nous sommes tout prêts à accepter toutes terres, même les moins commodes pour notre vie, que le gouvernement nous donnera en jouissance, et nous lui en serons reconnaissants.

3° Mais nous ne pouvons accepter aucune terre en propriété personnelle et nous demandons qu'on ne nous y oblige pas. Nous ne pouvons accepter la terre en propriété, même pour la forme, comme nous l'a conseillé M. Mood, pour être d'accord avec les lois foncières du Canada. Nous ne pouvons le faire, parce nous voyons dans toute marque d'appropriation de la terre la principale violation de la loi divine. Pour nous, la propriété de la terre n'appartient qu'au Dieu Créateur qui l'a donnée en jouissance à tous les êtres vivants et surtout à l'homme parce que l'homme est l'être supérieur et surtout qu'il est capable de travailler utilement la terre et de la rendre féconde. C'est pourquoi nous reconnaissons que la jouissance de la terre doit appartenir surtout aux hommes qui y consacreront leur travail, et c'est une vérité si évidente qu'on ne peut la contredire. Mais pourquoi donc actuellement ceux qui voudraient donner leur travail à la terre sont-ils presque partout privés de cette possibilité, ou obligés pour cela de payer ceux qui n'ont aucun désir de la travailler ? Pourquoi, presque partout, les travailleurs sont-ils privés de la liberté de travailler et de la jouissance de la terre tandis que les oisifs la possèdent, et en jouissent ? Pourquoi telle iniquité évidente et ce trouble manifeste dans la vie sociale ? La raison est l'existence de la propriété foncière ; sans elle, la jouissance de la terre serait à ceux qui la travailleraient. C'est pourquoi celui même qui ne croit pas à l'existence de Dieu et ne reconnaît pas Dieu comme le seul créateur et maître de la terre, mais qui reconnaît la nécessité de la justice et de l'ordre dans la vie sociale et qui ne veut pas les violer, ne peut pas être propriétaire de la terre. Mais nous, de plus, nous reconnaissons Dieu, et le croyons le seul créateur et maître de la terre, comment donc pourrions-nous nous décider à y poser le sceau de la propriété ?

C'est pourquoi nous demandons qu'on ne nous force pas à cet acte.

4° Cependant nous reconnaissons la loi de Dieu comme celle de la liberté absolue, c'est pourquoi nous avons décidé, outre le consentement actuel des délégués, d'interroger encore personnellement chaque chef de famille des villages de la Fraternité universelle près de Yorktown sur ses intentions et ses désirs relativement à la possession et à la jouissance de la terre, et avons prié ceux qui voudraient devenir propriétaires de nous le faire savoir le plus tôt possible.

Suivent 30 signatures des délégués des villages de la Fraternité universelle.

Enfin, après quelques pourparlers avec les fonctionnaires, les Doukhobors ont reçu du gouvernement du Canada la lettre suivante, aux termes de laquelle leur requête du 22 juin était rejetée.

Réponse du gouvernement du Canada

A Séméon Séméonoff, Vassili Popov et les autres au village Blagadareosk.

Ottawa, 7 janvier 1901.

Messieurs,

En réponse à votre requête du 22 juin 1900 au gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de vous déclarer que, depuis mon entrevue avec vos vieillards en novembre dernier, j'ai discuté avec les autorités les questions qui font l'objet de votre requête, et je ne puis vous répondre que ce qui vous a déjà été écrit, c'est-à-dire que la terre ne peut être donnée que par les lois ordinaires. Quand vos délégués sont venus de Russie au Canada, ils ont demandé que chacun reçût du gouvernement 160 acres de terre. Chez nous il n'est qu'une seule façon de donner aux émigrants les terres de l'Etat (homestead) et pour chaque émigrant qui arrive à Manitoba ou aux territoires nord-ouest, les règles sont les mêmes, quelle que soit sa nationalité ou sa religion. Ces lois et ces institutions sont le résultat d'une longue expérience qui a montré en même temps qu'elles garantissent le mieux possible les intérêts des émigrants eux-mêmes et de tout le pays en général.

J'attire votre attention sur ce qu'il est absolument impossible au gouvernement de vous garantir des terres si chacun de vous ne se fait pas inscrire pour un homestead, car, en cas contraire, ces terres (que vous occupez) figureraient sur nos registres comme non occupées et d'autres personnes pourraient s'y installer et en demander l'inscription à leur nom, et nous n'aurions aucun motif de le leur refuser.

J'ajouterai à cela qu'aussitôt que chacun de vous aura accompli les formalités de l'acceptation des homesteads, il recevra un certificat lui donnant le droit entier et absolu de posséder cette terre; après quoi il pourra en disposer à son gré, et alors si vos frères veulent élire des délégués auxquels seront confiées toutes les terres pour le bien de tous dans la jouissance en commun, c'est une affaire qui vous regarde exclusivement, vous pourrez agir comme vous le voudrez ; le gouvernement n'y fera aucun obstacle. Remarquez que tous vos amis (M. Mood et les quakers d'Angleterre) ont la même façon de voir que nous. C'est pourquoi j'espère que vous prendrez les mesures nécessaires pour que les terres soient inscrites à vos noms. Comme on vous l'a déjà déclaré, s'il n'était pas commode pour vos frères de verser immédiatement les sommes dues pour les frais d'inscription, celle-ci peut être faite quand même ; nous inscrirons les frais comme dette sur la terre et prélèverons 6 o/o. Les certificats de propriété seront délivrés après le paiement de la dette.

Quant à cette partie de votre requête, où il est question des renseignements pour la statistique des naissances, des décès et des mariages, bien que cette question soit du ressort du gouvernement local de Régina, je puis vous dire qu'il est impossible d'accéder à votre demande.

Ces lois sont les mêmes pour tous les habitants du Canada, de l'Atlantique au Pacifique; elles sont obligatoires pour tous : c'est pourquoi il ne saurait être question un seul moment de les modifier pour les Doukhobors.

Toute personne mariée doit se faire inscrire en indiquant ses nom et prénoms et la date de son mariage ; chaque naissance et chaque décès doivent être enregistrés. Cette règle est acceptée dans tous les pays non sauvages, et à notre connaissance personne jamais n'y a fait d'objection ; les hommes honnêtes qui ne violent pas la loi n'ont aucun motif de redouter ces prescriptions des lois du Canada.

Pour finir, je puis vous déclarer que les habitants du Canada étaient heureux de vous voir arriver dans leur pays. Ils ont l'intention de se conduire généreusement à votre endroit, de vous mettre dans une situation absolument égale à la leur, et de vous accorder tous les avantages que la loi leur confère ; mais, comme je vous l'ai déjà déclaré lors de notre entrevue, aucune loi d'exception ne sera faite pour vos frères, de même qu'envers eux on n'agira pas autrement qu'envers les autres émigrants installés déjà dans le pays ou ceux qui pourront encore y venir.

Ainsi, après trois années de séjour au Canada, vous deviendrez citoyens, jouirez de tous les droits, et aurez même qualité que nous pour faire les lois.

Quant à votre requête, il est inutile de continuer une plus longue discussion des questions qui y sont soulevées, parce que les lois du pays doivent être exécutées et vous verrez vous mêmes, quand vous connaîtrez mieux les lois du Canada, que seuls les hommes mauvais et immoraux peuvent avoir peur.

C'est pourquoi j'espère que vous reconnaîtrez vous-mêmes que votre propre avantage consiste à vous soumettre de bon cœur à nos lois selon le conseil de vos propres amis.

Votre

I.-J. Surrif,

Gouverneur du Canada.

En réponse, les Doukhobors ont adressé au gouvernement du Canada la lettre ci-dessous, qui est la dernière.

Réponse au gouvernement

Voskrecenovska, 11 février 1901.

A Monsieur l'Administrateur des terres d'État.

Réponse des délégués des villages du sud de la Fraternité universelle du Canada.

Monsieur,

Nous avons reçu votre réponse à notre requête du 22 juin, réponse dans laquelle vous déclarez qu'on ne peut souscrire à

nos demandes, et nous montrez comment nos désirs pourront être satisfaits par la suite, quand nous serons citoyens du Canada.

Malheureusement, nous pensons que si nous acceptions le moyen que vous nous faites entrevoir d'obtenir la réalisation de nos désirs, il nous faudrait tout d'abord les abandonner. Nous comprenons que grâce à la différence de vos conceptions et des nôtres touchant l'objet de la vie, il est aussi difficile au gouvernement de satisfaire à nos désirs et pour cela de limiter le pouvoir des lois, qu'à nous de reconnaître vos lois comme la règle de la vie; mais, malgré cela, comme avant, nous restons reconnaissants des bons procédés du gouvernement à notre égard. Maintenant nous sommes forcés de vous demander d'avoir la bonté de nous permettre de rester au Canada jusqu'à ce que nous trouvions un autre pays où nous installer, ou jusqu'à ce que nous soyons convaincus que pour les hommes qui ont l'intention d'établir leur vie sur les bases chrétiennes, il n'y a plus de place sur la terre.

Voici les éléments d'après lesquels on peut jusqu'à un certain point, juger de nous, de nos désirs et de notre situation actuelle.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des hommes simples, des travailleurs qui reconnaissons qu'être simple ouvrier est mieux et plus avantageux qu'avoir toute autre situation sociale, c'est pourquoi notre principal souci est de nous habituer au travail, à la simplicité et à la pureté de la vie.

Que voulons-nous ?

Etablir la liberté, la vérité et l'amour selon la doctrine du Christ, non dans la vie des autres, mais tout d'abord dans la nôtre. C'est pourquoi, en adressant notre requête au gouvernement du Canada n'avions-nous pas la pensée d'obtenir l'abolition de la propriété foncière dans ce pays. Nous demandions seulement qu'on nous accordât la faveur de ne pas être par la force personnellement propriétaires fonciers parce que nous reconnaissons que la propriété foncière est un mal et une iniquité qu'on ne saurait soutenir, même pour la forme, sans pécher. Et nous ne prétendons pas que cette ferme conviction qui nous anime soit reconnue juste par tous, mais, voyant clairement que personne ne souffrira de ce que nous nous nourrissions de la terre sans en être les propriétaires, nous avons demandé qu'on nous permît de la travailler et de vivre de ses produits sans nous en déclarer possesseurs.

De même nous n'avons pas exigé que tous ceux qui vivent dans l'État du Canada subordonnent la légalité ou l'illégalité de leurs relations nuptiales non aux lois du Canada et à l'inscription sur les registres de l'état civil, mais à la voix de la conscience. Non, nous avons demandé qu'on ne nous forçât point à diriger notre conduite d'après les lois, nous qui savons que leur immixtion dans les affaires nuptiales crée des maux incalculables. La séduction des filles, la chasse au fiancé, l'adultère, les querelles de familles, l'abandon des enfants, la prostitution, la dépravation absolue de la société, tout cela est fortifié par l'immixtion des lois dans les relations nuptiales que les Doukhobors laissent dans le domaine exclusif de la conscience. Voyant clairement tout ce mal dans la vie qui nous entoure, nous avons voulu seulement qu'on ne nous ôtat point la possibilité de nous diriger dans nos unions nuptiales exclusivement par le moyen de la conscience tout en reconnaissant aux autres l'entière liberté de se diriger comme bon leur semble.

Enfin, sachant que c'est seulement avec la volonté et la liberté de conscience que l'homme peut reconnaître et voir clairement en quoi consiste la vertu et en quoi le mensonge de la vie et désirant conserver notre volonté et notre conscience en toutes choses, nous demandons d'affranchir notre société de telles inscriptions qui nous soumettraient aux formalités civiles inutiles pour nous, et nous imposeraient des droits et des devoirs qui ne nous sont pas nécessaires. Mais, à côté de cela, nous étions loin de vouloir affranchir des conditions de la civilisation contemporaine la volonté et la conscience de ceux qui n'ont pas besoin de la liberté.

Toutes nos demandes au gouvernement du Canada ont été vaines, et nous sommes maintenant dans une situation telle qu'à tout moment nous pouvons être privés de la terre et de l'abri et en outre exposés à des mesures violentes.

Il ne paraît pas possible de rester dans cette condition, aussi nous adressons-nous aux hommes bons du monde entier en leur demandant de nous dire où existe un pays et une société où nous pourrions être tolérés, nous installer et vivre, sans que personne nous demande pour cela de renoncer à la liberté de conscience et à ce que nous reconnaissons pour la vérité de Dieu.

(Suivent les 50 signatures des délégués.)

LES DOUKHOBORS

Mademoiselle Bourrat [1]

Ce fut dans le mois d'octobre que Victoire, la nourrice de Mademoiselle, vint passer une journée à Prévoux. Mme Bourrat s'enferma dans sa chambre avec la paysanne. Lorsque cette dernière quitta la maison tout était convenu. Au commencement de janvier, M. Bourrat traverserait un jour le village qu'habitait Victoire, comme en se promenant, pour l'avertir. Elle arriverait alors seule à Prévoux vers onze heures du soir; elle trouverait la maison endormie, la grande porte ouverte, et sans bruit gagnerait le salon. Puis M. Bourrat la mènerait en voiture jusqu'au chef-lieu distant de deux lieues, où un train de nuit, après un trajet d'une heure et demie, la déposerait au village de X... Là, l'enfant serait remis à une femme dont elle se serait assurée; il serait de père et mère inconnus, le nourrissage payé d'avance, cinq cents francs, somme énorme qui avait fait reculer Mme Bourrat. Mais il fallait s'en rapporter à Victoire.

Maintenant mademoiselle Bourrat ne quittait plus sa chambre. La pauvre fille, dans la solitude haineuse où elle était laissée, en était arrivée à ce point de désespoir, qu'elle espérait ne pas survivre à ses couches. L'incertitude où on la tenait l'accablait. Sa mère ne lui avait dit que le strict nécessaire : elle accoucherait, et l'enfant disparaîtrait aussitôt. — Qu'en ferait-on? qu'adviendrait-il d'elle-même? continuerait-elle à mener une existence désolée auprès de sa mère? elle ne le savait. Elle ignorait à peu près tout de la vie. Elle essayait de comprendre; mais, pareille à un oiseau qui tâche de forcer les barreaux de sa cage et retombe meurtri, elle renonçait bien vite à franchir le cercle étroit de mystères où elle était enfermée.

Noël, le Jour de l'an se passèrent. Elle reçut quelques souvenirs affectueux de ses cousines Bourrat. Sa mère n'eut pas un mot pour elle. Son père vint la voir, cachant son émotion. Mme Bourrat les quitta un instant, appelée par une visite. Elle tomba dans les bras de son père en sanglotant; le vieil homme malheureux pleura aussi. De leur vie entière, ils n'avaient eu une heure de telle intimité.

Enfin, un matin, vers onze heures — mademoiselle Bourrat,

---

(1) Voir *La revue blanche* du 1er mai 1901.

depuis plusieurs jours, avait des étourdissements — elle sentit des douleurs la poindre. Elle avertit sa mère, qui s'installa dans sa chambre. M. Bourrat fit atteler, il avait récemment acheté un cheval, et descendit à la ville. Après quelques emplettes de graines, il entra chez le docteur Maigret, puis, au lieu de reprendre la route par laquelle il était venu, il exécuta un grand crochet et passa chez Victoire avant de regagner Prévoux. Sa femme le rejoignit pour déjeuner; il était une heure. M. Bourrat avait peine à cacher son agitation; Mme Bourrat, au contraire, le jour du danger venu, était calme et maîtresse d'elle-même. Depuis le matin, elle avait terrorisé sa fille, la contraignant au silence, la menaçant, au moindre cri, des conséquences terribles d'un scandale. La malheureuse fille resta seule, serrant un mouchoir entre ses dents, enfouissant sa tête sous les draps lorsque les crises venaient. Pas un gémissement ne lui échappa.

A la femme de chambre qui voulait porter comme à l'ordinaire le repas de Mademoiselle, Mme Bourrat déclara que sa fille, ayant de la fièvre, ne mangerait pas de la journée, qu'il fallait la laisser dans le plus grand repos, éviter tout bruit dans la maison et ne pas monter au premier étage.

A trois heures, le docteur arriva dans son cabriolet qu'il conduisait lui-même; c'était une partie du plan convenu à l'avance avec sa cousine. Le docteur Maigret était, à l'ordinaire, bourru; mais ce jour-là son humeur était exécrable.

Lorsque mademoiselle Bourrat le vit entrer, elle se tourna vers le mur; elle ne pouvait supporter le regard de ce vieillard hargneux.

D'une voix sèche, il lui enjoignit de se mettre sur le dos, et sans prêter la moindre attention à ses protestations, il la découvrit Puis, rejetant les draps sur ce corps déformé, il déclara qu'il fallait attendre. Il n'ajouta pas un mot, sortit, remonta en voiture et alla faire une visite dans un village voisin. Il rencontra M. Bourrat dans la cour, mais il passa sans lui adresser la parole.

L'après-midi se continua lamentable et monotone, coupée des mêmes douleurs violentes revenant à intervalles éloignés. Mme Bourrat, assise au pied du lit, tricotait, les lèvres pincées. A chaque accès nouveau, elle regardait sa fille, comme pour lui dire : Surtout ne crie pas.

A chaque fois, mademoiselle Bourrat, qui allait céder à la douleur, se reprenait.

A cinq heures et demie le docteur revint. Il examina sa patiente à nouveau.

— Rien encore, dit-il.

Mme Bourrat qui avait ses idées, hocha la tête, satisfaite. L'attente ne lui était rien.

— Il vaut mieux que ce soit pour la nuit, murmura-t-elle.

Ils descendirent tous deux et, dans le vestibule, devant la femme de chambre, Mme Bourrat invita le docteur à dîner; ils feraient un whist dans la soirée. Maigret, comme en rechignant, accepta. A différentes reprises déjà, pendant les mois précédents, Mme Bourrat l'avait gardé ainsi pour jouer aux cartes. La femme de chambre ne fut donc pas surprise de le voir rester. Ce soir-là, après le repas, ils s'installèrent à la table de jeu comme à l'ordinaire. Mme Bourrat sonna la fille pour avoir une bougie de plus, en réalité pour qu'elle les vît attablés à leur whist. Puis, dès que Joséphine eut tourné le dos, elle monta sans bruit avec Maigret, laissant son mari seul au salon.

Lorsqu'elle fut entrée dans la chambre de sa fille, Mme Bourrat prit dans l'armoire une couverture et la fixa sur l'encadrement de la porte par de petits clous.

Mademoiselle Bourrat gisait anéantie. Le docteur, l'ayant découverte, la regarda ; le temps était venu. Il eut quelques mots de consultation avec sa cousine dans l'embrasure de la fenêtre, tira une fiole de son sac, et, en versant le contenu sur un mouchoir, s'approcha du lit. Mademoiselle Bourrat sentit une odeur forte; elle s'effraya. Qu'allait-on lui faire? Peut-être voulait-on se débarrasser d'elle aussi? Le vieux docteur lui apparaissait doué de pouvoirs immenses et mystérieux. Elle s'agita, voulut parler à sa mère ; elle indiquait de la main la grande armoire au fond de la chambre. Le docteur ne l'écoutait pas. Une main sur le front de la jeune fille, il lui mit le mouchoir près de la bouche. Elle respira un parfum âcre et, pour y échapper, se démena désespérément. Alors sa mère lui maintint les bras. Maigret la tenait clouée sur l'oreiller. D'un coup de jambes elle rejeta les draps, arracha une main à l'étreinte de sa mère, saisit le poignet du docteur et se tendit dans un effort suprême. Dans la lutte le mouchoir vint se coller sur sa bouche et sur son nez; elle sentit comme une brûlure sur la peau ; maintenant elle étouffait, elle n'avait plus de volonté ; l'odeur terrible la pénétrait. Elle aspira violemment, cherchant de l'air, et, tout de suite, elle perdit connaissance.

. . . .

. . . .

Une heure se passa. Le docteur avait enlevé son habit ; on

l'entendait par moment jurer. Soudain, un vagissement emplit la chambre; quelqu'un affirmait son droit à l'existence. C'était une voix claire, mais haute, mais forte; il semblait qu'elle dût vibrer dans toute la maison. En un rien de temps, Mme Bourrat avait pris l'enfant et s'était assise dans le bas de l'armoire, les deux battants tirés sur elle pour étouffer les cris qui filtraient à peine dans la chambre à travers la porte fermée. Une bougie près d'elle sur le parquet, elle retournait sur ses genoux le petit être, l'essuyait, puis l'habilla de vêtements sans marque. Lorsqu'elle eut fini, l'enfant s'était endormi; elle sortit de l'armoire, le posa sur un fauteuil et descendit.

La maison était plongée dans l'obscurité. Elle trouva son mari au salon; il sursauta à son entrée. Coupant court à ses questions elle lui dit d'aller atteler sans bruit la voiture du docteur et la sienne et d'attendre près de la grille. Puis elle monta chez sa fille.

Pendant une demi-heure, elle aida au docteur à finir sa besogne; ensemble ils portèrent mademoiselle Bourrat, toujours endormie, sur le canapé; elle jeta le linge sale en tas dans un coin, refit le lit avec des draps propres, recoucha sa fille. La pendule sur la cheminée marquait onze heures et quart; Victoire devait être là. Elle prit l'enfant et, à travers le corridor sombre, elle gagna à pas étouffés l'escalier; elle tenait à la main un mouchoir, prête à l'abattre sur la bouche du petit, se fût-il mis à pleurer. Derrière elle venait Maigret qui, avant de quitter la chambre, avait ouvert la fenêtre grande et placé sur le front de mademoiselle Bourrat une serviette trempée dans de l'eau froide.

Au salon, Mme Bourrat trouva Victoire; sans mot dire, elle lui tendit le paquet emmaillotté et une enveloppe qu'elle tira de son corsage. Le docteur s'était rendu directement dans la cour sans être vu de la paysanne. M. Bourrat avait sorti les voitures en sourdine. Le valet d'écurie, qui était le vieil imbécile chargé du jardin, entendit dans son premier sommeil un peu de bruit. Il pensa que le docteur Maigret attelait son cheval pour redescendre à Valleyres, et il se rendormit. Mme Bourrat suivit Victoire jusqu'à la porte; la nuit était noire à souhait, il faisait un grand vent d'ouest, humide et froid. Les voitures disparurent dans l'ombre, au pas. Mme Bourrat remonta au premier étage; elle avait à travailler.

. . . .

. . . .

Lorsque mademoiselle Bourrat revint à elle, elle fut lente à reprendre conscience de la réalité. L'air vif de la fenêtre rafraîchissait son visage. Elle était épuisée et n'aurait pu, pour sauver sa vie, lever la main. En même temps, elle se sentait soulagée ; il semblait qu'on lui eût enlevé un poids énorme qui l'accablait. Mais la peau, tout autour de la bouche, cuisait comme brûlée ; puis, par moment, c'étaient des nausées atroces, et tout le temps une odeur pénétrante, dont elle ne pouvait se défaire. Ses paupières étaient collées sur ses yeux. Qu'avait-elle de froid sur le front? Une goutte glissa le long de son cou et se perdit dans les cheveux. Un souffle d'air venu du dehors la ranima ; elle ouvrit les yeux. — Ce qu'elle vit ne l'aida pas à renouer le fil rompu de ses idées : près de la fenêtre ouverte, devant une cuve, sa mère était agenouillée ; elle avait enlevé son corsage et sa jupe et, à grands coups de bras, lavait du linge dans de l'eau qui fumait. La lampe sur la table éclairait cette scène étrange d'une lumière falote ; parfois, à un coup de vent, la flamme tremblait, près de s'éteindre. Mais Mme Bourrat continuait sa besogne. Sa fille la vit tordre du linge et l'étendre sur la fenêtre. Que pouvait-ce être? Des draps, semblait-il? — Cela dura longtemps.

Mademoiselle Bourrat ferma les yeux. Lorsqu'elle les rouvrit, sa mère était debout ; elle essayait, sans y réussir, de soulever la cuve fumante ; alors elle s'empara d'un broc qu'elle plongea dans la cuve, puis elle ouvrit la porte et sortit. Le courant d'air frappait le visage de mademoiselle Bourrat ; dans le tube de verre, la flamme filait bleue comme si elle allait s'évanouir. Mme Bourrat revint une demi-minute plus tard et, deux fois encore, fit le même voyage. Enfin, elle prit la cuve et, lorsqu'elle passa le long du lit, mademoiselle Bourrat put regarder. Elle aperçut quelque chose de rouge ; c'était comme du sang. Cette fois-là sa mère fut dehors plus longtemps. Elle rentra les mains vides. Maintenant avec un torchon elle essuyait à grands coups le parquet.

Mademoiselle Bourrat se fatiguait à essayer de comprendre la raison de ces actes anormaux ; elle eut une nausée, les oreilles lui tintaient. Elle s'assoupit un instant. Puis elle se réveilla de nouveau. Peu à peu quelque lumière, ici et là, perça la masse confuse de ses idées. Elle revit le vieux docteur la maintenant de force sur l'oreiller. — Ah oui ! elle avait beaucoup souffert. De cela il ne restait rien, sauf, par tout le corps, des douleurs sourdes comme si elle avait été

battue. Ses souvenirs devinrent plus nets. Soudain elle évoqua le drame vécu et poussa un soupir douloureux. Sa mère vint à elle, un verre à la main. Elle avait toujours son regard dur.

— Bois, dit-elle.

Mademoiselle Bourrat fit effort pour soulever la tête ; elle avala quelques gorgées de grog chaud.

— Est-ce fini? demanda-t-elle à voix basse.

Sa mère fit signe que oui.

— Où est-il ? murmura-t-elle plus faiblement encore.

Mme Bourrat haussa les épaules.

— Ne t'occupe pas de ça. On n'en entendra plus parler.

Mademoiselle Bourrat gémit sourdement comme une bête blessée. Ses yeux s'emplirent de larmes.

Déjà sa mère s'était remise au travail. Maintenant elle retirait de la fenêtre les draps humides qu'elle accrocha dans l'armoire. Elle arrangea toutes choses dans leur ordre sur le lavabo, jeta un regard circulaire par la chambre ; chaque meuble était à sa place. Il n'y avait qu'une odeur persistante qui restait de la scène de tout à l'heure. Mme Bourrat brûla du sucre sur une pelle pour essayer de l'enlever. Puis, ayant redonné quelques gouttes de grog à sa fille, elle ferma à clef en dedans la porte sur le corridor et passa chez elle.

Elle était épuisée ; il était trois heures du matin. Son mari rentrerait d'un instant à l'autre. Elle pensa à leur voyage dans la nuit. Personne n'avait pu les reconnaître. Ils auraient atteint le chef-lieu vers une heure et demie ; Victoire se serait rendue seule à la gare ; elle aurait pris le train de trois heures ; de ce côté-là tout était bien. — Dans la maison silencieuse, les domestiques, dont les chambres étaient à un étage supérieur et sur une autre façade, n'avaient pu surprendre ses allées et venues. Quant au bruit qui s'était fait près de sa fille, il n'avait certes pas franchi la porte soigneusement calfeutrée. — A ce moment, elle sursauta ; un cheval hennissait dans la cour. Mme Bourrat frémit ; toute la maison allait l'entendre ; le valet d'écurie descendrait ; comment expliquer la rentrée tardive de son mari ? Il faudrait inventer une histoire ; on la discuterait à la cuisine et à la ferme ; un rien éveillerait les soupçons. Mme Bourrat n'osait bouger. Cependant le cheval se tut. Dans sa mansarde le vieux jardinier s'éveilla, mais il crut qu'un cheval s'effrayait à l'écurie, sacra de son sommeil interrompu, se retourna sur sa couche et se rendormit de plus belle. M. Bourrat, ayant étrillé et bouchonné

la bête, remonta chez lui. Il trouva sa femme terrifiée ; il la rassura, personne n'avait bougé.

Mademoiselle Bourrat était restée dans l'obscurité. Sur ses joues de grosses larmes coulaient continuellement qu'elle ne pouvait même essuyer. Enfin, de faiblesse, elle s'endormit.

Le lendemain, à la première heure, Mme Bourrat était debout. Elle ouvrit toute grande la fenêtre dans la chambre de sa fille. Tant qu'il restait quelque chose de cette odeur étrange, on n'osait laisser entrer la domestique. A cette fille, elle dit que mademoiselle Bourrat avait eu une crise nerveuse de faiblesse et d'anémie, que le docteur avait dû faire des piqûres de morphine, et qu'elle serait seule à le savoir dans la maison parce qu'on était sûr d'elle. Joséphine, flattée de tant de confiance, s'apitoya. Elle n'avait du reste aucuns soupçons. Elle ne pénétra chez mademoiselle Bourrat que le second jour ; à la voir si pâle, les lèvres brûlées de fièvre, crut-elle, elle comprit combien la jeune fille avait été malade et ne s'étonna plus des précautions prises.

Le docteur Maigret revint pendant quelques jours ; tout suivait son cours normal. Deux semaines plus tard, mademoiselle Bourrat était sur son canapé et recevait la visite de ses cousines. Ses tantes causaient avec sa mère. Mme Bourrat, en grand secret, murmurait quelques phrases ; — on entendait les mots d'anémie, nervosité, enfin, sur un ton d'ultime confidence, celui de « mariage ». Et Maigret, de son côté, lorsqu'on lui parlait de sa malade, haussait les épaules. Un jour même, à Mme Louis Vertôt qui le questionnait, il répondit par un de ces mots cyniques dont il était coutumier, lequel mot avait couru la société de Valleyres :

— Mademoiselle Bourrat est aussi normale que vous et moi. Elle a besoin de se marier et de faire des enfants. Voilà tout.

La convalescence de mademoiselle Bourrat fut triste. Que d'heures passées seule ou en face de sa mère ! Mme Bourrat restait silencieuse et glacée ; toute son attitude protestait ; ses yeux secs, sa bouche sans lèvres fermée, son nez maigre et crochu, toutes les lignes creusées de sa figure disaient l'humiliation que lui avait infligée sa fille, les besognes honteuses auxquelles elle l'avait contrainte et proclamaient l'invincible volonté de n'oublier rien.

En sa présence seulement, mademoiselle Bourrat se jugeait coupable. Lorsqu'elle était laissée à elle-même, ses pensées

étaient moins douloureuses. Elle n'avait pas conscience d'avoir voulu cela. Elle avait été pareille à ces personnes dont elle avait entendu parler qui, sous l'influence d'un magnétiseur, font, tout éveillées, des choses qu'elles n'ont point délibérées et dont elles ne sont pas responsables. — Une force aveugle et irrésistible l'avait poussée dans les bras de cet homme. Comment aurait-elle résisté ? Elle ignorait où elle allait.

Et la sévérité continue de sa mère l'étonnait. Elle comprenait l'importance qu'il y avait à garder une telle chose secrète, la nécessité de préserver le nom des Bourrat de tout scandale. Elle admettait, sans la discuter, la supériorité de leur position ; les Bourrat étaient une des grandes familles du pays, la considération qu'ils avaient gagnée par des siècles de vie honorable ne devait pas être ruinée par elle. — Cela était certain ; mais la faute était restée secrète ; personne ne la soupçonnerait jamais. Pourquoi sa mère, rassurée, ne s'adoucissait-elle pas ? — Depuis les sept mois qu'elles étaient enfermées dans un effroyable tête à tête; jamais elle ne lui avait adressé la parole, que ce ne fût pour lui donner un ordre, ou lui indiquer une précaution nouvelle à prendre.

Aussi mademoiselle Bourrat préférait-elle être seule. Elle pensait alors au petit être qui avait disparu. C'était vraiment étrange ; elle n'avait même pas vu celui qu'elle avait mis au jour. Il était arrivé pendant qu'elle était endormie ; il était parti avant qu'elle ne fût réveillée. Parti ? De cela même, elle avait eu quelques doutes. L'horrible Maigret n'avait-il pu l'empêcher de vivre ? — Non, elle sentait que c'était trop grave, que sans doute on avait dû placer l'enfant en nourrice loin de Prévoux. Mais elle ne pouvait deviner comment cela s'était fait. Elle ne savait rien du rôle de Victoire. Après des jours d'inquiétude et d'hésitations, elle eut enfin le courage d'interroger sa mère. Mme Bourrat refusa tout renseignement. En vain mademoiselle Bourrat supplia. Mme Bourrat resta close ; c'était, dans sa pensée, la seule façon d'éviter à sa fille, plus tard, quelque démarche imprudente qui les perdrait. Mademoiselle Bourrat se lamentait ; elle ne pouvait se faire à l'idée qne son enfant lui était à jamais enlevé. Elle n'aurait pas demandé à le garder, puisque c'était impossible, mais elle l'aurait désiré près de Valleyres, de façon qu'elle pût au moins l'apercevoir de temps à autre. — De nouveau, elle sentit que des forces supérieures la dominaient et qu'il fallait accepter son sort.

Le premier jour où elle se leva, elle espérait avoir quelques minutes à elle. Mais Mme Bourrat ne la quitta pas. Elle attendit au soir ; lorsqu'elle fut assurée que sa mère infatigable dormait enfin, elle chercha dans l'obscurité sur la table l'unique allumette qui lui était laissée pour la nuit. L'ayant frottée avec d'infinies précautions sur le papier usé du mur, elle alluma la bougie. Alors, sortant de son lit, elle alla à la grande armoire, dont elle ouvrit la porte doucement. Elle souleva le papier qui recouvrait le rayon inférieur et prit un paquet aplati, caché là. Puis, les jambes molles de s'être tenue debout si longtemps, elle regagna son lit. Elle déplia le paquet et en tira un petit jupon de laine tricoté. Mais c'était le plus extraordinaire jupon que l'on pût voir, car il était fait de morceaux de toutes couleurs. Mademoiselle Bourrat n'aurait pu acheter à la ville, sans que sa mère le sût, un écheveau de laine blanche ; aussi elle en avait été réduite à travailler avec les laines de sa tapisserie. Elle avait profité des jours rares où Mme Bourrat allait faire des visites pour mener son œuvre à bien, et, comme elle n'eût osé épuiser sa provision de rouge ou de bleu, elle s'était vue obligée de prendre des bouts de laine dans chacun des petits écheveaux qu'elle avait. En outre, elle avait été obligée d'attacher les bouts les uns aux autres. Aussi le jupon multicolore était-il hérissé de petits nœuds. — Mais elle ne songeait pas à ce que son apparence pouvait avoir de ridicule ; elle ne pensait qu'aux heures anxieuses qu'elle avait passées à y travailler, l'oreille tendue, prête à faire disparaître sous sa jupe au moindre bruit l'ouvrage défendu. Elle avait compté le remettre à sa mère, au moment venu, pour en revêtir le petit qu'il protégerait contre le froid de l'hiver. De jour en jour elle avait reculé. Enfin lorsque Maigret s'était approché d'elle, le mouchoir redoutable à la main, sa dernière pensée avait été pour le paquet caché dans l'armoire ; elle avait essayé de parler ; il était trop tard. — Ce soir-là, elle prit le petit jupon, le serra contre sa poitrine, lui dit à voix basse des mots nouveaux pour elle qui la faisaient pleurer, et, sans force pour retenir ses larmes, s'endormit, le dorlotant toujours, comme si c'était l'autre, le disparu, qu'elle avait dans ses bras.

Le lendemain, sa mère étant descendue déjeuner, elle le jeta dans le poêle où brûlait un feu vif.

Cependant la convalescence de mademoiselle Bourrat était finie. Elle redescendit à Valleyres avec sa mère, l'accompagna

dans ses visites. Partout on s'émerveillait de sa bonne mine. A sa grande surprise, Mme Bourrat donna un dîner de jeunesse en son honneur aux vacances de Pâques. Y furent invitées, ses deux cousines Bourrat, Marie Vertôt, Laure Maigret et Henriette Brière ; comme jeunes gens, il y avait ses deux frères, un des Bourrat, de Vermand, retour de Paris, Maurice Lanterle qui n'avait pas dix-huit ans, un jeune Bastard, enfin M. Nicolas Allemand, dont la présence excita une grande curiosité dans la partie féminine de l'assemblée.

M. Nicolas Allemand n'était pas un bourgeois de Valleyres. Il s'était établi dans la petite ville peu d'années auparavant. D'où venait-il ? qu'était sa famille ? on ne le savait guère. M. Allemand était la discrétion même. Mais M. le curé, à qui il avait été rendre visite à son arrivée, l'avait pris sous sa puissante protection. M. Allemand avait choisi, non loin du Cours, un petit appartement de trois pièces. Bientôt l'on avait vu arriver une voiture de déménagement. Les habitants de Valleyres n'en croyaient pas leurs yeux. Un étranger se fixant dans leur ville! la chose était rare ; un jeune homme! la chose était unique. Jamais homme ne fut plus épié que ne le fut M. Nicolas Allemand. Mais il ne fournit pas grand aliment à la curiosité publique. Il n'allait jamais au café, ne chassait pas ; comme tant d'autres rentiers de Valleyres, il passait des journées à la fois vides et occupées. Le temps s'usait dans la répétition méthodique de très petites choses toujours les mêmes. Les goûts de M. Allemand étaient ordonnés et tournés vers les choses historiques ; mais il manquait d'intelligence. Il allait à la messe le matin, puis rentrait hâtivement chez lui, où il passait deux heures à relever, dans des cahiers à ce destinés, les dates de naissance et de mort de chacun des rois de France et des hommes célèbres de leur règne. A midi, il déjeunait, puis sortait pour se promener sur le cours, et, à deux heures sonnant, entrait à la bibliothèque communale.

Car Valleyres avait une bibliothèque communale, cause d'orgueil infini et de supériorité sur Villeneuve et Châteauvieux, voisines et plus considérables, qui n'en possédaient point. La bibliothèque appartenait par moitié à la ville, par moitié à un groupe de familles descendant des fondateurs. C'était alternativement la ville et les familles fondatrices qui en nommaient le bibliothécaire à vie. Tout alla bien tant que le Conseil municipal fut en majorité acquis aux conservateurs, — mais depuis quinze ans la ville était aux mains des partis avancés, et, le respectable

bibliothécaire, M. Barbet, étant mort sur ces entrefaites, le conseil, à son tour d'élection, avait désigné pour lui succéder, le sectaire M. Maillefer. Les notables de Valleyres en avaient frémi. Quoi, les archives de leur ville, où à chaque acte se retrouvaient les noms des Vertôt, des Bourrat, des Maigret, des de Morteuse, Bastard, Duret et autres, allaient se trouver sous la coupe directe d'un jacobin ! Heureusement les familles avaient la majorité dans le comité d'achat. La bibliothèque de Valleyres était faite pour les âmes bien pensantes. Il y avait, il est vrai, quelques collections du XVIIIe siècle, qui n'étaient pas orthodoxes ; elles avaient été données à l'époque par un Maigret, mécréant, sceptique et coureur de filles, pour les péchés duquel la famille avait fait depuis longue pénitence. On ne pouvait les détruire, car la surveillance de la ville paralysait les bonnes volontés, mais au moins s'était-il trouvé une âme pieuse qui avait consacré quelques années de sa vie terrestre et raccourci par là d'autant son temps de purgatoire, à noircir à l'encre tous les passages inconvenants du fonds Maigret. *Candide* se trouvait ainsi réduit à vingt pages de fragments incohérents.

C'est là que M. Nicolas Allemand passait ses après-midi. Il aimait l'odeur des choses séculaires, tout parchemin lui était vénérable, une ligne de manuscrit suffisait à remplir une heure, car il était lent de sa nature et manquait, en outre, de culture paléographique. Cependant, petit à petit — le temps n'est rien à Valleyres — il arriva à acquérir une certaine habileté. Il ne fut pas long avant de trouver à utiliser ses talents pour gagner la considération des notables de la ville. Il communiquait le résultat de ses recherches au curé qui s'empressait d'en faire part aux intéressés. C'est ainsi que M. Nicolas Allemand, après deux années et demie de fouilles consciencieuses mit au jour l'acte d'achat de la terre seigneuriale de Vouzins, fait au nom de Nicolas Vertôt en quinze cent huitante et quatre. Le dit Nicolas Vertôt était un usurier de la ville qui, profitant des troubles de la Ligue et de l'extinction de la branche aînée des de Vouzins, s'était emparé à vil prix de cette terre. Mais il fut obligé de rendre gorge peu d'années après lorsque le Béarnais établit l'ordre dans le royaume. Vouzins revint alors à la branche des de Vouzins Baufflers, qui porta le nom à la célébrité que l'on sait et en fit un des premiers du royaume. Les Vertôt avaient toujours prétendu avoir le droit d'ajouter à leur nom celui de de Vouzins, mais ils affectaient d'en faire fi, comme si rien ne

pouvait être supérieur au nom des Vertôt, et ils avaient une légère moue de dédain lorsqu'on nommait devant eux les ducs de Vouzins Baufflers, des cadets après tout qui ne devaient leur fortune qu'à des intrigues de cour. Mais les Vertôt n'avaient aucun titre pour appuyer leurs prétentions. On juge de leur satisfaction à la découverte de l'acte d'achat de Vouzins; leur joie fut si grande qu'ils la cachèrent soigneusement de peur de laisser voir qu'ils avaient pu douter de leur droit. Ils saluèrent dès lors M. Allemand lorsqu'ils le rencontraient sur le Cours et à la sortie de l'église. — Une autre découverte de M. Allemand fut relative à la famille Griolle. Il ne restait des Griolle qu'une vieille dame qui avait épousé François Maigret, père de M. Jules Maigret et de Mme Bourrat de Prévoux. Les Griolle avaient tenu une grande place à Valleyres. M. Allemand retrouva un acte à leur nom; il datait de quatorze cent nonante et huit, battant de quatre-vingts ans l'acte le plus ancien où étaient nommés les Duret qui se disaient la plus vieille famille de la ville; les Maigret n'étaient pas signalés avant 1602, les Bourrat avant 1615. Mais M. Allemand ne révéla pas qu'il avait du même coup mis la main sur des actes d'achats de maisons aux noms des Frappart et des Langlois, actes qui tous deux remontaient au quatorzième siècle, étant l'un de treize cent cinquante et six, l'autre de treize cent soixante et sept. Or il y avait encore des Frappart et des Langlois, mais dans les couches les plus basses de la population; on connaissait à ce jour deux Frappart, l'un journalier de son état, l'autre, passeur sur l'Ourche, ivrognes tous deux, et un Langlois, pilier de cabaret aussi, prote à l'imprimerie radicale de l'*Avant-Garde*, affligé d'un nombre considérable d'enfants qui s'élevaient de leur mieux sur le pavé. Ces trois escogriffes étaient les représentants des plus anciennes familles de Valleyres. Mais M. Allemand les laissa dans l'ignorance de ces titres glorieux; il ne sortit des archives que l'acte de la notable famille des Griolle. Du coup, M. Nicolas Allemand fut présenté par le curé à Mme Jules Maigret, veuve du chef de la famille, qui l'invita à venir passer la soirée chez elle huit jours plus tard. Ainsi la société de Valleyres s'ouvrit-elle au judicieux M. Allemand, et ce fut un fait presque unique dans l'histoire de la ville que l'admission, après quatre ans de stage seulement, d'un étranger dans le cercle des notables.

M. Nicolas Allemand continua patiemment ces études profitables et passionnantes. Il fit, par exemple, un tableau compa-

ratif des signatures de quarante-trois des membres de la famille Duret dans les deux derniers siècles; il poursuivit les alliances des de Morteuse dans la nuit des temps, dressa l'arbre généalogique des Vertôt de Vouzins. Ainsi passait-il ses journées.

On l'accepta dans la société de Valleyres comme un homme de principes sûrs qui, s'il ne pouvait prétendre à être reçu sur un pied d'égalité, avait cependant droit à quelques égards pour le respect qu'il témoignait aux choses du passé. Mme Jules Maigret, qui avait en tout une juste mesure, l'invitait le soir où l'on faisait un whist, mais il ne dînait pas.

Il reçut une autre récompense de ses labeurs. M. Maillefer, le bibliothécaire, mourut subitement. La nomination de son successeur revenait cette fois-ci aux descendants des fondateurs. A l'unanimité, ils désignèrent, pour remplacer M. Maillefer, M. Nicolas Allemand, qui vit ainsi s'ajouter aux quinze cents et quelques francs qui constituaient ses modestes revenus une somme à peu près égale. On continua pourtant à ne l'inviter qu'après dîner.

La carte de Mme Bourrat fut donc pour le surprendre. Le moindre événement — et c'en était un d'importance — avait son relief dans la vie plate de la petite ville. M. Allemand n'avait pas passé quatre ans sans s'apercevoir que ces familles notables, dont il aimait à tracer l'ascendance, avaient des filles qui restaient à Valleyres, tandis que les jeunes gens s'en allaient dans les grandes cités, d'où ils ne revenaient guère. Il sentait son indignité. Que pouvait-il opposer aux deux ou trois siècles de roture prouvée et enregistrée qu'avaient les Vertôt, les Bourrat, les Maigret? — Rien, hélas! rien que lui-même. Cet homme, si habile à trouver des ancêtres pour les autres, ne pouvait même se compléter d'un père. Il avait été élevé à Lyon par des prêtres, modestement, avait travaillé pour eux aux comptes de la fabrique. A trente-deux ans, son directeur de conscience lui avait remis une petite somme d'argent en lui conseillant d'aller en manger les rentes dans un coin paisible de province. Il l'avait adressé à son ami, le curé de Valleyres, à qui il avait eu soin d'écrire préalablement une lettre confidentielle.

Mais, d'autre part, M. Nicolas Allemand avait senti arrêtés sur lui, dans les salons où il fréquentait, les yeux des jeunes filles; Mlle Lucie Maigret, qui devait bien avoir vingt-cinq ou vingt-six ans, s'était fait expliquer la généalogie de sa famille; Mlle Hélène Vertôt, une brune piquante de vingt-huit ans,

avec un peu de moustache, il est vrai, avait demandé à M. Allemand de lui enseigner à peindre des blasons. Les parents laissaient faire, rassurés par la laideur du bibliothécaire.

Car M. Allemand était fort laid. Il était gros et maladroit dans sa démarche; ses bras trop courts se terminaient par de grandes mains; son teint était blafard et luisant; ses cheveux jaunes s'accommodaient mal d'une raie et ses habits ne paraissaient jamais avoir été faits pour lui. — Cependant, il avait en lui quelque chose d'attirant. Étaient-ce ses yeux, petits, mais brillants? était-ce un certain air de force qui se dégageait de ce gros corps? — On ne sait, mais il y avait quelque chose. Sans cela comment expliquer l'attention avec laquelle l'écoutaient les jeunes filles? Il leur parlait, du reste, avec une modestie révérente. Il avait des regards prudents qui disaient où il avait été élevé.

Ce soir-là, il arriva à Prévoux un peu avant sept heures. Mme Bourrat lui fit un accueil aimable. Elle le présenta à sa fille, puis les laissa seuls un instant pour donner un ordre aux domestiques. Depuis sa longue réclusion, c'était la première fois que mademoiselle Bourrat se trouvait en tête à tête avec un homme. La pauvre fille ne savait quelle contenance garder; elle n'osait lever les yeux; il lui semblait qu'il y avait en elle quelque chose de changé que les hommes devineraient tout de suite. Mais M. Nicolas Allemand fut parfait; de sa voix blanche, il émit des lieux communs si incolores que bientôt mademoiselle Bourrat se sentit rassurée. Elle osa le regarder; il avait les yeux baissés! Dans sa reconnaissance, elle lui découvrit un air de bonté.

Les autres convives arrivèrent; les jeunes gens étaient tous, sauf M. Allemand, au dessous de vingt ans. Ce dernier se trouva pourtant placé au bout de la table, mais à côté de mademoiselle Bourrat. Regardant toujours la nappe, il lui parla de Valleyres, du charme qu'il trouvait à l'existence laborieuse et digne qu'il y menait; c'était son topique préféré; il était arrivé à le développer avec un air de conviction modeste qui l'avait grandement avancé dans l'estime des vieilles gens; il semblait vraiment qu'il fût reconnaissant de ce qu'on eût bien voulu l'admettre à vivre dans cette cité bénie. Mademoiselle Bourrat le jugea doux et bien élevé.

Après dîner, il causa avec M. Bourrat et lui fit part d'un projet longuement caressé, celui de dresser un arbre généalogique des Bourrat, comme il en avait dressé un des Vertôt.

M. Bourrat l'écouta avec bienveillance; il avait quelques papiers de famille à Prévoux; il les tenait à sa disposition. Lorsqu'on rejoignit les dames dans le grand salon, les jeunes filles organisèrent des jeux innocents; on joua à pigeon-vole, aux vingt questions, et, sous la surveillance de Mme Bourrat, à un décent colin-maillard. Colin-maillard ne pouvait reconnaître que par la main la personne attrapée. Des rires joyeux s'élevaient dans la pièce calme aux erreurs de divination; Maurice Lanterle — est-ce croyable? — prit la main de Marie Vertôt pour celle du jeune Bastard! M. Allemand, à son tour, fut obligé de se laisser bander les yeux. Après quelques minutes, il s'empara de mademoiselle Bourrat. Il palpa sa main avec discrétion. La jeune fille sentait une certaine émotion la gagner. Enfin, il se prononça, il avait deviné juste.

Plus tard, alors qu'on prenait des rafraîchissements avant de partir, mademoiselle Bourrat s'enhardit à demander à M. Allemand comment il avait reconnu sa main. M. Allemand, baissant les yeux, avoua qu'il l'avait regardée à table.

Mademoiselle Bourrat rougit et se retira.

Cependant l'arbre généalogique des Bourrat poussait lentement ses branches. Il obligea M. Nicolas Allemand à plusieurs visites à Prévoux; il y déjeuna. Un dimanche même, il fit une partie de croquet avec mademoiselle Bourrat sur la pelouse. Sa maladresse était grande, mais il avait de la vigueur, et, lorsqu'il croquait une boule, il l'envoyait par delà l'allée.

Avec mai et la chaleur, la santé de mademoiselle Bourrat était devenue moins bonne; elle avait, le matin, les mêmes mines tirées que l'année précédente. Mais Mme Bourrat veillait; son plan était fait depuis longtemps.

A la fin de mai, — M. Allemand travaillait maintenant tous les deux jours avec M. Bourrat et à chaque fois voyait la jeune fille — elle s'en fut rendre visite au curé.

Elle sortit de la cure le visage long. Ses projets s'écroulaient.

La semaine suivante, elle s'arrangea pour que M. Allemand ne rencontrât pas sa fille lors de ses venues à Prévoux. — Mais mademoiselle Bourrat eut de nouveau des malaises; elle dormait mal, se réveillait plus fatiguée qu'elle ne s'était couchée. Mme Bourrat écrivit plusieurs lettres; elle passa des heures à retourner dans son esprit le même problème insoluble. Il fallait

marier sa fille ; elle n'était pas de celles qui peuvent attendre à vingt-sept ans, comme Lucie Maigret (elle avait donc vingt-sept ans) ou à vingt-huit comme Hélène Vertôt. — Mais il n'y avait pas de parti pour elle à Valleyres ; d'autre part, les réponses qu'elle reçut à ses lettres furent peu encourageantes. Personne, — sauf M. Nicolas Allemand. M. Allemand n'était pas né ; cela importait peu. Les Bourrat sauraient l'imposer et, dès le printemps, Mme Bourrat en avait pris son parti. Mais ce qu'elle avait appris chez le curé était terrible.

Comment voir affiché à la mairie l'avis suivant sous l'entête *Publications de mariage :* « M. Nicolas Allemand, fils de Marie Allemand, décédée et de   » ? Ce blanc était intolérable. Enfant naturel, de père inconnu ! Tout Valleyres en ferait des gorges chaudes ! Sans l'affichage, la chose aurait été possible, mais il était obligatoire. Voilà bien les exigences absurdes d'une société de francs-maçons ! En chaire, le curé aurait fait l'annonce avec le tact d'un homme du monde. — Non, l'on n'y pouvait songer.

Cependant juin avançait. Depuis quinze jours M. Nicolas Allemand n'était pas monté à Prévoux. De nouveau mademoiselle Bourrat était souffrante ; elle avait les mêmes nervosités qu'au printemps de l'an précédent. A la messe, elle regardait devant elle continûment vers le coin gauche de la nef et du bas côté, où elle apercevait les cheveux jaunes de M. Allemand. A la fin de juin, M. Allemand vit un jour, de la bibliothèque, Mme Bourrat passer seule en voiture. Il la suivit des yeux, de derrière les persiennes closes. Elle allait sans doute à Vermand. Sans perdre un instant, il prit quelques papiers dans sa poche et se dirigea vers Prévoux. Il y arriva peu avant quatre heures. M. Bourrat était sorti. Mais M. Allemand força tranquillement son chemin vers la bibliothèque ; il attendrait que M. Bourrat rentrât. La femme de chambre, qui l'avait vu souvent avec son maître, le laissa faire et retourna à son ouvrage. M. Allemand, une fois dans la pièce, poussa avec fracas les volets clos des fenêtres qui donnaient sur le jardin ; il aperçut mademoiselle Bourrat assise sur un banc, mais n'eut pas l'air de la voir. Il s'assit à la table.

Quelques minutes plus tard, la porte de la chambre s'ouvrit. Mademoiselle Bourrat entra, essayant, mais elle était gauche, un geste de surprise.

M. Allemand se leva et vint à elle. Il prit sa main ; elle rougit. Elle le regarda, mais il n'avait plus les yeux baissés, elle rougit

davantage. Il lui posa une question ; elle était au comble de la confusion, voulut s'enfuir ; il la retint. Elle répondit enfin et disparut. — M. Allemand peu de minutes après redescendit en ville sans attendre M. Bourrat, mais il prit par les sentiers.

Le lendemain de sa visite, M. le curé monta à Prévoux. Mme Bourrat le reçut seul et resta enfermée avec lui pendant une heure. Lorsqu'il partit, elle monta chez son mari, où la séance fut moins longue. Elle passa enfin chez sa fille, et après une demi-heure d'entretien, la laissa en larmes. Ce ne fut qu'au soir, dans la solitude, que mademoiselle Bourrat sentit la joie immense qu'elle aurait à quitter la maison familiale.

Le surlendemain, M. Nicolas Allemand fut prié à dîner. Il fut comme à l'ordinaire parfait de réserve, et accepta avec humilité le bonheur qui allait être sien.

Les fiançailles de mademoiselle Bourrat et de M. Allemand furent rendues publiques. La nouvelle éclata comme un coup de foudre sur les familles de Valleyres — et elles étaient nombreuses — qui avaient des filles à marier. Comment n'avait-on pas songé plus tôt à M. Allemand ? Voilà que mademoiselle Bourrat l'épousait ; elle n'avait qu'à peine vingt ans, tandis que l'on comptait combien de filles de vingt-cinq ans et plus qui se desséchaient dans une attente vaine ! Lucie Maigret en fut malade. Mme Bourrat n'attendit pas la publication des actes de mariage pour régler la question de l'état-civil de son futur gendre. Mais ici M. le curé lui fut d'un grand secours. Il murmura quelques confidences à l'oreille d'une ou deux de ses paroissiennes de marque, sous le sceau du secret, s'entend. Mais le secret était trop lourd pour être gardé. Peu de jours après, les habitants de Valleyres se chuchotaient à l'oreille : — Vous savez, M. Allemand ? — Oui, ne trouvez-vous pas qu'il lui ressemble ? — Certainement, il y a quelque chose. Dans la démarche, n'est-ce pas ? — Vous vous souvenez de l'avoir vu à Valleyres, il y a trente ans. — Et l'on enviait les Bourrat de s'allier à un sang illustre, encore qu'illégitime. En réalité, M. Nicolas Allemand était le fils naturel de Marie Allemand, servante, et d'un personnage fort obscur, auquel son état interdisait et d'avoir des enfants et de les reconnaître. Mais, grâce à M. le curé, qui tint les promesses faites à Mme Bourrat, tout Valleyres enfila une piste infiniment plus romanesque.

Sur ces entrefaites Mme Bourrat eut la visite de Victoire. Elle apportait la nouvelle de la mort d'un bébé de six mois dans un village éloigné, lequel enfant n'avait pu résister, malgré sa

robuste constitution, aux premières chaleurs, — et à un manque continu de soins.

Le mariage eut lieu à la fin de juillet ; toute la famille Bourrat y versa d'abondantes larmes. Le jeune couple s'établit dans un appartement donnant sur le Cours. Le fermier de Prévoux, suivant les stipulations du contrat, y descendait chaque semaine, les fruits, légumes, œufs, lait et fromage nécessaires au ménage, sans compter un poulet hebdomadaire, quatre fois l'an un jambon, et, à la Saint-Michel et à la Saint-Jean, une barrique de vin.

Mme Nicolas Allemand eut un enfant dans les délais normaux. Puis, de deux en deux ans, M. Allemand avait de la méthode en tout, sa famille s'accrut d'un nouveau membre. Au cinquième, Mme Allemand fut gravement malade et devint stérile. Elle avait alors trente ans, était forte comme tous les Bourrat, adorait son mari et ses enfants, lesquels elle élevait du reste fort mal. Elle avait perdu un frère, et son père mourut peu après. Le couple Allemand vit ainsi sa fortune s'augmenter. M. Nicolas Allemand est une des autorités de la société de Valleyres, — il a sans doute hérité quelque chose de la prudence de son illustre ancêtre.

Mlle Lucie Maigret et Mlle Hélène Vertôt sont restées vieilles filles.

Claude Anet

A l'article de M. Bjœrnson (La revue blanche *du 15 avril 1901) sur*

L'INTELLECTUALITÉ FRANÇAISE,

M. Gustave Larroumet a répondu dans son feuilleton du Temps, *n° du 22 avril. (L'écrivain et le journal ont trop de notoriété pour qu'il soit nécessaire de rééditer cette réponse.)*

M. Bjœrnstjerne Bjœrnson nous prie d'insérer une réplique.

Monsieur Larroumet et l'Europe

Depuis plus de vingt ans je lis le *Temps* tous les jours. Cela pour deux raisons : la première, c'est que dans ce journal toutes les opinions sont traitées avec équité ; la seconde, que le ton des articles y est toujours courtois.

Dans son feuilleton du 22 avril, M. Larroumet s'écarte de ces deux règles. Rarement j'ai lu quelque chose de plus inexact et de plus brutalement offensant. Inexact, car M. Larroumet me prête des opinions sur la France, que je n'ai jamais exprimées. J'ai constaté que l'esprit français est exclusif et conservateur. Quant à la nature de cet esprit, à ses qualités propres, je n'en ai jamais rien dit ; surtout je n'ai pas tenu le langage que M. Larroumet se permet de m'attribuer.

Un homme sûr de ce qu'il avance ne traite pas aussi cavalièrement la vérité ni les règles de la courtoisie. Il se trouve d'ailleurs puni d'assez plaisante façon, puisque toutes les attaques qu'il dirige contre moi s'appuient sur des erreurs.

L'interview (1) publiée par un correspondant peu scrupuleux, contrairement à la défense expresse et réitérée que je lui en avais faite (en présence d'un témoin qui a confirmé la chose), eut lieu avant la représentation de mes pièces à Paris. A quoi rime donc l'insinuation de M. Larroumet, d'après laquelle mes déclarations auraient été faites sous l'empire du mécontentement, provoqué en moi par sa critique, alors que celle-ci n'était pas encore écrite ? Il y a plus de vingt ans que je professe les opinions formulées dans cette interview, qui, d'ailleurs, ont cours partout hors de France. Pour ce qui concerne la représentation de mes pièces à Paris, non seulement je n'ai pas cherché à les faire jouer, mais je m'y suis opposé, prévoyant que, pour tout

(1) « ... De là une interview, recueillie par la *Revue Hebdomadaire* et dans laquelle M. Bjœrnson déclarait que la France était close par « un mur de Chine », qui la fermait au bruit des gloires étrangères. » (G. Larroumet, *Temps*, 22 avril 1901.)

agrément, je n'en tirerais que des injures. Toutefois, mes amis m'ayant assuré que la représentation aurait malgré tout sa signification, il me sembla qu'il y aurait manque de courage à reculer. Voilà comment les choses se sont passées. Quel dommage pour le portrait que M. Larroumet s'est donné la peine de tracer de moi ! Ce portrait n'est pas seulement mauvais, il est absolument faux.

C'est par ces suppositions erronées que le critique du *Temps* se laisse entraîner à établir un parallèle entre Ibsen et moi. Il loue très fort le silence observé par Ibsen. Supposons cependant que ce dernier soit du même avis que moi ! En ce cas, est-ce vraiment en se taisant, ou est-ce en parlant qu'on fait preuve d'une supériorité plus grande ? Une telle classification n'indiquerait-elle pas un esprit digne de l'âge des perruques ? Moins on s'exposerait au contact des réalités de l'heure présente, plus on montrerait de noblesse de caractère, d'élévation d'esprit ! Nous autres Européens ne connaissons pas une aristocratie intellectuelle basée sur ce critérium, ni ne voulons même en entendre parler. Passons maintenant aux questions qui font l'objet de la discussion.

M. Larroumet n'a pas réussi à affaiblir un seul des exemples que j'ai donnés de l'esprit conservateur et exclusif des Français.

C'est un fait, et récemment, à la mort du célèbre artiste, on en a vu d'éclatants témoignages, que l'Europe tient Bœcklin pour le plus grand peintre-penseur contemporain. En niant cette vérité, M. Larroumet, le représentant de l'esprit français, ne fait que prouver surabondamment, que la France emploie dans ses jugements une échelle qui lui est particulière. M. Larroumet dit que Bœcklin est obscur : au point de vue de l'exécution, il peut y avoir beaucoup à redire sur cet artiste, mais seul l'esprit français peut le trouver obscur. N'est-ce pas le même reproche que les Français adressent depuis plus d'un siècle à Shakespeare ; que, dès le commencement, ils faisaient à Wagner; qui a trouvé son expression dans une préface qu'Alexandre Dumas fils consacre à Gœthe, et qui est un véritable scandale littéraire ? Nous autres, nous comprenons Bœcklin ; pour nous, tout ce qu'il a fait est clair. Mais M. Larroumet va plus loin et découvre des affinités entre Bœcklin et moi. Pour toute réponse, je pourrais me borner à lui rappeler l'hilarité que souleva cette découverte. Cependant, comme il est peu probable que M. Larroumet lise d'autres journaux que les fran-

çais, je crois devoir ajouter que cela montre combien peu M. Larroumet est en mesure de me juger en connaissance de cause. Connaît-il mieux Bœcklin ?

Mon second argument, qu'Ibsen ne figure pas encore au répertoire d'un théâtre permanent en France, ne se trouve nullement entamé par l'objection de M. Larroumet, qu'Alexandre Dumas fils ne figure pas à celui de Christiania. Dumas fils n'était pas un grand esprit. Ses ouvrages ont déjà vieilli. Nous avons récemment essayé d'en adopter les meilleurs : la tentative échoua. Pour Emile Augier, le résultat, bien qu'un peu moins catégorique, fut sensiblement le même. Nous sommes entraînés vers d'autres sphères d'idées. L'habileté, la science de l'exécution qui, à mon sens, atteignent chez Augier à la perfection, ne semblent donc pas posséder hors de France le prestige souverain dont ces qualités jouissent dans ce pays. N'y a-t-il pas là aussi un mur de séparation ? Et n'est-ce pas la raison pour laquelle « Patrie », le drame de M. Victorien Sardou, est appelé par M. Larroumet « le plus beau drame en prose de ce temps », tandis que nous lui refusons une place dans la littérature ? Une partie de la jeunesse française, qui, sur ce point, est d'accord avec moi (ou qui tout au moins se rapproche plutôt de mon avis que de celui de M. Larroumet), combat énergiquement le culte exclusif de la forme et des traditions, et juge très sévèrement la pièce de M. Sardou.

Afin de montrer les divergences qui existent entre nous en d'autres matières, j'ai parlé du duel Déroulède-Buffet et de l'affaire Dreyfus. J'ai voulu démontrer que chez les Français le sentiment de l'honneur revêt un caractère emphatique et se perd en des minuties, où nous ne pouvons le suivre. A cette conception particulière de l'honneur s'ajoute un scepticisme qui nous paraît insondable. Lès impolitesses de M. Larroumet ont-elles affaibli mon argumentation ? Loin de là ! Il dit que l'affaire Dreyfus « ne regarde pas l'étranger ». Comment ! Deux pays sont accusés de s'être servis du capitaine Dreyfus comme espion, leurs gouvernements déclarent de façon formelle qu'il n'en a jamais rien été, et cela pourrait ne pas regarder ces deux pays ? Le mépris avec lequel cette déclaration a été accueillie, le refus d'entendre les témoins et d'examiner des documents qui en eussent attesté l'exactitude, la violation de la justice que constituent ces procédés n'intéresseraient pas le monde entier ? J'affirme que la France (j'entends la plus grande partie de la nation française) a fait preuve en ceci d'un exclusivisme qui a indigné toute l'humanité civilisée

et qui suffit à lui seul pour justifier mon appréciation. En voulant défendre la nation française contre un reproche aussi grave, M. Larroumet tombe avec emphase dans la faute que j'ai précisément signalée. Jusqu'ici un pareil système de défense m'était complètement inconnu.

Enfin, n'est-ce pas faire preuve d'un exclusivisme incroyable que de s'offenser de mes convictions pangermaniques ? Je n'insiste pas sur l'injure qu'on essaye de me faire, en ayant l'air de croire que je serais devenu pangermaniste pour la circonstance ! Il y a près de trente ans que je le suis et maintes fois j'en ai fait l'aveu public. S'imagine-t-on que les Scandinaves ou les Allemands considéreraient comme une offense que les peuples latins s'unissent pour faire de la Méditerranée un lac latin ? Mes amis italiens peuvent témoigner que ce serait là mon désir. Rien ne hâterait davantage la délivrance du joug de la tradition et de l'exclusivisme que de vastes plans, notamment une entente entre des peuples de même race, ayant en vue l'intérêt de la paix et du commerce. Pour prouver à mes amis français combien j'étais éloigné de vouloir insulter la France en prononçant mon discours au Cercle de la Presse de Berlin, je terminerai en citant celles de mes paroles qui se rapportent à une alliance germanique pour la paix :

« Chaque été de superbes navires entrent dans nos fjords.
« Sous leurs pieds ils trouvent des eaux profondes et calmes,
« et des paysages grandioses les dominent. Mais chaque année
« le même souhait se présente à mon esprit : Puisse une autre
« visite, d'une signification plus haute, nous arriver bientôt !
« Puisse l'âme germanique pénétrer jusqu'à la fibre la plus
« secrète des peuples et faire parler le désir intime et profond
« qu'ils ont de s'unir dans une entente ! Alors la paix du monde
« serait assurée. Les peuples seraient assez forts pour l'imposer.
« La vie de l'humanité deviendrait plus fertile en grandes
« choses. Car d'autres conditions d'existence, des vues plus
« larges donnent naissance à un autre idéal et à des desseins
« plus vastes. C'est Berlin qui avec le plus d'énergie a travaillé
« à réaliser les anciens rêves d'unité allemande. De même,
« c'est Berlin qui donnera le plus de force au nouveau rêve pan-
« germanique : création d'une entente pour le maintien de la
« paix universelle ! C'est à la réalisation de ce rêve que je
« bois dans le Cercle berlinois de la Presse ! »

BJOERNSTJERNE BJOERNSON

Du Chômage

Parallèlement à la transformation du travail industriel, se développe le fait social qui en découle nécessairement : le chômage. Aucun phénomène ne se produit d'une manière si nette et si forte. Aucun n'affecte ce caractère de permanence et d'universalité : il sévit sur tous les points du globe « civilisé », soit à l'état chronique, soit à l'état de crise soudaine et meurtrière. Rechercher les causes de ce grand fait économique, en montrer l'étendue et l'intensité, la répercussion et les conséquences, c'est l'objet de cette étude.

INTENSITÉ

L'un des documents les plus instructifs que nous ayons sur le chômage est l'étude statistique établie par le colonel Wright en Massachussetts (États-Unis).

D'après cette étude prise en considération par les rédacteurs de l'Office du Travail (ministère du commerce français), en 1885 sur 816.470 habitants du Massachussetts pouvant se réclamer d'une profession, 241.589, c'est-à-dire plus de 29 o/o étaient fréquemment sans travail. La moyenne du chômage pouvait être évaluée à 4 mois et 10/11 par an pour chaque chômeur. Ce chiffre de 241.589 individus privés de travail près de cinq mois par an équivaut à 82.744 individus privés de travail d'un bout de l'année à l'autre, soit 11 o/o de la population laborieuse.

Or il est à remarquer que le chômage va croissant (de 1879 à 1885, cet accroissement a été de 110 o/o).

Au surplus, le Département fédéral du Travail des Etats-Unis a aussi entrepris en 1892 une enquête générale sur les quartiers populeux des grandes villes. Ont été considérés comme chômeurs ceux qui, durant l'année finissant au 31 mars 1893, sont restés inoccupés pendant plus d'un demi-mois). Les résultats ont été les suivants :

DURÉE MOYENNE DU CHÔMAGE

Baltimore,	3	mois,	6	Intensité	8 0/0
Chicago,	3	—	1	—	15 0/0
New-York,	3	—	1	—	9 0/0
Philadelphie,	2	—	9	—	15 0/0

En 1885, le colonel Wright estimait que le nombre des sans-travail de l'Union Américaine ne devait pas s'éloigner de *deux millions.*

Quant au nombre des sans-travail qui subissent tous les ans un chômage de 2 à 5 mois et qui sont forcés de vivre pendant ce chômage sur le salaire des temps laborieux, il s'élève au moins à six millions. Le

colonel Wright estime d'ailleurs que le salaire moyen (contrairement à la croyance aux hauts salaires américains répandue en Europe) s'élève à 1 dollar 16 cents par jour.

En France, un travail statistique établi en 1895, a donné des résultats presque identiques. La population ouvrière, prise dans son ensemble, ne trouve pas à effectuer 250 journées de travail en moyenne par individu et par an. Ce qui représente une moyenne de chômage de quatre mois par an.

D'autre part, d'après les évaluations fournies par les syndicats ouvriers, dit M. Lucien March, ingénieur à l'Office du Travail, le chiffre de la population ouvrière totale, pour un effectif moyen de 100, pourrait être fixé à 115 (cela signifie que 115 ouvriers se succèdent au même poste de 100, en raison de déplacements volontaires ou involontaires). On a ainsi établi le tableau suivant :

Sur un total de 115 ouvriers :

Présents en moyenne à l'atelier.	100
Occupés toute l'année	75

Les ouvriers occupés toute l'année composeraient donc les deux tiers de la population totale (75 : 115), et ceux occupés seulement d'une façon temporaire, un tiers. Quant à la population flottante, les ouvriers qui la composent effectueraient en moyenne 170 journées par an. (V. *Journal de la Société de Statistique de la Ville de Paris*, octobre 1898.)

Enfin, voici un document plus récent :

D'après les résultats du recensement professionnel du 29 mars 1896, 269.600 personnes des deux sexes étaient en chômage à cette date. Elles se répartissent ainsi suivant le temps depuis lequel elles se trouvent sans travail à cette date :

Une semaine et plus	10, 3	0/0.
Deux —	11, 3	—
Trois à quatre	15, 4	—
Cinq à huit	12, 0	—
Neuf à douze	9, 6	—
Treize à vingt-cinq.	12, 3	—
Vingt-six à cinquante et une	2, 5	—
Un an et plus.	9, 4	—
Durée inconnue	17, 2	—

En éliminant les deux dernières catégories, dit l'Office du Travail, la durée moyenne peut être évaluée à *deux mois*. Mais quelle singulière restriction ! On élimine ceux qui chôment constamment...

Ce phénomène se produit dans presque tous les pays de civilisation avancée.

Voici des renseignements fort éloquents sur le chômage subi par les membres de la Trade Union de mécaniciens « The amalgamated Society

of engineers » dans les districts de Manchester et de Leeds. Ils sont fournis par l'Office du Travail anglais, et extraits de « l'Abstract of labour » du Labour Department (1894-1895).

Nombre total des membres de la Trade Union des deux dictricts (moyenne pendant les quatre années 1887, 1888, 1889, 1890)... 5.918
Nombre total des membres ayant chômé un temps quelconque... 1.775

ce qui fait 30 o/o de chômeurs.

Voici comment se répartit la durée :

335 chômeurs sont privés de travail de		1 jour	à	1	semaine par an.		
635	—	—	1 semaine	à	4	semaines par an.	
282	—	—	4	—	8	—	—
152	—	—	8	—	12	—	—
96	—	—	12	—	16	—	—
62	—	—	16	—	20	—	—
47	—	—	20	—	24	—	—
40	—	—	24	—	28	—	—
28	—	—	28	—	32	—	—
21	—	—	32	—	36	—	—
22	—	—	36	—	40	—	—
17	—	—	40	—	44	—	—
15	—	—	44	—	48	—	—
23	—	—	48	—	52	—	—

On remarquera que si le nombre des membres qui ont chômé plus de 20 semaines ne représente en moyenne que 3,6 o/o du nombre total des associés, cette minorité fournit à elle seule la moitié du nombre global des jours de chômage subis par le groupe considéré. Ce qui signifie que la situation de cette catégorie de chômeurs, loin de présenter un caractère accidentel, présente un caractère permanent. C'est la détresse continue.

Cette intensité du chômage, si frappante en Angleterre, se retrouve en Allemagne à un degré non moins élevé.

Voici, d'après le *Reichsanzeiger,* quelques renseignements sur le chômage en Prusse d'après les recensements des 14 juin et 2 décembre 1895.

En relevant le nombre des chômeurs dans dix-huit grandes villes, dont la population totale était de 4.473.440 habitants, on a constaté que ces villes renfermaient 39 o/o de chômeurs le 14 juin et 23 o/o le 2 décembre.

D'autre part, au 2 décembre 1895, il y avait dans le royaume de Prusse un total de 553.676 chômeurs (hommes et femmes).

Dans ce nombre, 129.350 chômaient depuis un temps qui variait de un mois à trois mois; 61.340 étaient en chômage depuis plus de trois mois; 42.665 chômaient depuis un nombre de jours inconnu.

ORIGINES

Le ministère du commerce et de l'industrie a publié, au mois de décembre 1895, les résultats, en France, d'une enquête sur le chômage.

Voici le relevé des « causes » : 1° d'après les membres du Conseil supérieur du travail ; 2° d'après les syndicats ouvriers :

Conseil supérieur du travail.

22 membres ont indiqué les transformations rapides des machines et de l'organisation du travail ;

38 membres, les variations de la production à l'étranger, — concurrence étrangère ;

14 membres, l'influence des saisons ;
27 — l'irrégularité de la production, — surproduction ;
28 — l'abus de la concurrence et de la spéculation ;
31 — la prolongation excessive de la durée du travail.

Syndicats ouvriers.

14 membres ont indiqué l'influence des saisons ;
22 — la transformation rapide des machines ;
27 — l'irrégularité de la production, — surproduction ;
31 — la prolongation excessive de la durée du travail ;
38 — les variations de la production à l'étranger ;
29 — le sweating system (le système suant), l'abus de la concurrence des travailleurs entre eux ;
30 membres, l'abus de l'emploi des femmes et des enfants.

Ces divisions ne laissent pas d'être fort contestables. On a confondu souvent avec les causes du chômage « les circonstances qui résultent de la non-application des mesures que l'on suppose capables de le restreindre ». (Office du Travail.)

Examinons ces diverses causes d'un peu près. Et demandons-nous, par exemple, si certaines explications ne sont pas illusoires et si d'autres ne font pas double emploi.

Dans le premier groupe d'appréciateurs, 14 membres désignent l'influence des saisons ; ce sont d'ailleurs les moins nombreux. Peut-on prendre au sérieux cette explication ? Les aléas climatériques sont de toujours ; le chômage est moderne.

31 membres ont indiqué la prolongation excessive de la durée du travail ; comme si c'était une cause ! Il s'agit, nous le savons, d'une allusion à une mesure déjà proposée pour y remédier (les 8 heures...).

Les 38 et les 28 (voir le premier tableau) ont en vue : la concurrence de l'étranger sur le marché français et la concurrence des producteurs entre eux à l'intérieur. En réalité, ces deux causes n'en font qu'une : d'où qu'elle vienne, la concurrence est invariable dans son fonctionnement général et surtout dans ses conséquences.

Les 27 membres qui indiquent l'irrégularité de la production (surproduction) ne paraissent pas avoir compris que ce phénomène découle :

1° de la forme et de la nature même de la production, c'est-à-dire des procédés de fabrication coûteux (par l'emploi d'un outillage cher) qui exigent une production abondante et rapide; 2° de la concurrence elle-même qui oblige les producteurs à fabriquer beaucoup et vite par raison d'économie.

On voit donc qu'il ne reste en présence que deux considérations de réelle valeur : 1° celle qui est indiquée par les 22 membres annonçant la transformation rapide des machines et de l'organisation actuelle du travail; 2° celle qui est indiquée explicitement ou tacitement par les 38, les 28 et les 27 : la concurrence.

On remarquera que le tableau des causes fourni par les syndicats ouvriers est presque identique à celui que nous venons d'analyser — lequel émane des patrons ou des membres du Conseil supérieur du travail. Remarquons néanmoins que dans le second tableau figure une explication nouvelle : les syndicats ouvriers dénoncent l'emploi des femmes et des enfants dans l'usine comme une cause de chômage. C'est une apparence. L'introduction de la femme et de l'enfant est le plus souvent une conséquence de l'outillage mécanique, qui peut s'accommoder dans beaucoup de cas d'un simple manœuvre ou d'un être faible.

Disons en passant que ce n'est pas par « compassion » que l'ouvrier s'indigne de l'emploi de la femme et de l'enfant à l'usine. Sa rude existence, l'habitude et la nécessité, ne lui permettent guère d'entrer dans ces considérations. La vérité, c'est que la femme et l'enfant ont fait baisser le taux des salaires dans la plupart des métiers.

Reste donc deux causes capitales, *concurrence* et *machinisme*. Mais, à bien considérer, ces deux causes se confondent ; ou mieux, elles s'engendrent. Qu'est-ce que le machinisme, en effet, sinon le moyen par excellence de *concurrencer* ? L'outillage mécanique est l'arme ; la concurrence, le stimulant; l'enrichissement, le but.

La principale cause du manque de travail, c'est précisément le perfectionnement et la transformation de ce travail. D'ailleurs, si la machine apparaît en première ligne n'oublions pas qu'il faut compter aussi avec les progrès de la chimie, les méthodes de culture intensive, etc.

Le développement de la machinerie considéré comme facteur important du chômage est signalé par :

M. Chappée, fondeur, secrétaire de la Chambre de Commerce du Mans ;
M. Charvet, teinturier, président du Conseil des prud'hommes de Lyon (tissus) ;
M. Delahaye, mécanicien à Saint-Ouen ;
M. Deville, ouvrier bijoutier ;
M. Favaron, président de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production ;
M. Jour, membre du Conseil d'administration de la Chambre syndicale ;
M. Keufer, typographe, secrétaire général de la Fédération Française des travailleurs du livre ;

M. Millerand, député (aujourd'hui ministre) ;
M. Parché, charpentier, conseiller prud'homme à Paris ;
M. Portaillier, président du syndicat des ouvriers plombiers, couvreurs, zingueurs de la Seine ;
M. Rey, président du syndicat des ouvriers palissonniers d'Annonay ;
M. Rochat, contre-maître tisseur, à Lyon-Brotteaux ;
M. Villay, menuisier, membre du Conseil des prud'hommes de Lille ;
M. Barraillay fils, constructeur de navires à Lormont (Gironde) ;
M. Boude, raffineur de soufre, membre de la Chambre de commerce de Marseille.

Voici quelques exemples de l'intensité de la production des machines et des conséquences qui en résultent. Je les emprunte à M. Carroll D. Wright, commissaire du travail aux États-Unis, correspondant de l'Institut de France (cité par M. E. Levasseur, de l'Institut).

Fabrication de 400 essieux de voitures

	Nombre d'ouvriers employés	Nombre d'opérations	Nombre d'heures	Dépense totale en main-d'œuvre
A la main	2	6	466.40	56 dol. 93
A la machine	33	24	43.25	8 dol. 20

Bien que le nombre de travailleurs employés soit infiniment supérieur avec la machine (conséquence de l'extrême division du travail), le chef d'industrie a fait une économie de temps égale à neuf dixièmes et une économie de salaire égale à six septièmes.

Fabrication de 100 paires de bottes

	Nombre d'ouvriers employés	Nombre d'opérations	Nombre d'heures	Dépense totale en main-d'œuvre
A la main	2	83	1456	408 dol. 50
A la machine	113	122	154	35 dol. 40

Ainsi, on emploie un neuvième du temps, on dépense un douzième en salaire. (Evidemment, la moyenne du salaire a baissé.) Comme il y a économie de temps et accroissement de la production, et que la consommation n'est pas illimitée, il y a forcément chômage : la surproduction entraîne les lock-out ou grèves patronales.

Fabrication de 20,000 clous

	Nombre d'ouvriers employés	Nombre d'opérations	Nombre d'heures	Dépense totale en main-d'œuvre
A la main	3	3	236.25	20 dol. 24
A la machine	83	20	1.49	0 dol. 29

Ici le temps de travail est réduit de 150 à 1 et le coût de la main-d'œuvre de 100 à 1. Le bénéfice est prodigieux.

Tables de marbre (25 pieds carrés) 2 mq 32

	Nombre d'ouvriers employés	Nombre d'opérations	Nombre d'heures	Dépense totale en main-d'œuvre
A la main	2	1	6000	500 dol.
A la machine	3	3	11.30	2 dol. 2

M. Ringelman a fourni à M. Levasseur, sur les travaux agricoles, des renseignements comparatifs d'où il résulte que le labour d'un hectare de terre prend 80 jours à la bêche et 2 jours 1/2 seulement avec une charrue attelée de chevaux ; que la récolte d'un hectare de blé dure 3 jours à la sape et de un tiers à un cinquième de jour à la moissonneuse-lieuse.

Pour le battage du blé, le travail comparé est plus saisissant :

Au fléau, un homme donne de 1 hectolitre 1/2 à 2 hectolitres de blé par jour ; la machine (batteuse à double nettoyage à vapeur, desservie par 40 personnes) donne 190 à 200 hectolitres par jour.

C'est l'emploi de ces 40 personnes qui fausse l'opinion des économistes sur le chômage : « 40 personnes au lieu d'une, disent-ils, c'est donc qu'il y a occupation énorme de la main-d'œuvre. »

Mais combien de temps dure cette occupation ? Tout est là. En effet, 200 hectolitres de grain représentent environ 100 à 150 journées au fléau. Il y a donc diminution considérable du temps de travail, c'est-à-dire chômage.

On pourrait multiplier les citations. Les résultats sont toujours pareils : économie de temps, économie d'argent sur la main-d'œuvre, augmentation apparente des ouvriers occupés (apparente à cause de la division du travail), en réalité diminution du temps de travail total, c'est-à-dire chômage normal, naturel, inévitable. Ajoutons enfin que pour les privilégiés qui travaillent, le salaire moyen a diminué. En effet, en additionnant les 672 cas de l'enquête Carroll D. Wright, on trouve 190.838 dollars pour le travail à la main et 12.185 dollars pour le travail à la machine, soit environ 15 fois et demie moins.

CONSÉQUENCES

La machine perfectionnée, multipliée, a nécessité la concentration de la grande industrie ; la petite industrie et le petit métier ne pouvant pas disposer d'un outillage aussi coûteux. Il faut des capitaux, beaucoup de capitaux. Nous ne sommes plus à l'époque où « l'économie, l'épargne » faisaient quelque chose pour l'avenir et le développement d'une industrie. Aujourd'hui, les économies sont inutiles, insuffisantes et peut-être même dangereuses.

Nous avons dit que la grande industrie avec son outillage perfectionné rendait le « métier » superflu. En effet, les professions d'artisans disparaissent. Dans tous les pays industriels, le nombre de ceux qui travaillent pour une clientèle personnelle diminue. En 1897, le Reichstag

allemand, inquiet de la décadence du métier, a voté un projet de loi qui rend obligatoire, en certains cas, l'association corporative. Nos socialistes français n'ont pas pris garde à la haute signification de ce fait. La même inquiétude a inspiré au gouvernement autrichien des modifications au code industriel de l'Empire. Les corporations ont reçu le droit de se créer des ressources en levant des taxes sur l'inscription de leurs membres et de leurs apprentis, de se fédérer par districts. Mais toutes ces mesures ne trahissent que la transformation du travail sans pouvoir y apporter un remède sérieux. On n'entrave pas une pareille évolution économique à coups de décrets.

En France, le mouvement est non moins rapide. Il résulte d'une enquête ouverte, il y a quelques années, par l'Office du Travail que les professions d'artisans diminuent :

A Lyon, c'est la Croix-Rousse, berceau de la soierie, qui se dépeuple d'apprentis et d'ouvriers ; les ébénistes émigrent ou changent de profession ; les sculpteurs sur bois en sont réduits à la trolle pour les bazars ; l'orfévrerie, la bijouterie, le bronze, la tréfilerie manquent non seulement de spécialistes de haute valeur, mais d'ouvriers ordinaires ; il n'y a plus de relieurs, les verriers vivent misérablement.

A Marseille, dans l'ébénisterie et la menuiserie, le nombre des artisans diminue chaque jour. La bijouterie, qui avait conquis une grande réputation par une fabrication spéciale très soignée, est en décadence complète. Tombée aussi la ferronnerie d'art, il y a quarante ans très prospère. A Nîmes, disparition de l'ébénisterie, de la ferronnerie, de la bijouterie et de l'imprimerie, industries fort brillantes dans la première partie de ce siècle. A Toulouse, patrons et ouvriers ébénistes déclarent que dans vingt ans l'industrie n'existera plus. On ne trouverait pas un ferronnier d'art, et pourtant autrefois, sur ces bords de la Garonne, le fer forgé était en grand honneur. L'industrie des vitraux d'art est à la veille de sa disparition. Plus d'ateliers importants de bijoutiers et d'orfèvres comme il en existait tant jadis.

A Bordeaux, les ateliers d'ébénisterie sont fort menacés par la concurrence à bon marché des usines rurales du Midi, les bijoutiers et les orfèvres, les peintres décorateurs et les sculpteurs ornemanistes végètent.

A Nantes, dans toutes les industries, on réclame des réformes radicales pour le recrutement des apprentis, pour l'enseignement professionnel des ouvriers (tout cela est contradictoire puisque ce sont les perfectionnements mêmes de la fabrication qui ont rendu l'apprentissage inutile).

A Rennes, bientôt on ne trouvera plus de ces ébénistes, menuisiers et verriers qui étaient renommés il y a moins d'un demi-siècle dans toute la Bretagne.

Autrefois, après Paris, Rouen passait pour la ville de France possédant le plus de sculpteurs, statuaires et ornemanistes d'une habileté incontestée ; elle avait aussi des ébénistes et menuisiers fort habiles ; en

fait de métiers d'art elle ne peut offrir aujourd'hui que quelques ferronniers et verriers. Tous ces travaux se font mécaniquement.

En résumé, la situation de notre pays n'apparaît pas différente de celle qui a provoqué en Allemagne la loi sur les corporations de métiers.

La décadence du métier, l'expansion de la machinerie à toutes les branches de la production, la rapidité de cette production, son intensité prodigieuse ont donc rendu une grande partie de la main-d'œuvre superflue.

En 1880, M. Evans écrit de Midland : « Malgré l'état de dépression sur le marché, l'exploitation du charbon s'est accrue de 1/2 million et la quantité d'ouvriers a diminué. » A 295.000 tonnes de plus à Worcestershire, correspond 1.500 ouvriers de moins. En général, depuis 1874, les régions minières sont atteintes de surpopulation chronique, le va-et-vient des bras employés, tantôt en baisse, tantôt en hausse, aboutit finalement en 1883 à la hausse de 27 o/o de la production, et à la suppression de 38.000 ouvriers.

Les travaux statistiques de Schippel établissent rigoureusement que le nombre des travailleurs réguliers diminue sans cesse.

Plusieurs économistes se plaisent à répéter que la machine élève les salaires. Cela est vrai pour une minorité, cela est tout à fait inexact pour la masse. Du reste, voici une opinion orthodoxe :

« Comme il n'y a pas de surproduction dépassant la mesure des besoins, et que l'immigration fait affluer dans les cités industrielles plus de sujets que n'en peuvent occuper les machines, il arrive que l'excédent se trouve refoulé vers la petite industrie, et, par suite de la concurrence des demandes de travail, y fait réduire les salaires ; c'est donc un effet indirect de l'emploi des machines, en ce sens que celles-ci font naître des espérances illimitées suivies de déceptions » (Alfred des Cilleuls. Discussion à la Société d'Économie politique, 5 février 1898).

Ajoutons, avec M. Levasseur, que la machine exerce encore une influence dans le sens de la baisse des salaires chaque fois qu'elle substitue la femme à l'homme, ou lorsqu'elle accomplit automatiquement un travail qui exigeait auparavant un ouvrier très habile, — deux cas très fréquents.

On peut donc dire avec M. Goldberg, qu'une force fatale entraîne vers le paupérisme la société actuelle. Des foules, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont condamnés à l'espoir factice du travail à trouver ou aux bonnes grâces de l'Assistance.

Et maintenant, qui peut mettre en doute que la recrudescence de vagabondage et de la prostitution soit la conséquence directe de cet état de choses ? Et comment ne pas rire ou s'attrister aux sottises débitées depuis plusieurs années dans la presse à l'endroit des vagabonds (1).

---

(1) Voici comment s'exprime un membre du Conseil de la Société générale des Prisons : « Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé du vagabond ; tous les écrivains s'accordent à le définir par deux mots : il a horreur de travail, et il craint la solitude. » (Séance, 15 déc. 1897, L. Rivière).

Le nombre des chemineaux, des nomades errant de village en village s'accroît dans de telles proportions que le législateur commence à s'inquiéter sérieusement et à réclamer des mesures énergiques. M. Jean Cruppi, par exemple, veut distinguer dans le vagabond le paresseux (le paresseux forcé) d'avec le malheureux. Rien de plus superficiel et de plus fantaisiste que cette distinction (1).

« Les dernières statistiques criminelles, lit-on dans un rapport de M. de Marcère, révèlent que les affaires de vagabondage suivies ou non, atteignent en un an le chiffre de 39.500. D'autre part, une enquête ouverte en 1895, sur les abris communaux a fait ressortir que 466.000 individus avaient, au cours d'une année, passé la nuit dans les abris ruraux. Enfin en 1895 l'ordre fut donné à la gendarmerie d'interpeller le même jour sur toutes les voies de communication, les individus inconnus dans les régions qu'ils parcouraient, de les interroger, de relever leurs papiers d'identité, leur état civil, leur profession et de procéder à une sorte de dénombrement de cette population vagabonde. Beaucoup d'isolés échappèrent à ce recensement, la gendarmerie devant porter ses investigations surtout sur les individus voyageant en bandes et accompagnés de roulottes (autant dire la minorité) ; néanmoins, on peut constater qu'ils étaient au nombre de 25.000. »

Et l'on ne comptait pas les 100.000 (chiffre officiel) de Paris, et ceux de Marseille, de Lyon, de Bordeaux, etc., etc. L'augmentation du nombre des vagabonds est d'ailleurs caractéristique de tous les pays de civilisation industrielle avancée. En Angleterre, le président du *Local Government Board*, haut fonctionnaire qui a dans ses attributions un grand nombre de celles qu'exerce notre ministre de l'Intérieur, a envoyé, le 25 février 1896, à tous les bureaux des pauvres une circulaire pour se plaindre de l'accroissement du nombre des vagabonds. Une enquête avait démontré qu'en dix ans il avait doublé. Ajoutons que ce fonctionnaire recommande aussi d'appliquer aux vagabonds la cellule toutes les fois que cela est possible, « parce qu'il n'y a que la cellule qui puisse les intimider... »

« A la dernière assemblée du Conseil supérieur des prisons (1897) dit M. Voisin, conseiller à la Cour de Cassation, il a été fait par M. le Directeur de l'Administration pénitentiaire une communication très rassurante au point de vue de l'exécution de cette loi (la loi de 1875), car, en 1898 nous aurons, en plus, de 400 à 500 cellules. »

Tel est, pensent ces messieurs, le remède au chômage.

CONCLUSIONS

Il est donc *démontré* que le chômage n'est pas un « accident » comme autrefois. Il ne se produit pas à intervalles éloignés : il sévit d'une façon permanente. Il est fonction de la machine. Il est inévitable, irrémédiable. Il est un des anneaux de l'évolution.

---

(1) « Là sera l'éternelle difficulté : distinguer l'homme manquant de travail sans sa faute de celui qui en manque parce qu'il n'en veut pas trouver. » (Hubert-Valleroux, *Economiste français*, 4 juin 1898.)

« L'élément chômage, dit M. Hector Depasse, membre du Conseil supérieur du travail, fait partie essentielle de la constitution du travail ; le chômage n'est pas en dehors du travail ni contre lui, il est avec lui et en lui ; il est un élément constitutif et reproducteur du travail même. »

C'est là une vérité de fait qui ne peut échapper à aucun observateur attentif. Aussi les grands industriels se montrent-ils sceptiques à l'endroit des palliatifs et des remèdes préconisés contre ce phénomène universel qui « affecte des allures constantes et générales, comme si c'était un phénomène de la nature, et qui peut venir frapper les familles des travailleurs — du bout du monde. »

En 1894, au congrès des Catholiques allemands à Cologne, un industriel, M. Vogeno proclamait que le chômage est dû au système économique actuel :

« C'est, a-t-il dit, le résultat naturel du système de production moderne. Par suite de la concurrence illimitée et de la crise industrielle, le chômage, qui n'était jadis qu'une épidémie éclatant à chaque période de dix ans, est devenu de nos jours une maladie chronique. Nous ne devons pas nous borner à combattre le phénomène dans ses effets, mais à écarter les causes qui le produisent (1). »

Certains économistes, il est vrai, les théoriciens du libre-échange, attribuent le développement du chômage aux tarifs douaniers : ils prétendent que « c'est parce que les marchés se rétrécissent de plus en plus que les crises surviennent à l'improviste. »

Si cela était vrai, il n'y aurait jamais eu de chômage en Angleterre qui a été libre-échangiste jusqu'à ces dernières années. Or on sait que les lock-out (ou grèves patronales) causées par des crises de surproduction sont fréquentes dans ce pays. D'ailleurs, même sous un régime de libre-échange absolu le chômage existerait au même degré, car la consommation n'est pas illimitée, et comme la production machiniste est abondante et rapide, il doit y avoir forcément arrêt de la production, c'est-à-dire arrêt du travail : chômage.

On conçoit maintenant que ce phénomène bouleverse la société jusque dans ses fondements et qu'il fasse naître les théories les plus extravagantes, les systèmes les plus chimériques, les mouvements les plus incohérents et les plus contradictoires.

Déjà ces conditions d'existence nouvelle — crise du petit commerce, crise de la petite et de la moyenne industrie, disparition des métiers, encombrement forcé des carrières « libérales », c'est-à-dire chômages

(1) On devine que toutes les expériences d'assurances contre le chômage ont échoué ; celles qui paraissent avoir réussi sont des œuvres d'assistance comme les expériences de Berne et de Cologne. D'ailleurs à Saint-Gall, en novembre 1896, un vote populaire décida que la caisse de chômage cesserait d'exister ; les ouvriers qui chômaient le moins se plaignaient de payer pour ceux qui chômaient le plus : la pauvreté se dépouillait pour l'indigence.

permanents ou croissants — ont permis à l'antisémitisme, au nationalisme, au catholicisme social, au néo-césarisme et même au socialisme, c'est-à-dire à toutes les formes admises du mécontentement, d'apparaître ou de s'imposer.

Quand le malaise est extrême, on devient agressif et crédule : on s'en prend aux juifs, aux jésuites, aux généraux, aux francs-maçons, aux parlementaires, aux protestants, aux métèques, au gouvernement, à Rothschild, à Rochefort, aux époux Deschanel, à Gyp, etc., etc. Tandis que les uns et les autres ne sont que des jouets, des dupes, des profiteurs ou des victimes.

Le 5 janvier 1897, dans une discussion à la Société d'Économie politique, un économiste distingué prononçait ces graves paroles :

La France a en trop cinq ou six millions de travailleurs.

Nous disons, nous : cinq à six millions d'êtres qui ont terminé leur rôle historique. C'est l'ère du travail humain qui se ferme. Les peuples traversent une crise sans exemple dans l'histoire universelle : ils s'appauvrissent au sein de l'abondance. C'est dans les pays les plus riches (les Etats-Unis et l'Angleterre) que le paupérisme est le plus intense. Et l'on est en droit de se demander si nous marchons vers une servitude nouvelle ou une liberté inconnue.

Henri Dagan

Pan[1]

XXIII

Un mille au dessous de moi j'aperçois la mer. Il pleut ; je suis assis sur la montagne, abrité par un rocher surplombant. Je fume ma pipe sans relâche ; chaque fois que je la rallume, le tabac sort des cendres sous forme de rouges vermisseaux. Ainsi grouillent dans mon cerveau les pensées. Devant moi est un tas de rameaux desséchés, vestiges d'un nid détruit, et mon cœur est pareil à ce nid.

Je me souviens des moindres détails de cette journée et de la journée suivante... Oh ! comme je fus malmené !...

Me voici sur la montagne. L'air et la mer sont remplis de mugissements, les plaintes du vent résonnent, effrayantes, à mes oreilles. Au large sont des yachts, toutes voiles ferlées, ils portent des êtres humains qui vont Dieu sait où ! La mer se soulève en faisant jaillir l'écume, on la dirait peuplée de colosses furieux qui agitent bras et jambes et s'interpellent en hurlant... Non ! dix mille démons s'amusent, la tête dans les épaules, à battre l'eau du bout de leurs ailes pour la blanchir d'écume. Là-bas sur un récif, apparaît un triton, il secoue sa crinière en regardant un voilier avarié, que le vent pousse au loin, sur l'Océan désert...

Je suis heureux d'être seul, heureux que personne ne puisse voir mes yeux ; je m'adosse à la montagne dans la certitude de n'être pas épié. Un oiseau plane au-dessus du rocher avec un cri strident. Au même instant un bloc se détache et roule vers la mer. Je reste longtemps immobile, un apaisement se fait en moi ; une sensation de bien-être m'envahit dans la sécurité de mon abri, tandis que la pluie fait rage. Je boutonne ma veste en remerciant Dieu de ce chaud vêtement. Et je m'assoupis...

L'après-midi est venue. Je marche vers ma baraque pendant qu'il pleut encore. Et je fais une rencontre des plus imprévues. Édouarde est devant moi dans le sentier, Édouarde, mouillée par l'averse, mais souriante. — « Ah ! c'est comme ça ! » me

---

(1) Voir *La revue blanche* des 15 mars 1er et 15 avril et 1er mai 1901.

dis-je, en proie à une colère subite. Les doigts crispés sur mon fusil, je continue d'avancer, tandis que, souriant toujours, elle me crie :

— Bonjour !

J'approche encore de quelques pas, puis je dis :

— Je vous salue, ma belle demoiselle !

Elle reste ébahie de mon humeur narquoise. Hélas ! je parlais sans savoir ce que je disais... Elle esquisse un sourire craintif.

— Venez-vous de la montagne? En ce cas vous devez être trempé... J'ai ici un fichu, voulez-vous l'accepter? Il ne me sert de rien... Mais vous ne me connaissez plus?

Et elle baisse les yeux en hochant la tête.

— Un fichu! dis-je en ricanant. Moi, j'ai une veste, la voulez-vous? Elle ne me sert de rien, je l'aurais prêtée à n'importe qui; prenez-la donc sans crainte. Je l'aurais volontiers donnée à quelque femme de pêcheur.

Elle m'écoutait avec tant d'attention qu'elle devenait laide, oubliant de fermer la bouche. Elle avait dénoué son fichu de soie et le tenait à la main. Je retirai vivement ma veste.

— Pour l'amour de Dieu, remettez ce vêtement. M'en voulez-vous à ce point? Voyons, passez votre veste bien vite, avant d'être mouillé jusqu'aux os.

Je remis ma veste.

— Où allez-vous? demandai-je d'une voix sourde.

— Nulle part... Je ne comprends pas que vous ayez pu enlever votre veste...

— Que faites-vous du baron, aujourd'hui? M. le comte ne peut pas être en mer par ce temps.

— Glahn, j'ai quelque chose à vous dire...

Je l'interrompis :

— Puis-je vous prier de porter mes compliments au duc?

Nos regards se croisent. Je suis prêt à lui couper de nouveau la parole dès qu'elle ouvrira la bouche. Mais ses traits se contractent douloureusement. Je détourne les yeux en disant :

— Sérieusement, Mademoiselle Édouarde, repoussez les hommages de ce prince. Ce n'est pas le mari qu'il vous faut. Je vous garantis qu'il est en train de se demander s'il daignera ou non vous épouser... Ce n'est pas votre affaire, vous dis-je.

— Ne parlons pas de cela, Glahn. J'ai beaucoup pensé à vous... Mais vous auriez été capable d'ôter votre veste et de vous mouiller pour l'amour d'une autre, tandis que, moi, je venais à vous...

Je haussai les épaules :

— Laissez-moi vous proposer le docteur. Qu'avez-vous à redire à ma proposition? C'est un homme dans la force de l'âge, une intelligence supérieure. Pensez-y!

— Écoutez-moi une minute.

— Ésope, mon chien, m'attend dans ma hutte.

Je soulevai ma casquette et je dis encore une fois :

— Salut, ma belle demoiselle!

Voyant que je m'éloignais, elle poussa un cri :

— Ne m'arrache pas le cœur! Je suis venue ici, je te guettais; je souriais quand tu vins à moi. Hier, j'étais sur le point de perdre la raison, parce que je ne pensais qu'à une seule chose... la tête me tournait à force de penser à toi. Aujourd'hui j'étais dans la salle; quelqu'un entra, je n'eus pas besoin de lever les yeux, je savais qui c'était. « — Hier, dit-il, j'ai ramé un demi-quart de lieue. — N'étiez-vous pas fatigué? demandai-je. — Si, très fatigué; il m'est venu des ampoules aux mains, » ajouta-t-il tristement. Je pensai : Ce sont les ampoules qui l'attristent!... Un moment après il me dit : « — La nuit dernière j'ai entendu un bruit de voix sous mes fenêtres. Votre femme de charge causait très tendrement avec un de vos commis.— Oui, ils vont s'épouser. — Mais il était deux heures. — Eh bien! la nuit est à eux. » Il rajusta ses lunettes d'or sur son nez et reprit : — Pourtant, ne trouvez-vous pas que cela fasse mauvais effet, au milieu de la nuit?... » Je continuais de ne pas le regarder. Dix minutes se passèrent ainsi. « — Puis-je vous mettre un châle sur les épaules? me demanda-t-il. — Non, merci! — Ah! si j'osais seulement prendre votre petite main!... » Ma pensée était ailleurs, je ne répondis pas. Il posa sur mes genoux une boîte que j'ouvris; elle renfermait une épingle surmontée d'une couronne et ornée de dix pierres... Glahn, voici l'épingle, veux-tu la voir? Je l'ai foulée aux pieds, vois, elle est tordue... « — Que ferai-je de cette épingle? demandai-je. — Vous la porterez. » Mais je lui rendis le bijou en disant : « — Laissez-moi, je pense à un autre. — Quel autre? — Un chasseur! Celui-là ne m'a donné en souvenir que deux ravissantes plumes d'oiseau... reprenez votre cadeau!... » Il ne voulut pas le reprendre. Alors seulement je le regardai, ses yeux étaient perçants. « — Je ne reprendrai pas l'épingle, dit-il, faites-en ce que vous voulez, écrasez-la!... » Je me levai aussitôt et j'appuyai mon talon sur l'épingle... Cela s'est passé ce matin. Pendant quatre heures j'attendis; enfin, après le dîner, je sortis. Je le rencontrai sur la route. —

« Qu'allez-vous faire? me demanda-t-il. — Retrouver Glahn et le supplier de ne pas m'oublier... » Je te guette ici depuis une heure de l'après-midi. Adossée à un arbre, je te vis venir, tu étais pareil à un dieu. Ta stature, ta barbe, tes épaules, tout ce qui est toi me remplit d'amour... Mais tu t'impatientes, tu veux t'en aller, tu ne penses qu'à t'en aller... je te suis indifférente, tu ne me regardes même pas...

J'étais resté à l'écouter. Quand elle se tut, je fis quelques pas. J'avais trop souffert, mon cœur s'était endurci. Je la regardai avec un sourire et, m'arrêtant de nouveau :

— J'y songe, vous aviez quelque chose à me dire?

Cette ironie parut lasser sa constance.

— Quelque chose à vous dire? fit-elle. Oui, mais je vous l'ai dit... N'avez-vous donc rien entendu?... Non, je n'ai plus rien à vous dire.

Sa voix tremblait sans que j'en fusse ému.

XXIV

Le lendemain matin, Édouarde était devant ma bicoque lorsque j'en sortis.

Pendant la nuit j'avais réfléchi et pris une dètermination... Pourquoi me laisser abuser encore par cet être capricieux, une fille sans instruction, élevée parmi les pêcheurs? N'y avait-il pas assez longtemps que son nom, inscrit dans mon cœur, le déchirait? Assez pensé à cela!... Au reste, il me vint à l'esprit que mon indifférence et mon ironie me serviraient peut-être auprès d'elle. Oh! comme je l'avais supérieurement raillée! Après qu'elle m'a tenu un discours de plusieurs minutes, je demande tranquillement :

— J'y songe, n'aviez-vous pas quelque chose à me dire?

... Elle se tenait près de la pierre et paraissait très surexcitée D'abord elle fit un mouvement pour s'élancer vers moi, les bras étendus. Mais elle s'arrêta et se tordit les mains. Je la saluai sans rien dire.

— Glahn, commença-t-elle, je n'ai qu'une chose à vous dire aujourd'hui.

Je ne bougeai pas.

— Il m'est revenu que vous étiez chez le forgeron l'autre soir. Éva était seule...

Je fis un geste d'étonnement.

— De qui tenez-vous cela ?

— Je ne fais pas d'espionnage. Mon père me l'a raconté hier soir. Lorsque je rentrai, mouillée, il me dit : « — Tu as insulté le baron aujourd'hui. — Non, répondis-je. — D'où viens-tu ? — J'ai vu Glahn... » C'est alors que mon père me le raconta.

Je surmontai ma douleur et je dis :

— Éva est venue ici.

— Elle est venue ici ? Dans la hutte ?

— Plusieurs fois. Je l'ai fait entrer chez moi et nous avons causé.

— Ici !

Moment de silence. Je pensais : « Ne faiblissons pas ! » et je repris :

— Puisque vous avez l'amabilité de vous mêler de mes affaires, je ne serai pas en reste avec vous. Hier je vous ai proposé le docteur. Avez-vous réfléchi à la chose ? Car il ne saurait être question du prince.

Un éclair brilla dans ses yeux.

— Savez-vous bien que le baron vaut mieux que vous. Il a de la tenue, il ne casse pas les verres, il n'en veut pas à mes souliers. Il sait se conduire, mais vous vous rendez ridicule, j'ai honte de vous, comprenez-vous... Vous êtes absolument insupportable.

Ses paroles me blessèrent profondément. Je baissai la tête :

— Vous avez raison, je suis maladroit devant le monde. Soyez indulgente ! J'habite de préférence la forêt, j'y suis heureux. Là mon manque de savoir-vivre ne choque personne. Dès que je quitte ma solitude je suis obligé constamment de m'observer.... Depuis deux ans je n'ai guère vécu avec mes semblables.

— On peut s'attendre de votre part aux pires inconvenances. A la longue on se fatigue de vous surveiller.

Quelle intonation cruelle dans ces mots ! J'éprouvai une atroce souffrance, je chancelai sous la violence de l'attaque. Mais Édouarde n'avait pas fini :

— Vous pourriez charger Éva de cette surveillance.... Dommage qu'elle soit mariée !

— Vous dites qu'Éva est mariée ?

— Oui, mariée.

— Avec qui ?

— Vous devez le savoir. Éva est mariée avec le forgeron.

— Elle n'est pas la fille du forgeron ?

— Non, elle sa femme. Croyez-vous que je mente ?

Mon étonnement était grand. Je répétais en moi-même :

— Eva est mariée...

— Votre choix est heureux, poursuivit Édouarde.

Cela continuait ! Je commençais à trembler d'indignation et je m'écriai :

— Suivez mon conseil, épousez le docteur. Le prince n'est qu'un vieil imbécile.

Emporté par la colère, j'exagerai l'âge du baron ; je prétendis qu'il était chauve, à demi-aveugle, sottement vaniteux puisqu'il portait une couronne à ses boutons de chemise :

— Je ne me soucie pas de faire plus ample connaissance avec lui. Rien d'intéressant en lui, il est absolument nul, sans personnalité.

— Au contraire, c'est quelqu'un, cria-t-elle d'une voix saccadée. Il est beaucoup plus que tu ne penses, espèce d'homme des bois ! Attends un peu, je le prierai de te parler. Tu ne veux pas croire que je l'aime. Tu te trompes et tu en auras la preuve. Car je l'épouserai... nuit et jour je vais penser à lui. Souviens-toi que je te dis : je l'aime. Fais venir Éva ici, oui, fais la venir, cela m'est bien égal... Mais j'ai hâte de m'en aller...

Elle fit un bout de chemin dans le sentier en marchant à pas courts et précipités. Puis elle se retourna, affreusement pâle, et vociféra :

— Et que je ne te revoie plus jamais !

XXV

Les feuilles jaunissaient, les pommes de terre étaient en fleur. La chasse recommença, je tuais des gélinottes, des orfraies et des lièvres ; un jour je tuai un aigle. Un ciel élevé, très calme, des nuits fraîches, et des sons clairs, dans les bois et les champs. Le monde se recueillait, paisible et grand.

— Je suis sans nouvelles de M. Mack au sujet des deux plongeons tués par moi, dis-je au docteur.

— C'est grâce à Édouarde. Elle s'est opposée à ce qu'il fût donné suite à l'affaire.

— Je ne la remercierai pas.

Derniers jours d'été. Les sentiers serpentaient comme des rubans à travers la forêt envahie par des teintes jaunes, chaque jour une étoile nouvelle s'allumait au ciel, la lune se distinguait à peine, semblable à une ombre, ombre dorée trempée dans de l'argent...

— Dieu ait pitié de toi, Éva, tu es mariée !

— Ne le savais-tu pas ?

— Non, je ne le savais pas.

Elle serra ma main sans rien dire.

— Dieu ait pitié de toi, enfant, qu'allons-nous faire ?

— Ce que tu voudras. Tu ne pars peut-être pas encore. Je veux être heureuse tant que tu seras là.

— Non, Éva.

— Si, tant que tu seras là !

— Non, plus jamais... va-t'en, Éva !

Des nuits passent, des jours aussi. C'est la troisième journée depuis cet entretien. Éva chemine sur la route avec un fardeau. Combien de fagots cette enfant a-t-elle déja rapportés de la forêt dans le courant de l'été !

— Pose ton fardeau à terre et laisse-moi voir si tes yeux sont toujours aussi bleus.

Ses yeux étaient rouges.

— Éva, souris-moi ! Je ne puis plus te résister, je suis à toi, à toi...

Maintenant c'est le soir. Éva chante, j'entends sa voix, mon sang brûle.

— Tu chantes ce soir, Éva.

— Oui, je suis contente !

Comme elle est plus petite que moi, elle saute pour passer ses bras autour de mon cou.

— Éva, tu t'es écorché les mains...

— Cela ne fait rien.

Sa figure est rayonnante.

— Eva, as-tu causé avec M. Mack ?

— Une seule fois.

— Qu'a-t-il dit? et toi, qu'est-ce que tu as dit ?

— Il se montre très dur envers nous, il fait travailler mon mari nuit et jour sur le môle. A moi, il donne toute sorte d'ouvrage. Ne m'a-t-il pas ordonné de faire le même travail que les hommes !

— Pourquoi agit-il ainsi ?

Eva baisse les yeux.

— Pourquoi ?

— Parce que je t'aime.

— Mais comment le sait-il ?

— Je le lui ai dit.

Nous restons silencieux un moment. Puis je reprends :

— Plût à Dieu qu'il ne fût pas dur avec toi !

— Oh! cela ne fait rien, rien du tout.

Sa voix vibre dans la forêt comme un chant menu et tremblotont.

De jour en jour les feuilles jaunissent davantage, l'automne est proche, les étoiles sont en plus grand nombre au firmament, la lune est pareille à une ombre argentée trempée dans l'or. Ce n'est pas encore le froid, mais seulement un silence pénétré de fraîcheur. Les bois sont vivants. On dirait que chaque arbre devient pensif. Les baies ont mûri.

Nous arrivons au vingt-deux août et aux trois nuits d'épreuve.

KNUT HAMSUN

(A suivre.)

Traduit du norvégien par Mme R. RÉMUSAT.



Notes politiques et sociales

LA GRÈVE ÉPOUVANTAIL.

M. Méline, avec obstination, nous crie, une fois de plus, que la maison brûle. Et, cette fois encore, « le pays » (puisqu'il faut bien tenter de l'émouvoir directement, la Chambre restant sourde à ces appels alarmés) ne semble pas prendre peur davantage.

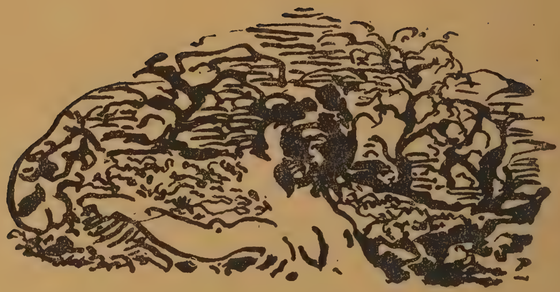
« Les grèves augmentent et deviennent révolutionnaires ». — Pourquoi ne pas accorder à M. Méline qu'en effet, depuis deux ans, le monde ouvrier *manifeste* ses tendances plus souvent, plus expressément que, les ayant déjà, il ne le faisait sous le ministère Méline ; que volontiers il les manifeste à l'aide de la « cessation concertée du travail » ; et que ces tendances, de plus en plus clairement conscientes, paraissent aboutir à une refonte de la constitution économique présente ? Qui peut être gêné de cet aveu ? Peut-être certains dreyfusards, d'esprit resté ou redevenu bourgeois, qui, ayant contribué — parfois sans bien le vouloir il est vrai — à ébranler « l'ordre social » en attaquant une injustice dont ils avaient été touchés, trouvent étrange, impertinent, que la masse ouvrière, pour pousser la lutte contre une autre injustice plus large et plus lointaine, n'attende ni leur direction ni même leur consentement. Avec effroi ils voient cette suite, par eux imprévue, de la secousse « révolutionnaire » de ces dernières années ; et le mouvement vers la justice, *élargi*, leur paraît *dévié*.

Mais cette opinion n'a pas lourde importance, étant de gens dont la place dans la démocratie militante est subordonnée à leur compréhension plus ou moins exacte de cette démocratie elle-même. Plus importante est celle de nos bons optimistes, qui sont peut-être majorité après une heureuse exposition, après une ou deux bonnes années, et avec la tranquillité reparue des relations sociales. — Des grèves ? Eh ! c'est signe de prospérité. Si les grèves ont augmenté depuis deux ans, c'est que la pleine marche de l'industrie, comme à toutes les périodes semblables, donnait chance aux ouvriers d'obtenir, sur les bénéfices accrus et à la faveur du besoin qu'on avait d'eux, des améliorations sérieuses à leur propre sort. Si les grèves continuent encore, maintenant que peut-être la crise prochaine s'annonce, c'est que les ouvriers, pour lutter contre la dépression, doivent posséder des provisions de ressources, gagnées par surcroît pendant la bonne période. Tout va bien. — Et le bon optimiste considère encore encore qu' « en somme » toutes les grèves ont une fin, que les plus graves et les plus difficiles viennent de se terminer sous nos yeux, non pas sans doute à la satisfaction entière des ouvriers, ni non plus à leur totale confusion (comme, *dans leur intérêt*, le leur souhaitait M. P. Leroy-Beaulieu l'autre jour), mais sans

heurts violents ni chocs décisifs, souvent avec des avantages appréciables, et surtout que ces conflits se terminent, sans l'action des politiques de profession, par l'organisation propre et l'initiative réfléchie des ouvriers eux-mêmes et de leurs représentants économiques. Et le bon optimiste continuera de voter pour le cabinet Waldeck-Rousseau ou du moins pour cette politique qui ne fait rien pour développer les grèves assurément, mais qui n'emploie pas non plus de moyens détournés pour les entraver et les réduire, qui applique le principe prétendu de la « liberté du travail » en ce sens inconséquent qui est très conforme à l'orthodoxie gouvernementale de nos républicains, — mais qui l'applique *avec bonne foi* (c'est en ceci sans doute qu'est la « concession à la démagogie et la porte ouverte au collectivisme »).

Cela suffit. Mais non à M. Méline. Qu'il attende donc aux élections de l'an prochain.

FR. DAVEILLANS





Spéculations

L'ÉTUDE DE LA LANGUE ANGLAISE. — ESSAI DE DÉFINITION DU COURAGE. — LA PHOTOGRAPHIE DES ACCIDENTS.

L'étude de la langue anglaise. — Selon un couplet célèbre de Figaro, pour savoir une langue il suffit d'apprendre « le fonds de la langue » — qui, pour l'anglais, était du temps de Beaumarchais *goddam*, — et il est bien inutile de s'informer des « quelques autres petits mots par-ci par-là ».

L'exactitude de cette méthode vient d'être démontrée par l'extraordinaire cas du marin français, Jean Mafurlin, lequel a prouvé en outre, que le fonds d'une langue peut se ramener non seulement à un simple mot, mais même à un son unique et inarticulé.

Le matelot Jean Mafurlin vint à tomber, il y a quatorze ans, du haut d'un mât dans la rade de Portsmouth. Lorsqu'on le repêcha, après une immersion d'une dizaine de minutes, il avait complètement perdu l'usage de la parole. Or, au moment de son accident, il parlait, outre le français sa langue maternelle, le portugais et l'italien. Il ne savait que quelques mots d'anglais. Le mois dernier, un coup de canon ayant été tiré près de lui à l'improviste, la commotion, expliquent les médecins, le guérit soudain de son aphasie, et — phénomène, disent-ils, vraiment miraculeux — il se mit à parler couramment l'anglais, qu'avant de devenir muet il connaissait à peine. Il ne se souvenait plus, par contre, que très vaguement de l'italien, du portugais et du français.

Il n'y a rien, dans cette cure, qui ne pût être facilement prévu. On conçoit que si l'on arrive à découvrir les mots ou le mot, ou le son inarticulé qui synthétiserait toute une langue, cette notion suffit à posséder parfaitement la langue. On trouve un essai rudimentaire de cette simplification dans l'invention des grammaires. Si la détonation du canon a instruit d'un seul coup Jean Mafurlin, c'est qu'elle lui apportait réelle-

ment, condensé en un son-symbole, le fonds de la langue anglaise. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le peuple britannique, roi des mers par excellence, n'ait point d'autre langage, en remontant aux racines, que celui que, sur ses vaisseaux, dans tout l'univers, parle la poudre.

Le record est battu désormais de ces méthodes qui se flattaient d'apprendre l'anglais en six mois. Nous espérons que cette révolution dans l'enseignement des langues vivantes sera générale, et que les philologues vont s'ingénier à démêler le mot fondamental dans les idiomes des différents pays. Nous ne nous permettrons, dans l'intention d'aider leurs recherches que des conjectures : les Français sont réputés un peuple galant : il y a là une piste.

On déplorera sans doute que Jean Mafurlin n'ait appris l'anglais qu'au prix de l'oubli des langages qu'il possédait auparavant. Mais chaque professeur a ses caprices, et le coup de canon nous a paru suivre l'école de Timothée, en purgeant, au moyen de sa fumée, le cerveau du disciple de toute perverse habitude et de ce qu'il avait appris sous d'autres pédagogues.

Essai de définition du courage. — Nous avons parlé ici du duel et plus longuement de l'armée. Notre intention était d'en arriver à une définition du courage. Mais il s'est toujours produit que nous avons perdu la suite de nos associations d'idées, ce qui prouve, assez valablement, qu'il n'y avait aucun lien essentiel entre les deux idées précitées et le courage auquel on les rattache communément.

Le courage est un état de calme et de tranquillité en présence d'un danger, état rigoureusement pareil à celui où l'on se trouve quand il n'y a pas de danger. Il résulte de cette définition, au moins provisoire, que le courage peut être acquis par deux moyens : 1° en éloignant le danger; 2° en éloignant la notion du danger.

La première attitude courageuse est celle de l'homme qui, en raison de sa force naturelle ou, le plus souvent, grâce à des armes qu'il s'est procurées et a appris à manier, se met à l'abri du danger. On est beaucoup moins inquiet de la pluie sous un toit ou un parapluie, et du tonnerre sous un paratonnerre au bon fonctionnement duquel on croit ; et il est extrêmement rare qu'un homme bien vigoureux et armé jusqu'aux dents s'intimide devant un adversaire de débilité notoire et dépourvu de moyens de défense. Le schéma le plus véridique du courage nous paraît le suivant : Hercule, la massue levée sur un petit enfant qui commence juste assez à savoir marcher pour entrevoir l'envie de se sauver. La tendance à la réalisation de ce type idéal du courage se manifeste dans les armées permanentes et dans tout l'appareil des armes. Dans ce premier cas, l'état de courage est une assurance.

Dans un second cas, celui où le solide gaillard armé en rencontre un autre plus solide et mieux armé, le courage ne peut plus être qu'une ignorance ou une attention distraite. Cette ignorance s'entretient par des concepts variés et diverses formes de langage. Ainsi, chaque peuple

se répète qu'il est le plus puissant et le plus courageux de la terre, qu'il est « à la tête » de l'humanité. Malheureusement, l'humanité est une espèce de bête ronde avec des têtes tout autour.

Ainsi encore, Gérard le Tueur de lions oubliait le fauve pour songer au prestige de la France relevé par lui aux yeux des Arabes.

Un excellent engin propre à distraire l'esprit d'un objet dont il aurait peur est le même qui sert à écarter le taureau de courses d'un objet dont il n'a pas assez peur : nous parlons de l'usage d'un morceau d'étoffe éclatante ; les effets en sont différents selon qu'on le présente à une brute redoutable ou à un peuple faible : nous venons de reconstituer l'invention du drapeau.

La photographie des accidents. — Le 23 avril, à Marvejols (Lozère), un groupe d'excursionnistes, parmi lesquels plusieurs abbés du séminaire de Mende et un photographe, s'étaient rendus dans la montagne pour prendre des vues. L'abbé Rouffiac, âgé de vingt-sept ans, tomba au fond d'un précipice du haut d'une roche qu'on était précisément en train de photographier. En allant chercher le cadavre, la voiture versa, le père de la victime se cassa une jambe, tandis qu'un de ses amis était grièvement blessé. Nous nous sommes empressé de demander au photographe, ainsi qu'il nous a paru naturel, communication de l'ample moisson d'instantanés qu'il avait dû rapporter de ces pittoresques accidents. Tout son temps, nous fut-il répondu avec indignation, avait été consacré à donner des secours.

Donc, ces renseignements pris, l'information des journalistes de Marvejols, quant à la composition du groupe d'excursionnistes, est mensongère ; cet homme n'était pas photographe, il n'y avait pas de photographe ! C'était un homme, un simple homme.

ALFRED JARRY



Gazette d'Art

A PROPOS DES SALONS EN GÉNÉRAL ET DE CETTE « GAZETTE » EN PARTICULIER.

Mai ramène les feuilles aux arbres et les toiles peintes aux Salons. Il est permis de préférer les premières aux secondes, mais il est du devoir strict d'un chroniqueur d'art avisé de rester insensible au charme des paysages printaniers de la ville, s'il veut pouvoir braver l'horreur vierge des salles — sont-elles trente comme les filles de Lycius? ou soixante ? en tous cas il faudra s'y reprendre à plusieurs fois ! — de la Société des Artistes Français et de la Nationale.

L'on a dit beaucoup sur les Salons, lorsqu'on a noté que la seule Société des Artistes Français expose quatre mille huit cent quatre-vingt-douze œuvres qualifiées d'art. L'accoutumance ne peut parvenir à nous faire accepter la conception folle qu'un entassement si prodigieux suppose. L'on comprend pour toute autre denrée l'intérêt qu'a le marchand à réunir sous le même toit la plus grande diversité de marchandises, de façon à ce qu'un client qui a besoin d'un fourneau et d'une chemise trouve l'une et l'autre dans le même magasin. Mais lorsqu'il s'agit d'œuvres d'art, d'œuvres en qui sont (ou devraient être) de l'émotion, de la beauté, du rêve, d'œuvres créées dans l'isolement, faites pour être vues seules, ou tout au plus, dans la compagnie de quelques amies d'élection, de même tempérament, de même éducation, on se demande pourquoi on choisit à quatre mille d'entre elles un lieu unique d'exposition. Pourquoi les peintres et les sculpteurs marchent-ils, comme les oies, en troupeau? Pourquoi se parquent-ils aux mêmes mois dans les mêmes salles ? — Il est évident que des besoins autres que ceux de l'art les y incitent. C'est l'éternel désir au cœur de tant de Français d'être jugés, classés, et couronnés par un jury dont l'approbation est officielle. C'est la pensée aussi que les Salons sont à tout prendre la meilleure Bourse aux tableaux que l'on ait installée, — qu'il ne faut pas se laisser oublier, que le grand public vient aux Salons et consacre les renommées (l'opinion du grand public ! suivez la foule et vous verrez comment elle juge l'art). Cela, et mille choses. Et les Salons triomphent ! et l'on refuse du monde !

Pour aider la foule à porter des jugements sûrs et faciles, l'on a inventé la Société Nationale en opposition aux Artistes Français. Il est dès lors convenu que la Nationale est plus moderne, les Artistes Français plus traditionnels. A la Nationale on risque tout; les Artistes Français, comme l'alcool, conservent. Et la Nationale est condamnée à être toujours en avant et les Artistes Français à former le gros de l'armée. (En fait l'on peut voir le moment peu éloigné où la Nationale sera à son tour plus entêtée de conservatisme que sa rivale. Laissez vieillir ceux qui

y sont aujourd'hui les maîtres, la Nationale se renouvellera-t-elle ? Elle est déjà presque hermétiquement fermée ; tout l'espace disponible, sauf quelques mètres pas en cimaise, est accaparé par les sociétaires et associés). — Enfin, nous irons, nous aussi, muni d'un solide sécateur, couper quelques lauriers aux Salons.

Je voudrais pourtant dire aujourd'hui ce que trouveront dans cette « Gazette d'art » qu'on me demande à alimenter, les lecteurs de *La revue blanche*. Ils n'y verront point citées les dernières productions de MM. Bonnat, Bouguereau, Detaille, Hébert et Humbert (pardon, je crains qu'il ne soit mort), Henner et Benner, Duran, Cormon, Gérôme et autres, hommes notoires, on l'affirme, et qui, pour qu'on n'en ignore, portent à la boutonnière de gros et circulaires boutons d'étoffe rouge (puisque ces messieurs sont des artistes, ne pourrait-on leur recommander comme plus seyants des boutons de jade ou de cristal, ou une fleur ?). Nommer les illustres du moment avant que leur éclat ne s'évanouisse, c'est besogne de journaux quotidiens ; seuls ils y peuvent suffire; dans leurs colonnes se fait au jour le jour la gloire éphémère de ceux qui, bons commerçants, savent administrer leur popularité. — De plus sérieux soucis nous occupent. Laissons ces vieillards à leurs affaires.

Au seuil du pavillon Rodin en 1900, une figure d'une singulière beauté accueillait le visiteur, un jeune homme incliné et souriant dont les lignes pures faisaient penser à quelque œuvre héroïque de la jeunesse de la Grèce. Le maître, lorsqu'on l'interrogeait sur la destination de ce plâtre, donnait l'explication suivante : « C'est le *Génie de l'éternelle jeunesse*. Il est destiné au monument de Puvis de Chavannes. »

Sont et restent jeunes ceux qui créent de la beauté. Il était jeune Puvis de Chavannes mort septuagénaire, comme sont jeunes Renoir et Claude Monet par qui la France de ce temps sera grande et louée dans les siècles à venir, et Degas, et Cézanne, et Odilon Redon, et d'autres que nous connaissons, et d'autres encore que nous attendons.

C'est le *Génie de l'éternelle jeunesse* que nous invoquons au seuil de cette chronique.

Claude Anet

P. S. — Je signale ici la ruse ingénieuse des peintres de la Société des Artistes Français, aidés d'architectes complices qui sont, eux aussi, de l'Ecole (comme on dit, de mèche). Au Grand Palais un seul escalier, double, donne accès au premier étage. Aussi, lorsqu'après une demi-heure de marche entre deux murs de peintures, la fatigue plus forte que le courage vous abat, il est inutile de chercher un escalier pour descendre parmi les bustes qui poussent au rez-de-chaussée, végétation naturelle de ce sol sablonneux. Non, il faut continuer votre route — un Le Marcis en immortalisera-t-il les souffrances ? — et terminer le périple redoutable à travers trente et sept salles pour retrouver la sortie. Avouez que cela est vraiment diabolique et que ni vous ni moi n'aurions songé à ce moyen de rendre le parcours complet obligatoire.

Le Théâtre

NOTES DRAMATIQUES

Nouveautés

Après *la Veine*, M. Alfred Capus risquait une partie difficile en donnant *la Petite fonctionnaire* aux Nouveautés. Est-il besoin de dire qu'il l'a gagnée en se jouant, en jouant avec son monocle, son délicieux monocle philosophique à travers lequel il jette un regard malicieux et bon enfant sur les choses et les gens de son temps ?

Ce temps, Capus le connaît dans les coins, jusque dans les coins les plus retirés de la province. Il fut même une époque, pas très éloignée, où Capus ne se gênait pas pour peindre dans toute sa beauté l'âme de nos chères petites villes, hypocrites, dures, avaricieuses ; et ce n'était pas une satire véhémente, ni un pamphlet aux éloquences d'autant plus vaines que bruyantes ; mais simple et toute triste et si mélancolique, l'histoire de Rosine avec, dans le fond, au dernier plan moral, l'exquise indulgence attendrie et la bonté bourgeoise et moyenne, faite tout entière d'humanité et de compréhension, de cet adorable Desclos.

Aujourd'hui, Capus se plaît à des œuvres plus légères dont, d'ailleurs, le charme est plus grand si la portée en est moindre. Cette *Petite fonctionnaire*, qui vient de remporter aux Nouveautés un si vif et si légitime succès, nous installe encore en province, mais dans une province sympathique, séduisante, souriant de tous ses rentiers et de toutes ses belles madames, ornée d'une administration infiniment plaisante. Il ferait bon vivre ses vieux jours à Précigny-sur-Loire. Après une heure de marche ensoleillée sur la « levée », le long de l'eau confidentielle, on entrerait avec un peu d'émotion contenue dans le bureau de poste où l'on aurait toujours, par un hasard heureux, quelque chose à demander, quelque réclamation à adresser à la divine receveuse, Suzanne Borel dans le Blaisois, Jeanne Thomassin dans l'Ile-de-France. On s'y rencontrerait avec le trépidant Lebardin et le bon gros père de vicomte de Samblin ; et l'on échangerait avec ces messieurs des regards malins qui en voudraient long dire et des sourires entendus qui n'en diraient pas davantage. Et personne n'aurait les faveurs de cette délicieuse Suzanne Borel qui serait sage comme une image ou, mieux, honnête comme la vignette d'un timbre-poste et qui n'aurait de complaisances — et encore bien anodines — qu'avec l'inspecteur principal. Si bien qu'au jour déchirant de la séparation nécessitée par l'avancement, ce serait, pour tous les cœurs virils profanes, une vague consolation d'être assurés qu'en dehors du favorisé hiérarchique, aucun mâle ne fut privilégié. Et l'on s'en irait savourer à petits pas comptés, le long de l'eau confidentielle, le tout petit bonheur provincial fait des bonheurs qu'on n'a

pas eus, mais qu'on aurait pu avoir et que, somme toute, on a presque eus à force d'avoir senti qu'on pouvait les avoir; si bien qu'en fin de compte, il y aura de bonnes chances, plus tard, pour qu'on les ait eus tout de même un peu et qu'on en parle avec des regards discrets qui n'en veulent pas dire davantage et des sourires à réticences qui ne consentent pas à en dire plus long.

Entre diverses autres agréables, il y a, au premier acte de *la Petite fonctionnaire*, une scène ravissante entre Suzanne Borel et son ancienne amie Hermance ; et au second acte une scène incomparable entre Suzanne Borel et le bon gros père de vicomte de Samblin. Jamais l'art exquis de Capus n'a plus gradué, mieux nuancé un développement scénique et, d'un mot, c'est un délice. Les autres scènes,plaisantes et fines, pâlissent auprès de celle-là, une des meilleures qu'il ait jamais écrites ; c'est à elle certainement que Capus doit le succès de sa nouvelle comédie, dont peut-être les côtés fantaisistes auraient été moins goûtés si la sagesse publique n'avait trouvé de quoi s'assurer et se rassurer dans la justesse et la vérité de cette adorable scène sentimentale. Grâce à elle, quelques invraisemblances de ci de là ont pu passer pour infiniment vraisemblables et l'on n'a pas eu le courage de tenir rigueur à Capus des facilités peut-être excessives qu'il s'est accordées pour son troisième acte. Il avait, dès le deuxième, gagné une fois de plus une magnifique partie et nous en étions tous ravis qui voyions, sur cette scène souvent trop mouvementée et battante de toutes ses vaudevillesques portes éperdues, triompher une jolie comédie légère, sans intrigue bien aguichante ni complications excentriques, toute de charme sentimental, de finesse badine et de délicate fantaisie.

Suzanne Borel, quelle exquise interprète vous trouvâtes en Mlle Thomassin et quel charme fut pour Paris sa présence à Précigny-sur-Loire ! Et comme elle fut jouée à ravir, la fameuse grande scène, par cette idéale receveuse des postes et le bon gros père de vicomte de Samblin, le tout jovial et bref et rondouillard Torin, que déjà, en des temps, nous désignions à l'enthousiasme populaire, lorsqu'il jouait au Vaudeville, avec des saccades du plus rond comique, un rôle important dans *Brignol et sa fille* du même triomphant Capus. Le couple Thomassin-Torin a été la joie de cette soirée. Car Germain, notre Germain, qu'avait-il ? Il n'était plus soi-même, mais son cousin à peine et certainement pas germain.

Parmi ces dames, à côté de la très sûre Rosine Maurel, il convient de ne pas trop insister sur Mlle Dicksonn qui, en traversant la rue du Helder, pour du Vaudeville gagner les Nouveautés, semble avoir perdu l'art précieux de poser sa voix et de dire juste. Mlles Doriel et Gondy ont, l'une au deuxième, l'autre au troisième acte, avec Suzanne Borel une conversation qui se laisse écouter et se fait applaudir.

Nouveau-Théâtre,

Ces jours derniers, l'*Œuvre,* dont M. Lugné-Poe met un soin intelligent et pieux à maintenir les traditions déjà vénérables, nous a donné au Nouveau-Théâtre une représentation du plus haut intérêt, avec *le Roi Candaule*, drame en trois actes de M. André Gide, le subtil auteur du *Voyage d'Urien* et de *Paludes.* Déjà, d'après deux essais antérieurs qui n'affrontèrent point la scène, *Philoctète* et le *Prométhée mal enchaîné*, nous pouvions nous faire une idée de la forme très particulière d'art dramatique que semblent avoir élue les préférences de M. Gide. Son théâtre — ou plus exactement l'ensemble des monologues, dialogues et conversations qui constituent pour lui le développement d'une action dramatique — se plaît à mettre en lumière, autour d'une légende très simple, très accréditée et d'une signification unanimement accessible, les divers aspects d'un problème psychologique et moral, les points de vue opposés, parfois contradictoires, qu'il suscite et qui peuvent se dresser, en opposition, voire en conflit, telles des personnalités scéniques. Ce sont de véritables drames idéologiques d'un intérêt aussi élevé et durable que les débats mêmes dont ils sont l'illustration dramatique, et ces débats sont éternels. Rien dans la littérature contemporaine, depuis les drames et les dialogues philosophiques de Renan, ne nous avait évoqué avec plus de bonheur le souvenir merveilleux des dialogues de Platon, qui furent les premiers et demeurent les moins périssables des drames idéologiques. En est-il de plus angoissant, jusqu'en sa mise en scène même, que le *Phédon* ? de plus enchanteur, jusqu'en son décor, que le *Phèdre*? de plus captivant et de plus subtilement passionnant que le *Banquet* ?

Comme s'il eût voulu nécessiter cette évocaton analogique, M. Gide s'est plu à entourer ses protagonistes de comparses commentateurs empruntés aux dialogues mêmes de Platon, Phèdre, Sébas, Archélaüs, Philèbe, Simmias, etc..., et tout le drame se déroule autour de tables chargées de vins royaux, les vins d'où naît l'ivresse philosophique par quoi se révèlent jusqu'en leurs plus secrètes réserves les pensées profondes des convives ainsi que le proclame magnifiquement Candaule :

> L'ivresse ne manifeste en nous
> Que ce que nous portons en nous-mêmes.
> Pourquoi craindrait celui
> Qui n'a rien que de noble à montrer ?
> L'ivresse... fait rendre à chacun
> Ce que souvent par excès de pudeur il cachait.

Le Roi Candaule est un drame platonicien sur le bonheur. Candaule ne conçoit pas qu'on jouisse vraiment d'un bonheur qui n'est pas partagé ou au moins dont le détail et la qualité demeurent ignorés d'autrui. C'est en vertu de cette position philosophique, qui n'est d'ailleurs que la transposition idéologique d'un goût natif, d'une vocation spontanée, en

un mot d'une manière d'être psychologique, qu'il dit par exemple à Pharnace : « *Je croirais voler à tous le bien dont je reste seul à jouir* » ; et à Nyssia, sa femme, dont il adore la beauté prestigieuse et qu'il a forcée à se dévoiler en public, précisément pour que tous connaissent le trésor dont s'enrichissent ses nuits d'amour :

Pour moi...
Mon bonheur semble
Puiser sa force et sa violence en autrui.
Il me semble parfois qu'il n'existe
Que dans la connaissance qu'en ont les autres
Et que je ne possède
Que lorsqu'on me sait posséder.

Candaule est bon, généreux, accueillant à toute misère ; il veut que son bonheur rayonne infiniment autour de lui et n'accepte pas d'être heureux seul, pas plus qu'il ne se satisfait d'être heureux pour lui-même. Il veut qu'on le sache heureux et il veut rendre heureux. C'est un homme raffiné, à qui répugne l'égoïsme naturel et qui se ravit d'être optimiste et s'exalte d'être compliqué et s'admire ; car il s'admire profondément d'être bon, d'être rare, d'être compliqué, de ne pas croire en Dieu, d'avoir des idées exceptionnelles. « Admirable Candaule ! » se dit-il ! Et, plus loin, quand il force Gygès à contempler Nyssia dans sa nudité :

Je fais une chose admirable !

et enfin, plus loin encore :

Candaule, tu faiblis ?
Qui donc alors ferait cela si ce n'est toi ?

Ce caractère de Candaule est une véritable création psychologique et M. Gide, avec un art surprenant, a su nous en présenter les aspects multiples, des plus dignes d'admiration aux presque ridicules.

A côté, ennemis-nés du *candaulisme*, destinés à se comprendre, à se prendre, à s'épouser et à régner ensemble (car cette fantaisie philosophique interprète de l'histoire, et Gygès, assassin de Candaule, fit monter au trône de Lydie la dynastie des Mermnades), à côté de ce roi trop civilisé, trop compliqué, trop optimiste sont Nyssia et Gygès, Nyssia, sa femme, Gygès le pêcheur, deux êtres très simples, très élémentaires, très frustes, nécessairement égoïstes, étant très près de la nature, donc nécessairement partisans d'une conception inverse et adverse du bonheur, celle du bonheur pour soi, du bonheur à soi, bien à soi, rien qu'à soi.

Nyssia souffre violemment d'être montrée en public par Candaule. Elle ne le cèle point à l'imprudent époux : « *Il est certains bonheurs que l'on tue plutôt que de les pouvoir partager...* » ; et, quand il lui pose cette question :

Que pensez-vous de mon bonheur ?

elle répond prophétiquement : « *Qu'il est pareil à moi, mon seigneur... Je veux dire que je crains qu'il ne fane à rester découvert.* »

Aussi est-elle la vraie femme de Gygès, de ce Gygès qui tua d'instinct sa première femme Trydo, parce qu'elle l'avait trompé et qui tuera Candaule, son bienfaiteur et ami, parce qu'on ne peut pas être deux à posséder le même bien, *parce qu'on ne partage pas le bonheur* et que Nyssia n'est plus qu'à lui, dès l'heure où elle fut à lui. Aussi, dans un très beau geste final qui enveloppe toute la pièce et en ramasse le sens épars, à peine l'a-t elle choisi pour époux-roi que Gygès ramène violemment sur le visage de Nyssia le voile gardien qu'en avait écarté la folie prodigue de Candaule :

GYGÈS (hostilement, vers Nyssia).
Ce visage si beau, madame,
Je croyais qu'il devait rester voilé ?
NYSSIA (méprisante).
Voilé pour vous, Gygès. Candaule a déchiré mon voile.
GYGÈS (très brutalement lui ramène un pan de vêtement sur le visage).
Eh bien ! recousez-le !

Cette œuvre est une très belle œuvre et neuve et elle atteste de M. Gide un don de création des plus rares. Il faut savoir le plus grand gré à M. Lugné-Poe de nous avoir avoir fourni l'occasion de la connaître Nous insistons vivement pour qu'on en lise la brochure qui vient de paraître aux Éditions de *La revue blanche.* Ce noble et puissant livre ravira tous les esprits élevés que hante le souci philosophique des problèmes essentiels dont s'inquiète, depuis toujours, l'humanité indécise et affolée du besoin d'être heureuse. Disons pour terminer que l'œuvre de M. Gide a été remarquablement présentée au Nouveau-Théâtre par les soins de M. Lugné-Poe, qui interpréta lui-même d'une façon fort curieuse et captivante le rôle de Candaule. M. de Max fut un Gygès excellent et Mlle Roggers une Nyssia d'une séduction heureuse.

ROMAIN COOLUS (1)

OPÉRAS

Tout le monde connaît, au moins de réputation, le théâtre national de l'Opéra. J'ai eu le regret de constater qu'il n'avait pas changé : pour le passant mal prévenu, ça ressemble toujours à une gare de chemin de fer ; une fois entré, c'est à s'y méprendre une salle de bains turcs.

On continue à y faire un singulier bruit que des gens qui ont payé pour cela appellent de la musique... il ne faut pas les croire tout à fait.

Par une grâce spéciale et une subvention de l'État, ce théâtre peut jouer n'importe quoi ; ça importe si peu qu'on y a installé avec un luxe

(1) L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à quinzaine les comptes-rendus du *Vertige* (Athénée), de *Ma Fée* (Odéon) et de *la Bourse ou la Wiehe* (Mathurins).

soigneux des « loges à salons », ainsi nommées parce que l'on y est plus commodément pour ne plus entendre du tout la musique : ce sont les derniers salons où l'on cause.

En tout ceci, je n'attaque nullement le génie directorial de M. Gailhard, étant persuadé que les meilleures bonnes volontés se brisent là, contre un solide et solennel mur fait de fonctionnarismé entêté, et qui empêche toute lumière révélatrice de pénétrer... Ça ne changera du reste jamais, à moins d'une révolution, bien que les révolutionnaires ne pensent pas toujours à ces monuments-là. On pourrait souhaiter l'incendie, si cela n'atteignait par trop aveuglément des personnes assurément innocentes.

Pourtant, en secouant l'industrieuse apathie de cet endroit, on aurait pu y faire de belles choses. Ne devrions-nous pas connaître la Tétralogie en entier, et depuis longtemps? D'abord, ça nous en aurait débarrassé, et les pèlerins de Bayreuth ne nous agaceraient plus avec leurs récits gasco-allemands... Jouer *les Maîtres Chanteurs*, c'est bien; *Tristan et Isolde*, c'eût été mieux (l'âme charmante de Chopin y apparaît à des tournants de musique et en commande la passion); il ne restait plus à craindre que *Parsifal* dont, pour des raisons de famille et de pain sur la planche, Mme Cosima Wagner se réserve l'entreprise.

Sans déplacer nos doléances, regardons comment l'Opéra servit le développement de la musique dramatique en France.

On y joua beaucoup de Reyer. Le succès m'en paraît dû a des causes bizarres. Il y a des gens qui regardent les paysages avec le désintéressement particulier aux ruminants; ces mêmes gens écoutent la musique avec du coton dans les oreilles...

Saint-Saëns fit des opéras avec l'âme d'un vieux symphoniste impénitent. Est-ce là que l'Avenir viendra chercher les vraies raisons de lui conserver de l'admiration?

Massenet paraît avoir été la victime du jeu d'éventail de ses belles écouteuses, dont les battements palpitèrent si longtemps pour sa gloire; il voulut à toute force retenir au dessus de son nom ces palpitations d'ailes parfumées ; malheureusement c'était vouloir domestiquer une troupe de papillons... Peut-être ne manqua-t-il que de patience et méconnut-il la valeur du « silence »... Son influence sur la musique contemporaine est manifeste et mal avouée chez certains, qui lui doivent beaucoup : ils s'en défendent avec de l'hypocrisie... c'est vilain !

Il y a encore beaucoup d'autres opéras, la liste complète en serait fastidieuse. On pourrait en retenir : *Tamara*, de M. Bourgault-Ducoudray, dont, malgré le succès médiocre, les destinées ne sont vraisemblablement pas accomplies.

Parmi trop de stupides ballets il y eut une manière de chef-d'œuvre ; la *Namouna* d'Ed. Lalo, on ne sait quelle sourde férocité l'a enterrée si profondément que personne n'en parle plus... c'est triste pour la musique.

Dans tout cela, aucune tentative vraiment neuve. Rien qu'une espèce

de ronronnement d'usine, un perpétuel recommencement; on dirait que la musique en entrant à l'Opéra y endosse un uniforme obligatoire comme celui d'un bagne; elle y prend aussi les proportions faussement grandioses du monument, se mesurant en cela au célèbre « grand escalier » qu'une erreur de perspective ou trop de détails font paraître finalement... étriqué.

Le Roi de Paris. — C'est un opéra de plus à ajouter aux autres... Le sujet en est historique, puisqu'il s'agit de l'assassinat du duc de Guise; d'abord ça n'est pas une des meilleures choses de l'histoire de France et il était bien inutile de nous la rappeler en l'aggravant de musique; en outre on s'habillait fort mal à cette époque : les hommes semblaient porter d'inélégantes ceintures de sauvetage et les femmes mettaient leurs tailles à des endroits où le désir le plus logique s'attendait le moins à la rencontrer. Si vraiment on doit transformer l'Opéra en cours d'histoire, pourquoi ne pas s'appliquer à en extraire des épisodes moins tarés de combinaisons politiques et falotes ? (Je signalerais volontiers l'époque de Louis-Philippe; champ inexploré et pourtant si fertile...) M. Georges Hue a mis trop de musique dans cette anecdote : elle empêche d'entendre les paroles du poème qui semblent avoir été inspirées par ces grands esprits inoubliables et jumeaux, Bouvard et Pécuchet.

Il serait d'une inconvenance notoire d'en vouloir à M. Georges Hue de ne pas avoir fait un chef-d'œuvre, et c'est une délicate interprétation historique d'avoir confié le caractère un peu louche de Henry III à une voix de ténor.

L'Ouragan, drame lyrique en quatre actes; poème d'Emile Zola, musique d'Alfred Bruneau.

Wagner nous a laissé diverses formules pour accommoder la musique au théâtre, dont on apercevra un jour toute l'inutilité. Que, pour des raisons particulières, il ait fondé le « leit motive guide » à l'usage de ceux qui ne savent pas trouver leur chemin dans une partition, c'est parfait et cela lui permettait d'aller plus vite... Ce qui est plus grave, c'est qu'il nous a habitués à rendre la musique servilement responsable des personnages. Je vais tâcher de m'expliquer sur ce cas qui me paraît la cause principale du trouble de la musique dramatique à notre époque : La musique a un rythme dont la force secrète dirige le développement; les mouvements de l'âme en ont un autre plus instinctivement général et soumis à de multiples événements. De la juxtaposition de ces deux rythmes il naît un perpétuel conflit. Cela ne s'accomplit pas en même temps : ou la musique s'essouffle à courir après un personnage, ou le personnage s'asseoit sur une note pour permettre à la musique de le rattraper. Il y a de miraculeuses rencontres de ces deux forces, et Wagner peut s'honorer d'en avoir provoqué quelques unes : mais cela est dû à un hasard qui beaucoup plus souvent n'est que maladroit ou décevant. Ainsi donc et pour tout dire, l'application de la forme symphonique à une action dramatique pourrait bien arriver à tuer la musique dramatique au

lieu de la servir comme on l'a triomphalement proclamé au jour où Wagner régna décidément sur le Drame lyrique.

Le drame de MM. Zola et Bruneau se recommande de nombreux symboles, et j'avoue ne pas comprendre ce besoin excessif de symboles. On semble avoir oublié que le plus beau, c'est encore la musique. Naturellement, le symbole appelle le « leit motive » : et voilà encore la musique obligée de s'encombrer de petites phrases obstinées et qui veulent être entendues malgré tout. En somme, prétendre que telle succession d'accords représentera tel sentiment, telle phrase un quelconque personnage est un jeu d'anthropométrie assez inattendu.

N'y a-t-il pas d'autres moyens? et ici je m'adresse à M. Bruneau dont la volonté imaginative me paraît apte à en trouver d'admirables. Il a, entre tous les musiciens, un beau mépris des formules ; il marche à travers les harmonies sans jamais se soucier de leur vertu grammaticalement sonore ; il perçoit des associations mélodiques que d'aucuns qualifient trop vite de « monstrueuses » quand elles ne sont simplement qu' « inhabituelles ». Le troisième acte de ce drame me paraît être le plus certainement réussi : la musique en est furieuse et poignante et va plus loin que l'action facilement tragique ; celle-ci aurait pu être plus rapide et ne pas s'attarder à des discussions psychologiques sur la valeur de la jalousie qu'éprouvent deux des personnages de cet acte. Du reste la musique y bouscule les mots sans précaution, semblant leur dire : « Otez-vous de mon chemin, vous voyez bien que je suis la plus forte », et cela met tout en place.... J'aime moins la façon dont sont traités le personnage de Lulu et le symbole qu'il représente. N'aurait-il pas fallu quelque chose de spécial, de chimériquement en dehors de toute musique ambiante ? J'en sens bien le charme, mais pas la profondeur, ni cette attirance vers des décors toujours renouvelés.

J'ai l'air de faire des restrictions et cependant il est difficile d'en faire avec cette œuvre : elle est à prendre ou à laisser ; il faut en aimer les défauts comme les qualités, sans cela, encore une fois, elle est insupportable. En tout cas, elle est d'un homme qui cherche la vérité à travers la souffrance, cela n'est pas commun à notre époque ou tant de soi-disant « maîtres » ne cherchent que « la centième » à travers une tradition de mensonge, léguée par un, plus grand qu'eux tous.

Je n'ai pas qualité pour parler du poème de M. Emile Zola. Il m'a semblé plus fertile en « situations » qu'en vocables rigoureusement lyriques...

Je ne vois pas pourquoi on féliciterait une fois de plus M. Albert Carré d'accomplir des prodiges. A-t-on jamais pensé à envoyer sa carte à « Celui qui règne dans les cieux », pour le féliciter d'avoir réussi un beau coucher de soleil...?

Mlle Delna fut tragique à souhait, Mlle Raunay fut très belle, Mlle Guiraudon fut un oiseau des îles. MM. Bourbon, Dufrane et Maréchal complétèrent cet ensemble.

Claude Debussy

Les Livres

LES MILLE NUITS ET UNE NUIT

Le livre des Mille Nuits et Une Nuit, traduction littérale et complète du texte arabe, par le Dr J. C. Mardrus, tome viii *(Histoire de Rose-dans-le-Calice et de Délice-du-Monde; Histoire magique du cheval d'ébène; Histoire des Artifices de Dalila-la-Rouée et de sa fille Zeinab-la-Fourbe avec Ahmad-la-Teigne, Hassan-la-Peste et Ali Vif-Argent; Histoire de Jouder le Pêcheur ou le Sac enchanté.* (Éditions de *La revue blanche*).

Décidément, la traduction Mardrus ne restitue pas simplement au récit de Schahrazade les saveurs, les senteurs, les ardentes épices qui manquent dans la version aimable de Galland; par son exactitude, elle laisse apparaître, sans aucune atténuation, les différences qui distinguent tous ces contes assemblés en un même recueil. Et c'est bien ce qui rend impossible toute appréciation générale, jusqu'à ce que nous tenions le livre tout entier : Nous ne pouvons en attendant qu'établir des analogies, ébaucher des types, classer des traditions selon que se révèle, ici, plus de lyrisme, là, plus de merveilleux, ailleurs, plus de rude gaîté populaire ou de galanterie raffinée.

La première histoire du huitième volume ne parle de rien que d'amour : Les épreuves que traversent Rose-dans-le-Calice et Délice-du-Monde avant de jouer sur la même couche n'ont rien de surprenant ni de tragique; à peine les peut-on prendre au sérieux : comme en tout roman romanesque, elles ne sont là que pour accroître et mieux faire éclater aux yeux la violence d'un mutuel désir. Aux stances parfumées qu'échangent les deux amants, répondent les strophes douloureuses d'un pêcheur, d'un roi, d'un vizir, et la plainte rythmée des oiseaux captifs; et ces voix se fondent en un unisson de passion alanguie.

L'Histoire du Cheval d'ébène appartient au cycle magique qui n'est point celui des genn et des éfrits. C'est par elle que Galland termine son volume, et le vieux traducteur conserve ici ses avantages, comme il arrive chaque fois que l'original n'est ni très pittoresque, ni très passionné, ni très familier. Que Galland remplace une étreinte, à son gré trop prompte, par des compliments bien tournés, c'est tant pis pour le prince et la princesse; mais pourquoi nous plaindrions-nous? Il suffit que M. Mardrus rétablisse, une fois de plus, l'austère vérité.

Dalila-la-Rouée n'est point celle qui dompta la vigueur aveugle de Samson. Elle ne s'attaque point au héros, mais aux riches; la complication de ses escroqueries, les farces qui les enjolivent, sont propres à réjouir la racaille de Baghdad. Quand à l'histoire de Jouder le Pêcheur, c'est une variante affaiblie d'Aladin. On y retrouve le sac fournisseur de

repas qui reparaît si souvent dans le folk-lore d'Europe. Je veux bien qu'un tel accord prouve la migration des motifs légendaires ; mais je croirais aussi volontiers que chez tous les peuples de toutes races la même faim jamais satisfaite ait spontanément engendré même rêve de l'estomac.

LES ROMANS

Comte Wodzinski : **Rénovation** (Plon et Nourrit).

Le sujet de *Rénovation* évoque le souvenir des romans les plus romanesques. Une Polonaise, fille de proscrit, aime un officier russe, d'ailleurs indigne d'elle, et follement se donne à lui ; le père apprend tout, tue sa fille, et fait justice de l'amant. Il serait profondément injuste de peser ce livre à la même balance que les romans français, allemands et anglais. La même donnée, qui, chez nous, s'est usée jusqu'à devenir invraisemblable, reste plus proche du réel dans un pays opprimé par une nation conquérante. Surtout l'état présent de la Pologne fournit un mauvais terrain pour un art d'observation pure ou d'abstraction ; il ne faut donc pas s'étonner si les lettres polonaises présentent encore des caractères de jeunesse ; et la fiction n'importe guère, pourvu qu'elle serve à manifester de la vie. Or, le comte Wodzinski a fait œuvre vivante : Ce sont des figures originales et fortes que celle de Korab, le hobereau rapace, et celle du vieux politique Sigismond Bielski. Le malentendu entre le père et la fille, la résistance de Marie-Bénédicte aux sentiments de haine farouche auxquels son enfance l'a mal préparée, tout cela prête une vigueur intense au conflit de races que nos écrivains traiteraient comme un simple jeu.

Gabriel Faure : **La Dernière Journée de Sapphô** (Editions du *Mercure de France*).

M. Gabriel Faure a soin de décliner, au début de son livre, toute intention de perversité ; rien ne l'obligeait dès lors à choisir pour thème *la Dernière Journée de Sapphô*. Sans doute son dessein est, dit-il, de montrer le châtiment de Sapphô naissant de ses erreurs mêmes, afin que soit vérifiée la sentence d'Arion de Méthymne : « Insensés ceux qui croient trouver la volupté hors de l'amour ! » Mais le vrai sens du livre est plutôt dans cette épigraphe tirée de Renan : « La poésie désormais doit consister à chanter la Grèce. » On devine le résultat : Hellénisant selon le rite contemporain, soucieux surtout de la plastique, et du geste, et du décor, M. Faure, sans penser à mal, rappelle et fait regretter les *Chansons de Bilitis*.

Jules-Philippe Heuzey ; **Fils d'Abraham** (Perrin).

M. (ou Mme) Jules-Philippe Heuzey s'est naguère fait connaître par les *Actes de Diotime*, que préfacia M. Jules Lemaître et que récom-

pensa l'Académie. *Fils d'Abraham* est un roman digne d'estime : j'y trouve plus et mieux que de l'adresse, et goûterais fort la dernière partie — celle où l'on voit Maël Lambert consacrer sa vie au succès d'une entreprise sioniste, — si cette fin n'était préparée par une longue histoire d'amour assez banale. Je ne doute pas que l'auteur n'ait tendu vers une complète impartialité ; je ne doute pas qu'il n'ait résisté, avec une loyauté entière, à ses préjugés religieux. Mais on sent trop quelles conventions et quels clichés ont gêné son observation et faussé son désir de justice. Le tort et le malheur de Maël n'est pas sa croyance, ni sa race, mais une hérédité de lucre et de mensonge ; et pourtant — singulière logique ! — Maël ne se rachète qu'en devenant chrétien...

Fernand Aubier : **Hors de l'Envoûtement** (Stock).

M. Fernand Aubier reprend l'histoire, souvent écrite, du séminariste qui secoue le joug sacré. Et l'histoire ne valait pas d'être récrite, à moins que des motifs plus hauts ou plus rares ne vinssent la renouveler. Mais autant la séduction libératrice se parait de délicatesse dans *le Vœu d'être chaste* de M. Pouvillon, autant sont vulgaires les désirs qui laïcisent Robert Deslois. Ce n'est pas en moraliste que je les juge : il est, certes, fort légitime que le plus médiocre Sulpicien devienne, s'il lui plaît, voyageur de commerce, et fasse l'amour à son gré. Mais qu'il se taise ensuite, et nous épargne le tableau d'une crise où ne se révèle nulle nouveauté d'émotion ou de pensée.

Charles Paquier : **Les Malfaisants** (Ollendorff).

Je ne sais à l'école de quels maîtres, ni par quelle expérience rudimentaire M. Charles Paquier a pu s'instruire sur les méfaits de l'intelligence ; mais puéril est son récit, qui prétend nous les montrer : Parce qu'intellectuelle, Madeleine Briant cherche le bien-être dans un mariage d'argent ; parce qu'intellectuel, son partenaire Bouvier sait demeurer à la fois, sans scrupule, l'amant de la femme et le secrétaire du mari. C'est, comme vous le voyez, la faute à Spinoza. Il vaut la peine de lire le petit cours d'immoralisme où se complaît la jeune philosophe, avant de se livrer pour la première fois !

Paul Perret : **Par la Femme** (Ollendorff) ; **Péché caché** (Ollendorff).

A M. (ou Mme) Paul Perret je ne saurais pardonner de m'avoir fait sa dupe. Il n'y avait pas de honte à l'être : Le commencement de ses deux romans, surtout celui de *Par la Femme*, était d'une allure aisée, souple et ferme ; rien n'y présageait des merveilles d'invention, mais tout promettrait un plaisir de clairvoyance et d'ironie. Assez vite, le récit tourne court ; l'auteur, qui s'entend à bien dire, ne nous dit rien qui vaille d'être écouté ; je crois que pour toujours son talent s'est gâché

à des œuvres trop faciles. Dans *Par la Femme*, la situation des personnages faisait attendre une tragédie intime, — quand brusquement le rideau tombe sur un assassinat de mélodrame. Quant au dénouement de *Péché caché*, je ne saurais deviner si l'auteur l'a voulu indulgent, cynique, ou simplement vrai.

MICHEL ARNAULD

L'HISTOIRE

THÉODORE DURET : **Histoire de France de 1870 à 1873**, 2 vol. (Editions de *La revue blanche*).

Rien de si inconnu des jeunes gens nés depuis la guerre que la suite des péripéties qui les ont accompagnés dans le monde. Le boulangisme, Panama, l'affaire Dreyfus, voilà ce qu'ils ont retenu des trente ans de notre République. Mais presque tous ils ignorent les conditions de sa naissance : et par là, c'est à eux surtout que les deux volumes de M. Théodore Duret semblent destinés. On peut les ouvrir de confiance. Il est vrai que M. Théodore Duret a été mêlé au mouvement de la fin de l'Empire. Gérant de la *Tribune*, il fut condamné comme tel dans l'affaire de la souscription Baudin. Il était l'ami d'Henri Cernuschi. Pendant le siège, il occupa des fonctions municipales. Mais son ton est froid. Constamment, on le sent en garde contre l'optique des souvenirs et de ses préférences actuelles ou passées. Son souci principal est d'être utile en étant sobre. M. Duret offre aux lecteurs, non des mémoires, mais le meilleur des manuels; son travail se limite à la chute de M. Thiers et à l'avènement du maréchal de Mac-Mahon : imaginez la richesse des sources qui se rapportent à cette histoire de trente mois. M. Théodore Duret n'en a négligé aucune, mais il les a concentrées toutes. Diplomatie, art militaire, intrigues politiques, conflits parlementaires, crises sociales, rien n'est omis dans ce récit scrupuleux, mais agile : tout s'y abrège et s'y enchaîne, vient à son plan et à son ordre. Les individus même y vivent : sans retarder l'action, ils se montrent par échappées. Lisons ce livre et faisons-le lire. M. Georges Leygues n'ayant interdit l'enseignement de l'histoire qu'à dater de 1875, nul doute aussi qu'il ne patronne l'ouvrage de M. Théodore Duret dans ses lycées et collèges. C'est une œuvre de justice et d'exactitude. Bien que l'auteur soit républicain, je ne crois pas que le ministre en puisse prendre ombrage.

GUSTAVE LEJEAL : **Jésus l'Alexandrin. Le Symbole de la Croix** (Librairie orientale et américaine).

Si Jésus fut un Thérapeute? Si même il y eut des Thérapeutes? M. Renan résistait à l'admettre. Mais M. Lejeal en est persuadé : il a ses raisons ; il les livre. Sur les trois textes profanes de Suétone, Celse et Flavius Josèphe, M. Lejeal équilibre le plus élégant, le plus spécieux échafaudage, et sa critique édifie paisiblement une biographie vraiment inédite de l'homme-Dieu. A temps, je me souviens qu'une femme du

monde, à qui on vantait les beautés des derniers chapitres de la *Vie de Jésus*, s'écria vivement : « Je vous en prie, ne me racontez pas la fin ! » Si le Jésus de M. Lejeal consent à mourir sur la croix, comme le Jésus des Évangiles, je vous laisse le plaisir d'apprendre vous-même par quelle route assez détournée... Et je regrette de n'avoir en aucune manière qualité pour dire si l'exégèse de l'auteur est aussi probante que déliée et que raffinée. Mais, d'avoir écrit pour nous instruire ces jolies études en ce style d'une limpidité délicieuse et comme ingénue, envions de loin M. Lejeal : il a dû tellement s'amuser !

Robert Dreyfus

Jules Rais : **La Représentation des aristocraties dans les Chambres hautes en France, 1789-1815** (Berger-Levrault).

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas poursuivi son étude au delà de 1815, à travers la Chambre des pairs de la seconde Restauration et du gouvernement de Louis-Philippe, le Sénat où Napoléon III logea tous les débris d'aristocraties, aristocratie artificielle de l'Empire, aristocratie historique de la Restauration, aristocratie spontanée des bourgeois de Juillet et l'éphémère création des inamovibles.

De Montesquieu, où elle était, quoiqu'elle y semble presque toute théorique, cette conception de la nécessité d'*un* corps intermédiaire domine jusqu'aux constituants de 1875. L'introduction de cet ouvrage conclut d'y substituer, aussi bien qu'à la théorie actuelle du Sénat, l'expression constitutionnelle de la vie *des* corps intermédiaires dans l'Etat. Nous ne critiquerons ni l'extension d'une définition de l'aristocratie à laquelle Bluntschli communique son autorité, ni l'abandon, ici, du dogme de la souveraineté nationale, affirmée autrement et suffisamment par l'existence de la Chambre basse. Très soigneusement documenté, ce livre peut servir de base à une discussion de fait. Il renouvelle un sujet que les traités précédents s'obstinaient à ne considérer que du point de vue de la division du pouvoir législatif, et sur deux ou trois points, — la situation « académique » du Sénat dans l'aristocratie napoléonienne et surtout l'origine et le caractère des sénatoreries, le principe et le projet d'une représentation des intérêts aristocratiques dans les années qui précèdent la Révolution, — il apporte des observations inédites.

Gustave Kahn



Revue Financière

Fonds d'État. — Une poussée de hausse s'était produite sur nos Rentes au lendemain de la liquidation ; c'était escompter bien à l'avance le projet du gouvernement relatif à l'emploi futur des fonds de la Caisse des retraites ouvrières.

La crise du marché de New-York n'a pas eu beaucoup d'influence sur notre place ; toutefois les valeurs qui, comme le Rio-Tinto, dépendent de la spéculation américaine ne pouvaient échapper au contre-coup.

Une correspondance que l'*Economist*, de Londres a reçue de son correspondant de Buenos-Aires est de nature à troubler la quiétude des trop nombreux créanciers européens de la République Argentine. Là, nous trouvons, avec preuves à l'appui, une série d'appréciations qui offrent une flagrante antithèse avec les boniments opiacés répandus à profusion et dont l'optimisme banal trahit l'origine. Après avoir remarqué l'urgence d'une réforme profonde dans le régime fiscal actuel, lequel fait peser l'impôt sur les classes les moins susceptibles de le porter, l'*Economist* constate que, depuis 1886, les dépenses ont augmenté de plus de 100 millions, — de 108 millions de pesos, puis il ajoute :

« Voilà une situation qui comportera des mesures franches, des mesures efficaces ; ce n'est pas avec une unification des dettes extérieures, unification qui a les allures d'un escamotage, qu'on pourra enrayer le mal, encore moins le supprimer.

« Le temps, l'économie, un accroissement considérable du nombre des immigrants, sont les seuls remèdes au malaise financier de la République. Sans doute, il lui est permis de compter sur le premier facteur, mais non sur les deux autres, tant que les gouvernants, les hommes publics et surtout les membres du Congrès ne seront pas d'une tout autre trempe qu'ils ne sont aujourd'hui. Les désastres de 1890-1892 n'ont absolument rien appris à tout ce personnel ; de sorte que, nonobstant les énormes développements de la production, la République se trouve dans une situation pire qu'à cette époque. »

L'assemblée annuelle du *Comptoir National d'Escompte* a eu lieu le 27 avril, sous la présidence de M. Denormandie, président du conseil d'administration. Le rapport conclut à un bénéfice net de 8.490.334 fr. 90, constate la bonne situation de tous les comptes et la progression des affaires, et propose un dividende de 27 fr. 50 par action libérée, 17 fr. 81 par action non libérée et 1 fr. 0995 par part de fondateur.

Il ressort de l'examen attentif de la situation financière et des commentaires détaillés dont elle est l'objet dans les documents lus à l'assemblée, comme aussi des chiffres d'ensemble du mouvement général des comptes, que l'activité du Comptoir National s'exerce dans les strictes limites qui lui sont fixées par ses statuts et que les opérations sont saines et de nature à donner toute sécurité à l'intérêt social. Le rapport du conseil insiste avec juste raison sur les traits essentiels de l'activité sociale : le ferme maintien

d'une situation saine et liquide, le large et continu développement des affaires commerciales de banque sur lesquelles repose la prospérité de l'établissement, l'emploi, dans toute la mesure compatible avec la sécurité, de l'influence et des moyens d'action du Comptoir National au profit des intérêts généraux du pays. C'est à l'application de ces principes, dont une prudente direction ne se départit jamais, que le Comptoir National doit de traverser avec sécurité une période de développement progressif auquel tous les services de cette grande maison participent largement.

C'est ainsi que le mouvement général du portefeuille d'effets de commerce a atteint près de 18 milliards, et celui des comptes de chèques plus de 12 milliards. Les serres de titres ne comprennent pas moins de 3.661.404 titres en dépôt.

Le Comptoir est doté de moyens d'action qui lui permettent d'accroître encore la haute situation qu'il occupe si dignement dans le monde des grandes affaires sans se départir, bien entendu, du programme arrêté dès l'origine : les opérations commerciales de banque, source principale et régulière des profits. Les opérations, on l'a vu, restent fermement engagées dans la limite du pacte statutaire et elles sont dirigées avec une prudence, une clairvoyance et une science des affaires qui sont de notoriété publique. Aussi, le rapport du conseil a-t-il été accueilli par des marques unanimes d'approbation.

Valeurs industrielles. — La Compagnie générale de Traction a perdu le pair ; les Wagons-Lits sont très discutés. La Société Parisienne pour l'industrie des Tramways électriques fait annoncer presque officiellement l'augmentation de son capital. Les actionnaires actuels n'auront le droit de souscrire qu'à la moitié des 100.000 actions nouvelles, l'autre moitié étant réservée aux parts de fondateur.

Le public se méfie des valeurs qui sont introduites directement sur le marché en banque, même quand elles se présentent sous un honorable patronage. Une baisse plus ou moins importante ne manque pas de suivre l'introduction.



Le gérant : P. Deschamps.

Paris — Imprimerie C. LAMY, 124, bd de La Chapelle. 13316

Adresser les souscriptions à l'Administration de La revue blanche 23, boulevard des Italiens, Paris.

SOUSCRIPTION

pour l'érection d'un

ARTHUR RIMBAUD

à Charleville

QUATRIÈME LISTE

Maurice Bourguignon	5 »	10 fr.	Jules Renard.
Léon Dierx	5 »	20 »	A. de Wignacourt, conseiller général des Ardennes.
Edmond Picard	40 »		
Pierre-Paul Plan	10 »	10 »	Ternaux-Compans, conseiller général des Ardennes, député.
Marcel Battilliat	5 »		
Maurice de Faramond	10 »		
Comité du Cercle Littéraire de Pétersbourg	7.50	10 »	Dr Desplous, conseiller général des Ardennes.
Jean Moréas	5 »	10 »	Edouard Prévost, conseiller municipal de Charleville.
Karl Boès	10 fr.		
Edmond Gosse	25 »	20 »	Charles Martine.
Eugène Demolder	25 »	5 »	Jeanne Jacquemin.
Frantz Jourdain	5 »	50 »	Cte R. de Montesquiou-Fezensac.
Achille Segard	3 »	20 »	André Gide.
Jean Court	5 »	5 »	L.-P.
Hubert Krains	5 »	2 »	Pol Lovengard.
J. A. Coulangheon	5 »	5 »	Claude Terrasse.
André Fontainas	10 »	20 »	Eugène Rouart.

367 fr. 50

Précédentes Listes .... 1011 »

Total... 1378 fr. 50

ÉDITIONS DE LA REVUE BLANCHE

PAUL LOUIS

Histoire du Socialisme

EN FRANCE

Un vol. gr. in-18. . . . 3 fr. 50

ANDRÉ GIDE

Le Roi Candaule

Un vol. in-12. . . . . 2 fr.

PARIS
ÉDITIONS DE LA REVUE BLANCHE
23, BOULEVARD DES ITALIENS, 23
1901

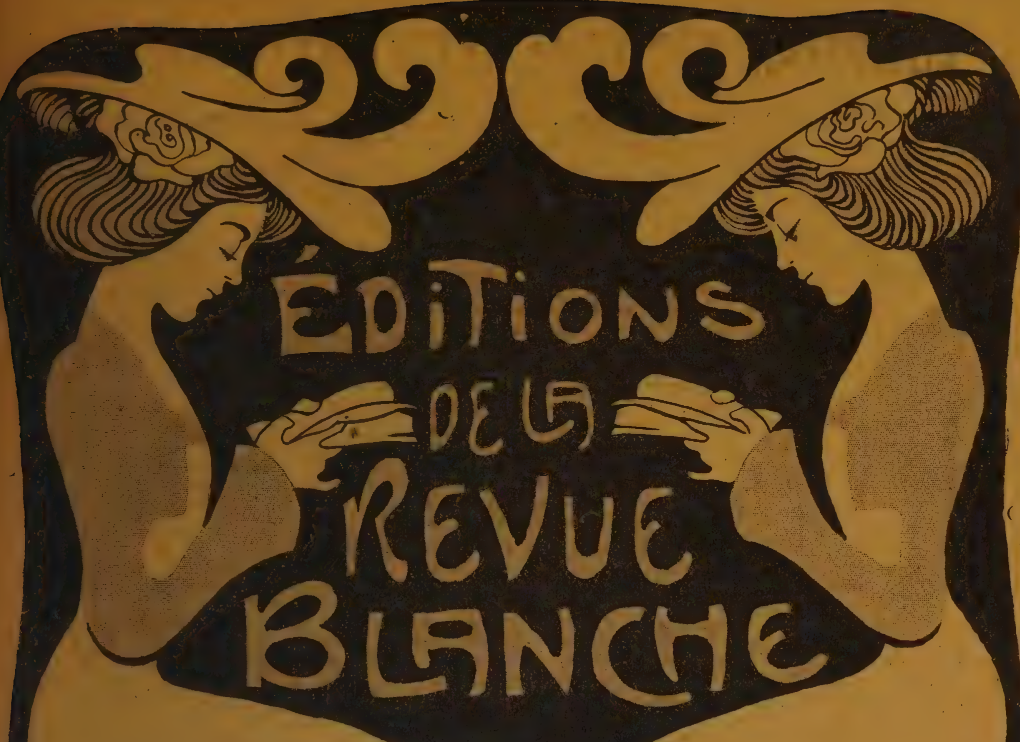
Le numéro bi-mensuel
UN FRANC

12e année

15 novembre 1901
TOME XXVI — N° 203

La revue blanche

PARIS
EDITIONS DE LA REVUE BLANCHE
23, BOULEVARD DES ITALIENS, 23
1901


ÉDITIONS
DE LA
REVUE
BLANCHE

M. HUGUENET DANS *La Bascule.*



SPÉCIMEN EN NOIR DES ILLUSTRATIONS EN PLUSIEURS COULEURS

Un Pénitencier indigène

sur le territoire militaire du Sud algérien

I

UN CONVOI DE DÉTENUS INDIGÈNES. — SUR LA ROUTE DE L' « ENFER DU DJEBEL-AMOUR ».—LA POLICE D'UN CERCLE SAHARIEN.—JUSTICE RAPIDE.

Il y a peu de temps encore, au retour d'une longue et triste campagne d'hiver dans l'extrême Sud algérien, la colonne dont je faisais partie rejoignit à quelques kilomètres de Laghouat une petite troupe d'Arabes qu'entourait une escorte de spahis armés. L'aspect des gens qu'on conduisait ainsi était des plus lamentables. Des cordes aux poignets, pieds nus, en haillons pour la plupart, ils étaient là une dizaine, au milieu du cercle des cavaliers qui les poussaient en avant. Un de ces malheureux, dont le grand âge appesantissait la marche, suivait en arrière, les mains attachées à la queue du cheval de son gardien, et il allait, péniblement, tête basse, sans un mot de révolte, farouche et résigné. Nous les revîmes une dernière fois, le jour suivant, à l'étape de Sidi-Makhlouf où ils étaient arrivés quelques heures avant nous. Les spahis les avaient laissés seuls, au milieu de la cour du caravansérail tout blanc de soleil : réunis trois par trois, les bras attachés derrière le dos, les jambes liées, ils demeuraient accroupis, et, un pain de troupe entre les genoux, ils dévoraient, mordant à même, goulument.

Nous étions habitués dès longtemps à trop de cruautés pour nous émouvoir d'un tel spectacle, et nous restâmes indifférents. Dans notre pensée, à en juger par l'extrême rigueur avec laquelle on les traitait, ce devaient être quelques bandits des steppes, coupables des pires forfaits, qu'en menait à Alger rendre compte à la justice de crimes qu'ils ne tarderaient pas à expier. Nous nous trompions. Malgré leur malheureux état et malgré le mépris que leur misère avait pu inspirer à quelques-uns de mes compagnons, ces Arabes n'étaient ni des criminels ni des malfaiteurs, et le crime du plus grand nombre d'entre eux était de s'être trouvés sur le passage de quelque autorité de « bureau arabe » à une époque où la ferme de Tadmit — l' « Enfer du Djebel-Amour », comme l'appela un jour devant moi un vieil indigène qu 'on y menait ainsi au mépris de toute justice — manquait de bras. Ce que j'avais déjà vu moi-même dans le convoi de Sidi-Makhlouf, et les vagues indications qui m'avaient été données sur cette ferme de Tadmit dont le nom seul est un objet de terreur pour les

indigènes, avaient irrité ma curiosité. Je voulus m'enquérir, interroger quelques colons, mais l'accès de Tadmit est difficile, et bien peu d'Européens, en dehors de l'élément militaire, ont été admis à y pénétrer. C'est à peine si j'avais pu recueillir çà et là quelques renseignements imprécis sur cet « Enfer » qui n'a d'égal en horreur dans ces régions méridionales, me dit-on, que la caserne à laquelle les habitants de la ville de Djelfah ont donné — et pour cause — le nom d' « Abattoir de Djelfah » (1).

Mais voilà que, dans la suite, les circonstances m'obligèrent à reprendre le chemin du Sud : je fus admis à pénétrer à mon tour dans l' « Enfer du Djebel-Amour », et j'y demeurai quelques mois (1893-1894). Ce dont je fus là le témoin dépassa ce que mon imagination m'avait laissé entrevoir. Et à l'heure où j'écris ces lignes, il m'arrive encore de douter de moi-même, et je me demande comment je pus, si longtemps, assister au spectacle tant d'inutiles et de froides cruautés.

L'Algérie, on le sait, est divisée en trois parties administratives bien distinctes. L'une, de peu d'importance relativement à la grande étendue du territoire algérien, comprend les territoires civils soumis aux lois ordinaires de la métropole. Là, l'administration et la justice sont purement civiles, et, sauf quelques règlements locaux, quelques arrêtés particuliers de maires, certaines dispositions spéciales aux mœurs et aux coutumes musulmanes et quelques légères différences de procédure, les indigènes, comme les Européens, sont régis par nos codes français et dépendent de la juridiction de nos tribunaux habituels (2). Les

---

(1) Les scènes d'épouvante dont la caserne du bataillon d'Afrique détaché à Djelfah est chaque jour le théâtre ont fait donner à ce lieu, par les habitants de la ville, le nom d'*Abattoir de Djelfah*. Le soir, à la tombée de la nuit, on perçoit des hurlements, des râles, des cris de détresse, des supplications. Ce sont les sous-officiers du bataillon qui se distraient en visitant les locaux disciplinaires. Un de leurs plaisirs favoris est de se rendre, après le repas du soir, dans les cellules où sont enfermés les punis. On ouvre un premier cachot, et tandis que, dissimulés dans l'ombre, derrière la porte, quelques sergents attendent l'un d'eux s'approche de l'homme détenu, et, pour lui enlever toute méfiance, il engage la conversation, l'interroge sur son passé, sur sa famille, paraît même s'apitoyer devant les rigueurs du règlement. Puis, lorsque le malheureux prisonnier s'amollit, complètement rassuré, tout heureux de trouver dans sa solitude un confident à ses peines alors qu'il ne croyait avoir devant lui qu'un bourreau, l'autre l'étourdit d'un coup de poing en pleine face, et ceux qui attendaient dehors en profitent pour s'élancer. En deux temps, l'homme est ligotté, bâillonné et consciencieusement « passé à tabac ». Cela continue ensuite dans les cellules voisines, et c'est pour les gradés du bataillon d'Afrique un agréable et presque quotidien passe-temps d'agrémenter ainsi de pittoresques soli de nerfs de bœuf le monotone concert de leur existence. Et ils peuvent s'y livrer en toute sécurité, tant ils savent qu'ils n'ont pas à redouter de leurs victimes des réclamations qui ne seraient pas écoutées.

(2) Il ne faudrait pas croire cependant que les indigènes du nord soient pleinement satisfaits de l'autorité civile qu'ils subissent. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les différents rapports de la Commission sénatoriale chargée, en 1893, d'une enquête administrative dans les communes civiles de l'Algérie. Non pas que cette enquête soit exempte de partialité. La Commission interrogea presque exclusivement les caïds et les aghas. Or, on ne doit pas oublier que ces fonctionnaires sont nommés par le gouverneur général de

deux autres parties comprennent tout le reste de la colonie, et forment les territoires *mixtes* et les territoires *militaires*, divisés eux-mêmes en *cercles* placés sous le contrôle et l'autorité des généraux commandant les subdivisions militaires dont ces cercles font partie. Les cercles, dirigés par des *bureaux arabes* composés d'officiers de différents grades, correspondent à peu près, comme valeur administrative, aux communes des territoires civils, avec cette différence que les autorités militaires y remplissent exclusivement, à l'égard des indigènes, les fonctions administratives, civiles et judiciaires, et que la population indigène dépend de la juridiction spéciale des conseils de guerre siégeant aux chefs-lieux des trois départements algériens.

Mais, à côté de ces tribunaux militaires jugeant en matière criminelle ou correctionnelle, les bureaux arabes peuvent aussi connaître de tous les délits de simple police, de toutes les infractions aux règlements qu'ils ont édictés, de toutes les fautes contre la discipline commises par les indigènes dans le ressort du cercle. Et c'est là que commencent les abus.

Le pouvoir dont disposent ainsi les bureaux arabes est formidable, étant donnée la nature des fautes qu'ils ont à réprimer. L'officier commandant le bureau peut infliger jusqu'à deux mois d'emprisonnement et 100 francs d'amende, là où une même faute, sur le territoire civil, eût motivé à peine une contravention de simple police. Mais ici plus de formes, plus d'enquête, plus de procédure, aucune de ces garanties que peut laisser un tribunal régulier, nul contrôle en dehors de celui du général commandant la subdivision, qui reçoit périodiquement l'état des peines prononcées par les bureaux arabes, et qui peut encore, de son plein gré, porter ces peines à une année d'emprisonnement et 300 francs d'amende.

C'est au domaine militaire de Tadmit qu'étaient envoyés les indigènes condamnés par les bureaux arabes de la subdivision de Médéah.

---

l'Algérie, et qu'ils émargent au budget de l'État au même titre que les autres fonctionnaires de la colonie. Le caïd reçoit le dixième de l'impôt perçu sur la tribu dont il est le chef. L'Arabe redoute le caïd autant que l'administrateur européen, et la crainte seule des représailles arrête ses plaintes ou ses réclamations.

Les contraventions et les procès-verbaux pleuvent dru sur les indigènes en pays algérien. M. J. de Lassalle, rédacteur au ministère de la Justice, qui approfondit la question avec plus de clairvoyance que la Commission sénatoriale, écrit dans son rapport sur le Régime administratif en Algérie que « l'administrateur est maître d'abuser aussi souvent qu'il lui plaira de son droit de punir ». Et, à propos de certaines dispositions légales à l'égard des indigènes, il ajoute qu' « il n'est pas un Arabe qu'un administrateur ne puisse faire emprisonner quand il le voudra ».

Pourtant, circonstance qui pourrait étonner, il arrive le plus souvent que les poursuites qui devraient résulter de ces contraventions soient arrêtées en chemin. Mais, loin d'être favorable, cette issue coûte le plus souvent fort cher au contrevenant, qui apprend ainsi à ses dépens que rien ne vaut, pour s'entendre, de beaux douros sonnants. Il suffit d'interroger un indigène pour apprendre que caïds, administrateurs, gardes, cadis et juges de paix s'entendent, vis-à-vis de leurs justiciables, comme justiciers en foire. Aussi, en désespoir de cause, l'Arabe résigné se laisse-t-il tondre patiemment, — à moins que, comme à Margueritte..

Tadmid forme un petit territoire de quelques kilomètres d'étendue, placé dans les dépendances du cercle de Laghouat. Sa situation au pied du versant est du Djebel-Amour et le cours d'eau qui l'arrose en font une région exceptionnellement fertile où tout vient à souhait. A proximité de Djelfah et de Laghouat, c'était pour les officiers des bureaux arabes de ces deux villes un admirable grenier d'abondance où ils puissaient sans compter lait et beurre frais (choses presque introuvables en ces régions), fromages, volailles, légumes et autres comestibles. Le fourrage qu'on y récoltait, approvisionnait une partie de nos postes sahariens. Puis, Tadmit était en même temps un agréable rendez-vous de chasse où les officiers des cercles environnants se réunissaient fréquemment. Le lièvre et la perdrix y pullulent, et je me souviens que deux officiers de Laghouat, venus pendant mon séjour à l'établissement, tuèrent en une seule journée une telle quantité de perdrix, que les doubles sacoches et les filets à fourrages des quatre spahis qui les avaient escortés ne suffisaient à contenir le gibier. Mais, par contre, quelque temps après, un des disciplinaires détachés à Tadmit fut surpris par son chef de détachement, le sergent Coulomb, au moment où il rapportait à la ferme une perdrix, prise je ne sais comment ; il fut mis incontinent sous le tombeau (1), et puni par le bureau arabe de Laghouat de quinze jours de prison dont huit de cellule. Cette punition fut portée à trente jours par le général de la subdivision, et le commandant du cercle fit prévenir les hommes de la garnison de Tadmit que tous ceux d'entre eux qui seraient convaincus de s'être livrés à la chasse sur le territoire militaire seraient punis désormais de soixante jours de prison dont quinze de cellule.

On admettra facilement que le bureau arabe de Laghouat eût tout intérêt à entretenir avec soin l' « Enfer du Djebel-Amour », et à ne pas refuser au sous-officier qui dirigeait cet établissement les bras nécessaires selon les différentes époques de l'année agricole. C'est à ce bureau arabe, d'où il dépendait directement, que le sous-officier directeur s'adressait chaque fois qu'il croyait avoir besoin d'augmenter son personnel. Cette demande de travailleurs était presque toujours suivie d'une recrudescence de délits et d'infractions parmi les indigènes du cercle, et conséquemment d'un prompt envoi de condamnés à la ferme de Tadmit. Cette coïncidence serait curieuse si le hasard seul y avait présidé. Mais en ces temps de labeurs urgents, la consigne est donnée, et toutes les autorités du cercle — officiers, agents de police, caïds, aghas, etc. — s'appliquent de leur mieux en ces rafles intéressées. Les motifs de propos offensants et de paroles grossières à l'égard des officiers de la ville arrivent alors nombreux au bureau, qui n'a plus qu'à

---

(1) Petit abri en toile réservé aux disciplinaires punis. Le *tombeau* est une peine redoutée. Son exiguïté est telle, que l'homme y est condamné à une immobilité presque complète. Le tombeau est dressé sur le sol nu, et mesure environ 1 m. 50 en longueur sur 0 m. 40 en hauteur et 0 m. 50 en largeur.

opérer un judicieux triage. J'ai vu moi-même, un jour, un officier de Laghouat réveiller d'un coup de pied un Arabe qui somnolait, à l'heure de la méridienne, au seuil de son gourbi, et l'envoyer aussitôt, sans motif plausible, à la permanence. La *permanence* est un petit café maure où l'on mène, au fur et à mesure, les délinquants qui doivent comparaître le lendemain devant la juridiction du bureau arabe. Chaque matin, à l'heure du rapport, l'officier qui dirige le bureau fait comparaître devant lui, s'il le juge à propos, les contrevenants, et sévit selon les besoins du moment.

Non que je prétende que les bureaux arabes n'aient pas à réprimer quelquefois de véritables délits, de réelles infractions ; mais, presque toujours, la répression est disproportionnée à la faute. Le plus souvent, tout dépend de l'habileté avec laquelle ont été rédigées, sur la plainte ou sur le procès-verbal, les circonstances du délit, et telle réponse faite à un officier avec de la simple mauvaise humeur deviendra fréquemment, sur cette plainte, parole d'outrage ou d'injure. Cette habileté de rédaction, d'ailleurs, est une des qualités inhérentes à l'état militaire, et il suffit d'avoir servi militairement son pays, pour l'avoir constaté — sinon pour en avoir supporté soi-même les conséquences. Et les indigènes le savent si bien qu'il est à remarquer avec quelle attitude humble la plupart adressent la parole à nos chefs militaires et baisent la main que ceux-ci leur tendent ; mais ce que l'on prendrait peut-être chez eux pour de la platitude ou de la bassesse, n'est — qu'on en soit assuré — que légitime prudence. Ils savent aussi que ceux qui tiennent le knout n'ont pas à redouter des plaintes qui, si même elles pouvaient parvenir aux autorités militaires supérieures (1), seraient fort mal accueillies et vaudraient à leurs auteurs de trop cruelles représailles. Ils savent que la révélation de ces faits presque ignorés se heurterait inévitablement à l'indifférence, à la méchanceté ou à l'égoïsme des colons européens qui, il est vrai, ont mille bonnes raisons pour ménager l'autorité militaire, et ne pourraient, sans s'attirer les pires désagréments, s'immiscer dans les affaires des bureaux indigènes. Ils savent qu'en supprimant l'esclavage dans nos colonies nous lui en avons substitué un autre beaucoup plus cruel et beaucoup plus inhumain (2). Ils savent enfin que les secrets de nos ergastules militaires

(1) Les indigènes ne peuvent quitter leur tribu sans une autorisation spéciale émanant du général. Ils ne peuvent écrire aux autorités militaires sans passer par la voie hiérarchique. Il est donc probable que leur lettre serait interceptée avant d'arriver à destination.

(2) A l'heure actuelle, dans la Guinée française (territoire civil pourtant), nos troupes parcourent les villages, réquisitionnent de force les habitants indigènes, les ramènent entre deux haies de baïonnettes sur les chantiers de construction du chemin de fer qui doit relier Konakry à Farabanah, sur le Niger, et assomment à coups de crosse ceux qui refusent de travailler. Un grand nombre de noirs se font tuer ou parviennent à s'échapper. Des faits sont récents et il me serait facile de clouer des noms de bourreaux au pilori. Cette façon d'agir diffère peu de celle des bureaux arabes : elle n'a en moins que l'hypocrisie de la forme judiciaire.

sont bien gardés, et que pendant longtemps encore la terre d'Afrique saura étouffer les râles qui montent de ses bagnes.

Et quels bagnes ! Qu'on en juge :

II

L'ENFER DU DJEBEL-AMOUR.

C'est au sud de la province d'Alger, à quelques lieues à l'ouest de la route qui va de Djelfah à Laghouat, et à deux jours de marche environ de l'une et de l'autre de ces deux villes. Les steppes s'étendent, arides, mornes et plats, à perte de vue. Seule, à l'extrême horizon, la masse formidable du Djebel-Amour rompt la monotonie triste de ces solitudes. Enfin la plaine se resserre, des rocs surgissent, des crètes se rapprochent, se précisent, le terrain devient inégal et tourmenté, se soulève en houles capricieuses, et tout d'un coup, du haut d'une dernière côte franchie, des champs apparaissent ; des vergers, de délicieux bosquets de verdure touffue remplacent maintenant l'étendue désertique et rocheuse ; une rivière coule doucement, arrose des prés où paissent, à l'ombre de grands arbres, de nombreux troupeaux. Un peu à l'écart, au sommet d'une petite éminence adossée à la montagne, des bâtiments s'érigent, encadrés d'une longue ceinture de murailles percées de meurtrières et flanquées de bastions. C'est là la ferme de Tadmit, l' « Enfer du Djebel-Amour ».

A l'époque où j'y arrivai, Tadmit comptait une quarantaine de détenus indigènes. Mais, quelques jours plus tard, l'effectif s'augmenta brusquement, et de nouveaux condamnés furent amenés par des spahis, dans le même misérable appareil où je les avais rencontrés autrefois sur la route de Sidi-Makhlouf, aussi lamentables, aussi farouchement résignés.

L'établissement était alors placé sous la direction de l'adjudant Royer, du 2e bataillon d'Afrique, et possédait, outre son contingent de détenus indigènes, une petite garnison composée d'une garde de tirailleurs, d'une dizaine de soldats du bataillon d'Afrique, d'un soldat du train des équipages chargé du ravitaillement, et d'une cinquantaine de fusiliers disciplinaires de la 4e compagnie de discipline commandés par le sergent Coulomb et par le caporal Perrin — celui-là même qui fit périr à la queue d'un cheval le disciplinaire Cheymol (1). Ces mili-

---

(1) Malgré la campagne faite par la presse autour de ce crime, l'affaire fut étouffée. Perrin ne fut pas inquiété et continua son service à la compagnie. Aux autorités qui exigeaient une enquête et des poursuites, le capitaine Chérageat qui commandait alors la 4e compagnie de discipline, répondit qu'il prenait tout sous sa responsabilité.

Le nom des Perrin, d'ailleurs, est tristement connu dans la province d'Alger, et si le caporal Perrin, de la 4e compagnie de discipline, était redouté de tous les disciplinaires de la compagnie, le lieutenant Perrin, son frère, ne l'était pas moins des condamnés de l'atelier

taires étaient préposés à la surveillance des condamnés, à la direction de certains chantiers ou vaquaient aux divers travaux qui exigeaient un apprentissage spécial.

Pour sa garnison, pour les fusiliers disciplinaires eux-mêmes Tadmit était un séjour relativement agréable, un poste envié. Il n'en était pas de même pour les détenus indigènes.

Dès leur arrivée à Tadmit, ces malheureux étaient consciencieusement fouillés, dépouillés de tous les objets de valeur qu'ils avaient pu sauver dans leur détresse, puis, suprême humiliation pour un fils de l'Islam, on leur rase la barbe et les moustaches. Plusieurs, même, refusent de se soumettre à cette formalité, ce qui leur vaut, après une assommade à coups de bâton, une mise aux fers immédiate, et, quelques jours plus tard, une aggravation de peine par le bureau arabe de Laghouat.

J'ai assisté à cette opération de la mise aux fers.

C'était alors au sergent Coulomb et au caporal Perrin, aidés du forgeron du détachement et de deux ou trois hommes, qu'incombait ordinairement cette besogne. Malgré les pouvoirs dont il disposait, l'adjudant Royer n'avait pu s'affranchir de toute sensibilité, et s'il lui arrivait parfois de briser quelque canne sur le dos des indigènes, je l'ai vu, en d'autres circonstances, faire preuve à l'égard des détenus de véritables sentiments d'humanité. Il préférait laisser à l'imagination du sergent Coulomb et du caporal Perrin le soin des punitions corporelles et des tortures inédites. Il ne pouvait mieux tomber (1). Ces deux hommes étaient d'une férocité inouïe, et je doute qu'il y ait jamais eu gardes-

---

de travaux publics de Ténès, où il commandait une section. Au camp de Bou-Cedraïa, où les condamnés de cet atelier étaient employés à la construction du chemin de fer de Berrouaghia à Laghouat, j'ai vu cet officier entrer dans la tente où les punis — les fers aux pieds et aux mains et le bâillon dans la bouche — râlaient, et profiter de leur impuissance pour les frapper tour à tour, longuement, cruellement, du stick qu'il tenait à la main. Cela se renouvelait plusieurs fois par jour. Un de ces misérables, nommé Adam, était là aux fers, depuis 94 jours, et depuis 94 jours il subissait quotidiennement les insultes et les cruautés du lieutenant Perrin. Adam était un ancien soldat de la légion étrangère, condamné une première fois à dix ans de travaux publics pour outrages envers un supérieur; un certain nombre d'évasions successives lui avaient encore valu chaque fois de nouvelles condamnations à cinq ans de la même peine. Le total des années de travaux publics qu'il avait alors à accomplir dépassait quarante ans. Mais, trop affaibli maintenant pour risquer une évasion et désespérant de jamais échapper à ses bourreaux, il résolut de se livrer à une voie de fait sur un de ses chefs afin de se faire condamner à mort. C'était pour lui le seul moyen de fuite. Un jour qu'on lui avait enlevé son bâillon et que le lieutenant Perrin le frappait ainsi à coups de cravache, il cracha au visage de l'officier. Il ne fut même pas poursuivi. Sans doute le lieutenant Perrin avait-il d'excellentes raisons pour ne pas établir de plainte. Peut-être, aurai-je l'occasion de revenir sur ce qui, dans la suite, arriva à cet homme et sur l'extraordinaire série de ses souffrances.

(1) J'apprends qu'un sergent Coulomb récemment libéré de la 4e compagnie de fusiliers de discipline, et retiré aux environs de Bou-Medfah (province d'Alger) vient d'être nommé à un poste de surveillant dans un bagne de travaux forcés. Nul doute que ce soit le même.

chiourme, rôdeurs nocturnes ou valets de bourreaux pour s'entendre comme eux à renverser leur victime, la maintenir, paralyser ses mouvements par des cordes, et lui enfoncer le bâillon dans la bouche. En un clin d'œil, le détenu contre qui la mise aux fers était résolue était ligotté, assommé de coups, puis transporté à la forge. C'est là que le vrai supplice commençait. Tandis que des bras complaisants maintenaient l'homme à terre, d'autres ramenaient les jambes sur l'enclume, et le forgeron rivait aux chevilles deux énormes bracelets de fer qu'il réunissait ensuite par une solide chaîne de quelques centimètres de longueur, souvent même par un simple maillon. Son lourd marteau retombait souvent sur les pieds du patient. Ce forgeron était un fusilier disciplinaire, pourtant, et les souffrances qu'il avait endurées, l'hiver précédent, au camp de Hassi-Inifel (1) où il était demeuré attaché à la « crapaudine » sur le sol nu, pendant trente-cinq jours, le bâillon aux dents, par une température qui à l'heure de midi atteignait quarante degrés à l'ombre, et descendait la nuit au-dessous de zéro, auraient dû le rendre pitoyable aux souffrances des autres. Peut-être était-ce chez lui un irraisonné besoin de représailles.

---

(1) Hassi-Inifel est un point avancé du Sahara algérien, en plein steppe sablonneux et désert. Au mois de décembre 1892, lorsqu'y arriva pour la première fois une colonne militaire commandée par le capitaine du génie Lallemand, un chamelier accroupi — seul être vivant rencontré depuis des jours — auprès du puits — seul monument qui indiquât l'emplacement d'Hassi-Inifel — somnolait pacifiquement. C'est autour de ce puits que la colonne établit ses tentes. Quelques semaines plus tard, certains journaux de France parvinrent au détachement de Hassi-Inifel. Ils portaient en manchette :

La France au Touat. — Prise de Hassi-Inifel par les troupes françaises

La colonne, composée de disciplinaires, de soldats du génie, de chasseurs du bataillon d'Afrique et de quelques soldats de la section des subsistances militaires, devait bâtir là un fort qui servirait plus tard de trait d'union entre El-Goléah et In-Salah. Le détachement des disciplinaires était commandé par le sergent Paoli, de la 4e compagnie de discipline, assisté d'un certain nombre d'autres sergents et de caporaux de la même compagnie. Les souffrances endurées par les disciplinaires pendant les six longs mois que dura cette campagne sont au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer. Chaque jour des hommes râlaient, pris par les fièvres, rongés par le scorbut. La colonne n'avait point de médecin, et la visite médicale était passée par le capitaine Lallemand. Il est aisé de deviner ce que pouvait être une telle consultation. Pour tout remède, le plus souvent, Paoli se contentait de ficeler les malades en une consciencieuse crapaudine, et de les mettre sous le tombeau. Une de ses grandes distractions, le soir, était de hisser, avec l'aide de ses collègues, les hommes ainsi ligottés au sommet d'une haute dune de sable, et de les faire rouler ensuite jusqu'au bas de la pente. Le forgeron dont je parle ici doit en savoir quelque chose.

C'est la faim aux entrailles que ces parias devaient accomplir le terrible labeur qu'on exigeait d'eux. Un jour, le capitaine Lallemand fit venir d'El-Goléah un cochon qu'il se proposait d'élever pour de prochaines agapes. Il lui fit construire un abri en planches, et là, l'animal trônait, très heureux dans ce petit monde de misères. Chaque soir, un homme de corvée apportait, dans un seau, les eaux grasses réservées pour la pâtée de la bête. Et pourtant, au grand étonnement du capitaine, le cochon, tout comme les hommes, maigrissait à vue d'œil. Une nuit, l'officier eut la clef de cette énigme. Ayant entendu du bruit du côté du toit de la bête, il se leva et vint voir : agenouillés autour de l'auge, une dizaine de disciplinaires dévoraient la pâtée.

Le lendemain, une sentinelle fut placée en permanence devant l'auge.

Près de l'adjudant Royer vivait alors un long vieillard à barbe blanche, à l'aspect minable, vêtu de vieux effets militaires réformés. A travers le bâillement de ses chaussures, les doigts décharnés de ses pieds maigres passaient. Un matin j'ai vu cet homme à la forge, alors qu'on procédait à la mise aux fers d'un indigène. Sous la tige chauffée à blanc que tenait Perrin — durant que le forgeron rivait les anneaux — la peau du patient crépitait, et une odeur atroce de chair brûlée emplissait l'atelier. Le vieillard était là, comme hypnotisé, près de Coulomb et de Perrin qui contemplaient en riant, et à chaque hurlement du torturé, une lueur brillait dans ses yeux et, un étrange petit rictus plissait ses lèvres aux commissures. On m'a dit depuis que cet homme était un ancien aumônier de Laghouat, trop pauvre maintenant pour se nourrir et se vêtir. Le bureau arabe l'avait recueilli par charité ; il recevait des vivres de troupe et des effets militaires de réforme ; tous les étés on l'envoyait villégiaturer à Tadmit où il partageait ses loisirs entre la pêche, la chasse, et le spectacle des tortures auxquelles, presque chaque jour, il pouvait assister.

Certains détenus conservaient ces fers jusqu'à la fin de leur emprisonnement et devaient quand même accomplir les labeurs pénibles de la ferme. L'un d'eux — un grand Arabe sourd-muet du cercle de Laghouat, nommé Abd El Kader — avait ainsi les fers aux pieds depuis onze mois. Le métal des anneaux était entré peu à peu dans ses chairs meurtries et couvertes d'ulcères syphilitiques; et chaque pas, chaque mouvement arrachaient au misérable une plainte douloureuse. A la fin, pourtant, l'adjudant Royer, apitoyé, le dispensa de se rendre au chantier commun avec ses compagnons, et l'employa à un travail bénin de jardinage.

Les détenus indigènes ne reçoivent ni fourniture de couchage, ni costume spécial. Ils couchent sur le sol nu, et c'est avec les loques qu'ils possédaient à leur arrivée et qu'ils conservent pendant toute la durée de leur détention — sans qu'on leur laisse seulement le loisir de vaquer aux soins de la propreté la plus élémentaire — qu'ils s'abritent comme ils peuvent contre les rigueurs de la température nocturne. Et ils vivent ainsi des mois, dans la saleté la plus repoussante, rongés par la pire vermine.

Je ne sais comment ces misérables peuvent résister à l'épouvantable tâche qui leur est imposée : de dix-huit à vingt heures de travail par jour. Levés bien avant l'aurore, ils procèdent d'abord aux diverses corvées de nettoyage de la ferme et du casernement, et partent ensuite à leur chantier sous la surveillance de tirailleurs armés dont la consigne est de faire feu à la moindre tentative de fuite. A mon arrivée à Tadmit — on se trouvait alors en plein cœur de l'été — les indigènes étaient employés au curage des fossés de drainage et d'irrigation. Sans répit, sans relâche, dans la vase jusqu'à mi-corps, ils devaient, à l'aide de pelles recourbées, rejeter sur les bords du fossé, au-dessus de leur tête, la boue fétide d'où s'échappaient d'effroyables miasmes. Vers dix heures

du matin, la chaleur devenait telle qu'on était obligé de faire rentrer les troupeaux dans les étables, et qu'il était interdit aux militaires de la garnison de sortir des baraquements avant trois heures de l'après-midi. Les indigènes, eux, demeuraient au chantier et continuaient la terrible tâche. La plupart grelottaient de fièvre, plusieurs tombaient. A midi, ils recevaient pour toute pitance la moitié d'un pain de troupe — on lit bien : du pain sec — et c'était là leur seule nourriture jusqu'au soir, au moment où, longtemps après le coucher du soleil, ils quittaient leur besogne et regagnaient la ferme. Leur repas du soir se composait uniquement — quel que fût leur nombre — de la tête bouillie du mouton que l'on tuait chaque matin pour la garnison. Il est vrai que j'ai vu maintes fois les fusiliers disciplinaires, malgré la défense qui leur en avait été faite et les punitions graves qu'ils encouraient s'ils étaient surpris, partager charitablement, en cachette, leurs gamelles avec les condamnés indigènes.

Près des tirailleurs qui gardaient les détenus au chantier, un disciplinaire dirigeait le travail, un bâton à la main. Cet homme sans pitié s'acquittait en véritable garde-chiourme de ses fonctions de surveillant et de délateur. Mais, je dois le dire, ce disciplinaire ainsi que le forgeron étaient profondément méprisés de leurs camarades qui les tenaient en une perpétuelle quarantaine, et l'inhumanité de ces deux êtres faisait, heureusement, parmi les autres fusiliers de discipline, une exception. Impitoyable pour la faiblesse et l'état maladif des condamnés, il refusait à ces parias le moindre moment de repos, frappait cruellement ceux qui l'imploraient, et signalait au sergent Coulomb ceux qui, pendant la journée, avaient montré le moins d'ardeur au travail. Cette délation attirait aux malheureux qui en étaient les victimes une nouvelle et douloureuse correction de la part du sergent et, souvent, une aggravation de peine par le bureau arabe de Laghouat.

Des indigènes, sachant par ouï-dire ou par expérience les formalités de la «fouille» à l'arrivée à Tadmit, parvenaient quelquefois à tromper la surveillance des spahis qui les amenaient, et à dissimuler dans quelque buisson ou dans quelque fossé du domaine, le long du chemin, les valeurs ou les bijoux qu'ils possédaient au moment de leur arrestation. Le disciplinaire connaissait ces habitudes, et, soit par la crainte, soit par des promesses, il arrachait aux détenus le secret des cachettes, et s'appropriait sans scrupule ce qu'elles contenaient (1). Il me montra un jour des bagues en argent, d'origine touareg et d'un travail très curieux, qu'il avait ainsi obtenues le matin d'un de ses prisonniers par la promesse qu'il lui accorderait, au chantier, quelques moments de

(1) Le bruit courait à Tadmit que Coulomb et Perrin, de leur côté, ne reculaient pas devant de tels procédés pour arrondir leurs émoluments, et qu'ils étaient le plus souvent de connivence avec le disciplinaire à qui ils avaient confié la surveillance du chantier indigène. Mais cela, je ne puis l'avancer, mon séjour à Tadmit ayant été trop court pour que j'aie pu m'en apercevoir.

repos. Et avec des rires il me conta ensuite de quelle façon il avait tenu cette promesse : il avait assigné la plus rude tâche au prisonnier ; il avait dû le battre pour l'y astreindre, et les coups avaient fait perdre connaissance au malheureux. Le lendemain, l'indigène voulut se plaindre à Coulomb. Voici comment le sergent fit droit à cette réclamation : il obligea le condamné à se déshabiller complètement, puis, après l'avoir ligotté avec des cordes préalablement mouillées, il l'exposa en plein soleil, au milieu de la cour de l'établissement. L'homme resta ainsi quatre jours, les poings liés au-dessus de la tête, les bras raidis et allongés dans le prolongement du corps. Deux énormes essieux de charrette, attachés aux mains et aux pieds, maintenaient le patient sur le sol. Sa chair couverte d'ulcères ne formait qu'une plaie où les mouches faisaient de larges taches noirâtres et grouillantes. Je n'exagère rien, et d'autres, avec moi, ont assisté à ces scènes..

Un jour, las des tortures dont ils étaient les témoins et des brutalités qu'ils avaient eux-mêmes à supporter quelquefois, les fusiliers de discipline du détachement de Tadmit se révoltèrent, refusèrent le travail, et... arborèrent des lambeaux de ceinture rouge sur leurs chantiers. Quelques semaines plus tard, la plus grande partie de ce détachement fut relevée de Tadmit, et envoyée à Laghouat, sous le commandement du sergent Amadei (1).

De toutes les tortures inventées chaque jour par le sergent Coulomb

---

(1) Le nom seul du sergent Amadei répandait la terreur parmi les disciplinaires de la 4e compagnie. Amadei s'était surnommé lui-même le Prince de la brousse et le Pirate du désert . Une de ses formules les plus habituelles en parlant à ses hommes (je l'ai entendue de sa bouche) était la suivante : « Vous êtes tous des salauds et je vous emm... Oui, je vous fais crever de faim, je bois le vin et le café qui vous reviennent et je m'engraisse à vos dépens. Si vous n'êtes pas encore contents, je me charge de vous faire ch... la graisse et pis... le sang... Vous pouvez crier, hurler, je m'en f... Les dunes de sable qui nous entourent n'ont pas d'oreilles, et je suis ici le prince de la plaine... Et puis, après tout, réclamez à qui vous voudrez : au capitaine, au général, au président de la République ; je les emm... tous comme je vous emm... Moi je suis Italien (il était Corse) et je me f... de vous ! »

Les tortures qu'il savait inventer sont demeurées légendaires, et il ne se bornait pas seulement aux cruautés classiques des compagnies de discipline. Je sais tel homme qu'au camp de Bou-Trifine, il laissa 42 jours sous le tombeau, à la crapaudine (les mains et les pieds attachés ensemble derrière le dos), et entre les dents un bâillon maintenu par des cordes qui, enroulées aux chevilles et aux poignets, attiraient violemment en arrière la tête du malheureux ; puis, toutes les demi-heures, il venait lui-même arroser ces cordes pour maintenir leur tension, et ainsi, peu à peu, elles pénétraient dans les chairs. A l'heure actuelle, l'homme porte encore aux bras, aux poignets et aux chevilles de profondes cicatrices.

Au moment des repas, Amadei faisait apporter sous le visage du patient une gamelle vide et, auprès, un morceau de pain ; alors il se déculottait, et accroupi au-dessus du récipient, à deux pouces à peine de la face de sa victime, il évacuait. Le soir, enfin, après la tombée de la nuit, il se décidait à débâillonner l'homme, et lui poussait du pied ce pain durci par le soleil de toute une journée et que le pauvre diable, couché sur le ventre, les mains et les pieds toujours attachés derrière le dos était obligé de ronger sur le sol, miette à miette, auprès de la gamelle horrible laissée à dessein par le gradé. Amadei, d'ailleurs, a bien d'autres jeux sur la conscience, et j'y reviendrai. Il est actuellement adjudant.

et par le caporal Perrin (actuellement sergent), une des plus cruellement ingénieuses fut la suivante :

Un Arabe (il était âgé de dix-huit à vingt ans) parvint un jour à s'évader de Tadmit, et à gagner, par étapes successives, la ville de Médéah. Son intention était de se présenter au général, à qui il portait, avec ses réclamations et ses doléances, celles de ses compagnons de captivité. Le général ne put — ou ne voulut — l'entendre, et lui infligea, pour cette évasion, une nouvelle peine d'une année d'emprisonnement. L'homme fut ramené aussitôt à l' « Enfer du Djebel-Amour ». Voici ce qu'imagina alors le sergent Coulomb : Dans la cour principale de la ferme, le long de la porte des latrines, à un mètre environ du sol, il fit sceller dans le mur une chaîne de quelques centimètres de longueur, à laquelle pendait une paire d'anneaux de pedottes. Ces anneaux furent rivés aux chevilles du fugitif dont les reins, de la sorte, reposaient seuls sur la terre, et dont les jambes, maintenues par la chaîne, se balançaient dans le vide. Coulomb défendit d'apporter jusqu'à nouvel ordre la moindre nourriture au prisonnier. Cela dura d'abord huit jours, — huit jours pendant lesquels l'homme demeura ainsi, exposé au soleil ardent de la journée et aux basses températures de la nuit. De temps à autre, Coulomb venait suivre sur la face de sa victime les progrès de la faim et les affres de l'agonie. Mais, à son grand étonnement, le misérable ne paraissait pas trop souffrir de cette privation de nourriture. Le huitième jour — la huitième nuit, plutôt — le sergent surprit un disciplinaire qui apportait à l'indigène un reste de soupe et quelque morceau de pain. Le disciplinaire fut mis sous le « tombeau », et Coulomb plaça en sentinelle, à la porte des latrines, un tirailleur armé. Cela dura huit jours encore. L'homme vivait toujours. Enfin, Coulomb connut le secret de cette endurance extraordinaire qu'il attribuait à un manque de vigilance ou à une complicité des sentinelles. Un matin qu'il s'était levé avant le jour, dans l'espoir de surprendre le factionnaire en défaut, il aperçut le prisonnier qui, sans attirer la méfiance de son gardien, avait pu, en rampant sur le côté, se glisser jusqu'au seuil des latrines, et là, la face contre le sol fétide, cherchait sa nourriture et dévorait (me croira-t-on ?) le produit des incomplètes digestions... Je l'ai vu, et d'autres l'ont vu comme moi.

Qu'est-il advenu de ce misérable ? Je l'ignore. Est-il mort de tortures et de faim ? Combien de temps encore s'est prolongé ce supplice ? Je ne sais. Trois jours plus tard, je quittais Tadmit.

Depuis, au pénitencier de Tadmit, le régime n'a pas changé.

Charles Vallier

L'Allemagne irrespectueuse



Dessin de Bruno Paul.

La satire, jusqu'ici, ne fut pas en grand honneur dans les pays germaniques.

Le lent et positif esprit allemand, rebelle aux allusions fines, réfractaire à la raillerie élégante, n'entend rien à l'ironie. Au surplus, il se méfie des aphorismes et repousse les paradoxes, ces pièges à détentes divergentes.

La presse allemande — qui d'autre part possède d'appréciables qualités — reflète, tout naturellement, ces dispositions. La subtilité et la légèreté de touche font radicalement défaut à ses organes, qui, les jour-

naux social-démocrates en tête, semblent rédigés par des maîtres d'école, dont le souci apparent est de faire la morale à leurs lecteurs plutôt que d'objectivement les renseigner ou les distraire.

Les feuilles prétendûment satiriques sont aussi peu spirituelles que leurs confrères sérieux.

Or, la règle, en Allemagne comme ailleurs, est confirmée par l'exception, — en l'espèce, le journal satirique illustré *Simplicissimus*, publié à Munich.

Fondé il y a six ans, le *Simplicissimus* — qui emprunta son titre au célèbre roman de Grimmelshausen : « L'Aventureux Simplicissimus » (*Der abenteuerliche Simplicissimus*) — se distingua aussitôt par la finesse de son humour et l'allure hautaine de son ironie.

D'une inaltérable bonne humeur, ses charges sont exemptes de toute acrimonie. Il ignore la grossière invective, de même que le bas sous-entendu pornographique.

Acerbe, le sarcasme de *Simplicissimus* ne cesse jamais d'être élégant : que Thomas Theodor Heine déchiquette « la famille » ; que Bruno Paul mette les gros pieds sacrilèges de ses bonshommes dans les plats de respect les plus religieusement préparés ; que Rudolf Wilke et Eduard Thœny fustigent la niaiserie prétentieuse de la galonnaille et l'épaisse ineptie des jeunesses universitaires, toujours *Simplicissimus* garde sa haute tenue.

Par toutes ces qualités le journal occupe actuellement la première place parmi les publications analogues du monde entier.

Rebelle, *Simplicissimus* est mieux que révolutionnaire. Il est irrespectueux. Or, dans les pays semi-féodaux comme l'Allemagne, où tout l'édifice social est basé sur le respect, l'irrévérence est autrement redoutable que le révolutionnarisme-de-parti, parfaitement compatible avec l'esprit de vénération. Ce révolutionnarisme est un métier, l'irrespect un état d'âme. L'un s'amadoue sous l'influence des concessions habiles. L'autre est irréconciliable. L'irrespect ne saurait désarmer, où telles « Voix de rogomme du Peuple » mettent une sourdine à leurs déclamations furibondes dès la moindre satisfaction donnée aux vanités puériles des chefs du parti.

D'autre part, les potentats quasi-absolus furent toujours plus sensibles aux coups d'épingle du satiriste qu'aux coups de gueule des démagogues (1).

---

(1) Rien ne saurait consacrer mieux le succès du journal, ni plus catégoriquement dire la crainte qu'il inspire en hauts lieux, que la démarche, infructueuse d'ailleurs, faite, il y a quelques semaines, par le gouvernement bavarois auprès de M. Bruno Paul, le plus virulent en même temps que le plus original des illustrateurs de *Simplicissimus* Une place de professeur à l'Académie des beaux-arts de Munich étant vacante, le gouvernement fit offrir à l'artiste ce lucratif et honorable poste, à condition qu'il cessât toutes relations avec la redoutable feuille satirique.

L'apparition de *Simplicissimus* marqua une date dans l'histoire de la presse satirique.

Sauf quelques rares et peu passionnantes exceptions, les journaux satiriques allemands sont des organes de parti : libéraux, catholiques, progressistes ou social-démocrates, et comme tels — l'esprit politique étant incompatible avec l'esprit sans épithète — d'assez piètre aloi.

La plus ancienne publication de ce genre, le demi-séculaire *Kladderadatsch*, est pour l'Allemagne ce que son contemporain *Punch* est pour les Anglais : une institution nationale. Constatons, en passant, que *Punch* est de beaucoup supérieur, sous tous les rapports, à son congénère berlinois.

Le *Kladderadatsch* mérite qu'on s'y arrête un instant, sinon pour son allure actuelle, du moins à cause de son passé.

Fondé en 1848 — son premier numéro parut le 7 mai de cette année — le *Kladderadatsch* (dont le titre, une onomatopée, signifie : le bruit de quelque chose qui se brise avec fracas) se caractérisa, à son début, par sa violence révolutionnaire.

D'un républicanisme ultra-rouge, le journal avait pour devise : « Notre Ciel, c'est la terre délivrée ; notre Dieu, c'est l'avenir, en dépit de toutes les inquisitions des Manteuffel et des Brandenburg. » Ce fut l'âge héroïque du *Kladderadatsch*, l'époque du Parlement de Francfort et du « Comité des Cinquante » (*Fünfziger Ausschuss*). Ce fut l'époque où Johann Jacoby, membre dudit Comité, se présenta, à la tête d'une députation, à Sans-Souci, pour protester auprès du roi Frédéric Guillaume III contre la nomination du ministère réactionnaire Brandenburg. Comme le roi refusait d'écouter la députation, admise en sa présence, Jacoby lui cria : « C'est bien là le malheur des rois qu'ils ne veulent pas entendre la vérité ! » (*Das ist eben das Unglück der Kœnige, dass sie die Wahrheit nicht hœren wollen !*)

Cette apostrophe, la plus audacieuse peut-être qui fut jamais adressée à un potentat en exercice, valut à Jacoby des persécutions sans fin. Par contre, le *Kladderadatsch* y applaudit avec frénésie.

Mais plus vite encore que les années, la « sagesse » vint au *Kladderadatsch.* L'Allemagne une fois en marche vers son unification, le journal ci-devant républicain, révolutionnaire et cosmopolite, devient monarchiste et chauvin. Il préconise les guerres contre le Danemark et l'Autriche, réclame l'annexion des duchés (Schleswig-Holstein), et soutient de toutes ses forces la politique d'agression et d'agglomération de la Prusse. L'évolution du *Kladderadatsch* est, en un mot, l'histoire de tels rouges de 1848, barricadiers égalitaires, dont feu M. de Miquel fut le type le plus caractérisé. Gavé d'honneurs par les Hohenzollern — comme le fut Crispi par les Savoie — M. de Miquel devint le très loyal ministre et parfait réactionnaire que l'on sait, rétrograde d'autant plus qu'il avait à se faire pardonner sa rébellion d'antan.

Anti-clérical et partisan du « Kulturkampf », le *Kladderadatsch* manifeste de nouveau quelques velléités d'opposition quand, en 1878-

1879, Bismarck fait mine de vouloir se rapprocher de Rome. Vers la même époque, les lois d'exception contre les socialistes — élaborées à la suite des attentats de Hœdel et de Nobiling — font l'objet d'une légère critique de la part du journal. Le *Kladderadatsch* envisage les lois en question au point de vue des inconvénients que, maniées par un Bismarck, elles pourraient avoir pour le parti national-libéral dont il est l'organe. « La flèche est dirigée contre les social-démocrates ; mais quoi ! si elle dépassait le but ? » — dit la légende d'un dessin, où l'archer Bismarck se prépare à tirer sur un groupe de socialistes derrière lesquels on aperçoit quelques nationaux-libéraux effarés.

Ce sera, désormais, le souci unique des émeutiers assagis du *Kladderadatsch*. C'est, d'ailleurs, la préoccupation constante de tous les partis politiques qui se succèdent dans les antichambres du Pouvoir. Hérétiques d'hier, tolérés aujourd'hui, les hommes de parti — sous couleur de libéralisme et de tolérance — s'inquiètent des armes que les politiciens en place forgent contre ceux qu'eux-mêmes persécuteront demain... « La flèche est dirigée contre les... anarchistes. Parfait ! Mais quoi ! si, dépassant le but, elle *nous* atteignait, nous autres social-démocrates ? »

Ce qui fait la supériorité essentielle de *Simplicissimus* c'est, précisément, qu'il n'est l'organe d'aucun parti. D'une absolue indépendance, le journal se gausse aussi bien des ridicules inhérents aux partis et aux hommes d'extrême-gauche, que de l'outrancière sottise de « la haute ». La tonitruante rhétorique des démagogues est par lui persiflée avec autant d'entrain que la phraséologie boursouflée du Kaiser. Mais son dédain du cabotinage plébocratique n'implique pas l'indifférence pour les misères du peuple. Bien au contraire : sa sympathie fraternelle pour ceux que la vie écrase et que toutes les puissances sociales coopèrent à maintenir dans l'esclavage, est d'autant plus belle qu'elle est désintéressée — à l'encontre des sentiments de commisération affichés par les journaux de parti, pêcheurs d'âmes moins que de suffrages.

Les très précises et très généreuses aspirations de *Simplicissimus* s'affirment dans ces quelques mots de son programme : « Combattre, sous une forme satirique et artistique, par l'image et par la plume, tous les désordres (*Misstænde*) sociaux, sans ménagements d'aucune sorte. »

Pour ceux qu'écœuraient les innombrables « Witzblaetter », les « journaux à plaisanteries » — dont le titre générique seul déjà dit l'ineptie — et pour qui, d'autre part, les allusions politiques très « gros sel » de l'*Ulk* et du *Wahren Jakob* ne constituaient pas la manifestation idéale de l'esprit de fronde, la nouvelle publication venait donc

combler une lacune, que n'avait pas comblée *Jugend*, journal d'art plutôt que de combat.

Car c'était bien au combat qu'allait *Simplicissimus*.

Les deux premières années du journal, exception faite pour les spirituelles « Scènes de la vie de famille » de Thomas Theodor Heine — inférieures toutefois aux dessins plus récents de ce très personnel artiste — ainsi que pour quelques vigoureuses planches de Bruno Paul, et Eduard Thœny, n'offraient, au point de vue iconographique, qu'un intérêt mitigé.

Peu heureuse imitation, tout d'abord, du *Gil Blas illustré* — du *Gil Blas* première manière — *Simplicissimus*, malgré la collaboration de Steinlen, de Willette, de Chéret et de Forain... peut-être bien à cause même de cette collaboration, ne plut guère au public auquel il était destiné. On le décria comme une publication « parisienne », c'est-à-dire immorale, et à tendances socialistes. Et il fallut de longs mois pour réconcilier les Allemands avec le fond et la forme du nouveau périodique.

Quelques confiscations, des poursuites et des condamnations pour « grosse inconvenance » (*grober Unfug*), immoralité, blasphème et crime de lèse-majesté, vinrent à point stimuler l'ardeur combative de *Simplicissimus*.

On vit alors ce qui depuis « l'année de révolution », c'est-à-dire depuis 1848, ne s'était plus vu en Allemagne : un journal, qui n'était ni anarchiste ni socialiste, s'attaquer directement au monarque, critiquer ses actes et ses paroles, ridiculiser sa personne sacro-sainte. Et la police a beau sévir, la magistrature fonctionner, les saisies se multiplier, rien n'abat la verve de *Simplicissimus*, qui à chaque nouvelle condamnation riposte par quelque nouvelle irrévérence, plus audacieuse que les précédentes.

A ce duel assiste, silencieuse encore, mais déjà amusée, la soumise Allemagne, patrie du respect, où l'on qualifie couramment l'autorité de : *hohe Obrigkeit* (l'Autorité exaltée), et la police de : *lœbliche Polizei* (la louable Police). Un large rire saluera dorénavant chaque charge contre l'empereur, l'irritable Imperator qui, pour puissant qu'il soit, ne peut rien contre les terribles satiristes d'un petit journal hebdomadaire. Le charme est rompu et la brèche ouverte par où s'évanouira la séculaire docilité.

Le règne de Guillaume II est envisagé par *Simplicissimus* comme une sorte de « barnumat », où l'impresario, astucieux metteur en scène, se réserve tous les premiers rôles. Et plus nombreuses sont les incarnations successives — ou simultanées — de l'empereur : peintre, musicien, constructeur de navires, pédagogue, sociologue, architecte, général, amiral, moraliste ou orateur, plus *Simplicissimus* multiplie et diversifie ses persiflages.



Dessin de Th.-Th. Heine.

— La populace ne se doute pas même combien il est pénible de gouverner. Tous les jours la même préoccupation : Vais-je peindre aujourd'hui, ou bien composer de la musique, ou bien construire un navire, ou bien faire un sermon, ou bien résoudre la question sociale ?

Pour bien comprendre cette campagne personnelle de *Simplicissimus* — pas entièrement exempte, peut-être, d'un certain particularisme bavarois — un croquis du caractère de Guillaume II est indispensable.

Autoritaire, agressif et ombrageux, absolument convaincu de l'essence divine de sa mission, la menace perpétuellement sur les lèvres et la main toujours à la garde de son épée, l'empereur Guillaume n'admet ni défense ni réplique chez ceux qu'il défie et insulte.

S'il lui plaît de qualifier de « tourbe d'individus, indignes de porter le nom d'Allemands », une notable fraction de ses sujets, de les dénoncer à la vindicte de son armée, de les inviter à « secouer de leurs pieds la poussière allemande » et à passer la frontière..., il ne leur permet pas, en riposte, le moindre murmure.

Sic volo, sic jubeo! Ainsi je le veux, ainsi je l'ordonne ! Voilà, en quatre mots, le très peu compliqué programme gouvernemental de Guillaume II, qu'en toute occasion il souligne. Il est vrai que, lorsqu'il ne parvient

pas directement, et de par son seul prestige impérial, à imposer sa volonté, il ne dédaigne pas les voies détournées.

L'empereur n'ignore ni la souplesse ni l'intrigue : pour obtenir *sa* marine, *son* port de Kiao-Tchao, *son* canal de l'Elbe au Weser, et tant d'autres choses plus ou moins populaires qui lui tenaient à cœur, il sut circonvenir tous les partis, à l'exception des social-démocrates non encore amorcés : les nationaux-libéraux, les agrariens, le centre catholique. Seulement, en homme soucieux de sa réputation d'inflexibilité, il ne préside pas en personne aux marchandages nécessaires. Il en charge son chancelier. Si le majordome échoue, il le casse aux gages et le remplace du jour au lendemain par quelque autre mannequin tenu en réserve.

Ainsi en fut-il de l'obscur Caprivi, comme du coulant Hohenlohe. Ainsi il en sera du subtil de Bülow à son premier échec.

Mieux encore que ces appréciations personnelles, les passages ci-dessous, extraits d'une douzaine de discours impériaux, donneront une idée de la façon dont Guillaume II conçoit son rôle :

« Quant à vos griefs, je les ferai examiner par mon gouvernement, et communication vous sera faite du résultat de cette enquête... Mais si vous troubliez l'ordre et la tranquillité publics ; s'il était démontré que votre mouvement est en relation avec la social-démocratie, alors je ne pourrais plus examiner vos griefs avec ma royale bienveillance. Car pour moi tout social-démocrate est un ennemi de l'Empire et de la patrie. Par conséquent, si je voyais des tendances social-démocrates se manifester dans votre mouvement, ou des velléités de résistance à l'autorité, j'agirais avec une sévérité implacable et j'emploierais contre vous toute la force dont je dispose. Et vous savez combien je suis puissant. » (1)

« Celui parmi vous qui jamais, en pleine mer, debout sur le pont d'un navire, avec, au-dessus de lui, le ciel étoilé de Dieu, rentra en lui-même, celui-là ne niera pas l'importance d'un voyage de ce genre. Je souhaite à nombre de mes compatriotes de passer par des heures semblables, où l'homme est à même de se rendre compte de ce à quoi il aspira et de ce qu'il obtint. C'est un excellent moyen de se guérir de la présomption, ce dont nous avons tous grandement besoin... Tous ceux qui voudront coopérer avec moi à accroître le bien-être de mon peuple, seront cordialement accueillis, quels qu'ils soient. Quant à ceux qui se mettront en travers de mon œuvre, je les écraserai. » (2)

« C'est ici que l'empereur Guillaume Ier proclama de nouveau la royauté par la grâce de Dieu. Cette royauté par la grâce de Dieu signifie que nous, les Hohenzollern, nous ne tenons la couronne que du Ciel seul, et que nous ne devons compte qu'au Ciel de la manière dont nous remplissons les devoirs qu'elle implique. Je suis un partisan fervent de cette doctrine et j'ai l'intention d'agir et de régner conformément. » (3)

---

(1) Réponse verbale de l'empereur à une délégation de mineurs du bassin houiller de la Ruhr (14 mai 1889).

(2) Discours prononcé au repas de gala des États provinciaux du Brandebourg (5 mars 1890).

(3) Discours prononcé à Kœnigsberg (16 mai 1890).

« L'ennemi n'est plus à l'extérieur, mais à l'intérieur. C'est la révolution qu'il s'agit de combattre. Elle ne peut être vaincue que par les principes du christianisme... Vous ne pouvez pas être de bons soldats, si vous n'êtes pas de bons chrétiens. Aussi bien, après m'avoir juré fidélité, à moi, votre maître sur la terre faites-le même serment au Sauveur, votre maître dans le ciel. » (1)

« Le soldat et l'armée, et non pas des majorités et des révolutions parlementaires, ont forgé l'empire allemand. J'ai mis ma confiance dans l'armée. Nous vivons à une époque mouvementée, et de graves événements nous attendent peut-être prochainement. C'est en vue de ces éventualités que je rappelle ici les paroles que feu mon grand-père, de bienheureuse mémoire, adressa au corps des officiers de Coblentz : « Voilà les messieurs en qui j'ai mis ma confiance ! » (2)

« Vous n'aurez, dorénavant, qu'un unique ennemi : mon ennemi. Et si jamais — ce qu'à Dieu ne plaise! — j'étais obligé de vous ordonner de faire feu sur vos familles, fût-ce sur vos propres frères et sœurs, sur vos père et mère, alors rappelez-vous votre serment. » (3)

« Il me faut des soldats chrétiens qui disent leur « Notre Père »... Un soldat ne doit pas avoir de volonté à lui. A vous tous, il ne faut qu'*une* volonté : *ma* volonté. Vous tous n'avez à observer qu'*une* loi : *ma* loi. » (4)

« Des nobles prussiens, faire de l'opposition à leur Roi ? Mais ce serait de la folie ! Ma porte est toujours ouverte à tous mes sujets, et je les écouterai avec bienveillance... C'est à vous, messieurs, que je m'adresse, en criant : Debout ! Aux armes ! Pour la religion, pour la morale et pour l'ordre, contre les partis subversifs ! De même que le lierre se serre contre le tronc noueux du chêne, qu'il l'orne de ses branches et le protège quand la tempête souffle dans sa cîme, de même la noblesse prussienne forme un rempart autour de ma Maison... En avant donc avec Dieu, et infâme celui qui abandonne son Roi ! » (5)

« Au milieu de cette grande et noble allégresse, une note discordante se fait entendre. Une tourbe d'individus, indignes de porter le nom d'Allemands, osent insulter la nation et fouler aux pieds la mémoire sacrée et universellement vénérée de feu notre bienheureux empereur. Puisse la nation tout entière trouver la force de repousser ces attaques inouïes. Et si elle ne le faisait pas, eh bien, c'est à vous (les régiments de la garde) que je ferais alors appel pour vous opposer à cette bande de traîtres, pour nous débarrasser de semblables éléments. » (6)

(1) Discours adressé aux recrues, à Potsdam (20 novembre 1890).

(2) Discours prononcé à une fête militaire (18 avril 1894).

(3) Discours adressé aux recrues, à Potsdam (23 novembre 1891).

(4) Discours aux recrues (16 novembre 1893).

(5) Discours prononcé au dîner de gala de la noblesse prussienne, à Kœnigsberg (6 septembre 1894).

(6) Discours prononcé au cours de la fête commémorative de la bataille de Sedan (2 septembre 1895).

« Ce parti qui ose s'attaquer aux bases mêmes de l'État, qui se révolte contre la religion et pour qui la personne du Maître Suprême n'est pas même sacrée, ce parti doit être vaincu. Je me réjouirai de sentir dans ma main la main de tout autre homme, qu'il soit ouvrier, prince ou seigneur — pourvu qu'il m'aide dans cette lutte. Alors nous travaillerons ensemble pour débarrasser notre pays de cette maladie qui non seulement contamine profondément notre peuple, mais encore la vie familiale, et qui essaie d'ébranler ce que nous autres, Allemands, considérons comme la chose la plus sacrée : la position de la femme. » (1)

« La protection du travail national et de toutes les classes productrices ; la constitution d'une vigoureuse classe moyenne ; l'écrasement impitoyable de toute tentative de révolte, et l'application des peines les plus sévères à ceux qui voudraient empêcher les autres de travailler... Voilà mon programme. » (2)

« Une loi, en vertu de laquelle tout individu, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, qui voudrait empêcher un ouvrier allemand, désireux de travailler, d'user de son droit, ou qui inciterait d'autres ouvriers à se mettre en grève, pourra être puni de réclusion, sera élaborée sous peu, et soumise, avant la fin de l'année, à l'approbation du parlement. Cette peine (la réclusion), je l'avais promise, et j'espère que le peuple, par l'organe de sa représentation, m'aidera à protéger, autant que possible, notre industrie nationale » (3)

Depuis son avènement — le 15 juin 1888 — Guillaume II n'a pas prononcé moins de neuf cents discours publics (soit, en moyenne, un tous les cinq jours) qui, pour avoir été en majeure partie des discours d'après-dîner, n'en furent que plus violents. Comme, au surplus, les trois quarts des harangues impériales ne sont pas préalablement communiqués aux ministres responsables, conseillers constitutionnels de la couronne, on voit le parti qu'une critique indépendante en peut tirer.

Aussi bien les hardis et spirituels imagiers de *Simplicissimus* ne sont-ils jamais à court de textes... Pas une attitude, pas un mot ailé de l'empereur n'échappent à leur vigilance. Et si, pour plus d'une raison, le nombre des dessins où Guillaume II figure en personne est limité, l'impérial rhéteur n'en est pas moins le fournisseur de légendes le plus achalandé du journal.

Celle, parmi toutes ces illustrations, qui le plus irrita l'empereur, ce fut une composition de Th.-Th. Heine, parue dans le n° 31 de la 3me année du journal.

C'était à la veille de la promenade de Guillaume II en Terre Sainte, excursion annoncée et organisée avec ce cabotinage pompeux dont

---

(1) Discours prononcé au dîner de gala des États provinciaux du Brandebourg (26 février 1897).

(2) Discours prononcé à Bielefeld (17 juin 1897).

(3) Discours prononcé à Oeynhausen (6 septembre 1898).

» l'empereur-voyageur », le *Reise-Kaiser* comme disent les Allemands, détient le secret.

Godefroy de Bouillon et Frédéric Barberousse s'entretiennent du voyage projeté. Barberousse contemple en ricanant un casque à pointe qu'il tient à la main, attitude qui fait dire à Godefroy de Bouillon :



Dessin de Th.-Th. Heine

— Ne ris donc pas si stupidement, Barberousse ! *Nos* croisades non plus n'avaient aucun but, au fond.

Cette boutade valut à *Simplicissimus* une saisie, au dessinateur six mois de forteresse, et à l'éditeur du journal, M. Albert Langen, des poursuites dont il préféra ne pas affronter la sanction.

L'image intitulée : *Chez la Voyante*, comporte une brève élucidation.

La guerre vient d'éclater entre l'Espagne et l'Amérique. La pythonisse, consultée sur l'issue probable de la lutte, dit :



Dessin de Th.-Th. Heine

— Je vois à l'occident... deux ennemis... qui luttent... avec acharnement... dans une mer de sang... J'ignore encore... lequel des deux... ceindra la couronne de laurier... mais mon regard... qui perce les voiles de l'avenir... voit nettement que... quel que soit le vainqueur... il recevra... un télégramme de félicitations... de Berlin.

C'est une allusion à la retentissante dépêche adressée par Guillaume II

au président Krüger, au lendemain du raid-Jameson. Cet historique message était ainsi conçu :

« Je vous félicite sincèrement, parce que, avec votre peuple, sans recourir à l'aide des puissances amies, et en n'employant que vos propres forces contre les bandes armées qui avaient fait irruption sur votre territoire en perturbateurs de la paix, vous avez réussi à rétablir la situation pacifique et à protéger votre pays contre des attaques provenant du dehors ».



Dessin de Bruno Paul.

On nous écrit du Kyffhæuser que le vieux Barberousse s'est décidé à adopter le port de barbe à l'allemande.

Grâce aux efforts dévoués de son artiste capilaire, joints à un usage judicieux de la *Schnurbartbinde* (fixe-moustache), les moustaches impériales se dresseront désormais perpendiculairement.

Bruno Paul immortalisa cet événement mémorable.

Étendu à terre, le dos appuyé contre le mur, Barberousse-Guillaume est endormi, veillé par les corbeaux légendaires dont l'un se divertit avec la *Schnurbartbinde* du souverain ensorcelé. La moustache impériale pousse, de bas en haut, à travers la table de marbre.

Dans *Aegir chez Barnum*, Bruno Paul présente Guillaume II sous les traits d'un saltimbanque en quête d'emploi. Le « Maître des Fleuves » *(Der Herr der Fluten)* s'adresse à Barnum pour solliciter un engagement dans son cirque...



Dessin de Bruno Paul

— N'auriez-vous pas un emploi pour moi dans votre cirque ? Je suis un rude nageur !

Ce dessin fut publié au lendemain de la première de l'*Ode à Aegir*, d'impériale composition. Par un mystère jusqu'ici inélucidé, l'image, infiniment plus injurieuse, dirait-on, que tant d'autres confisquées et poursuivies, ne fut pas même incriminée.

Philippe et Alexandre



Dessin de Th.-Th. Heine

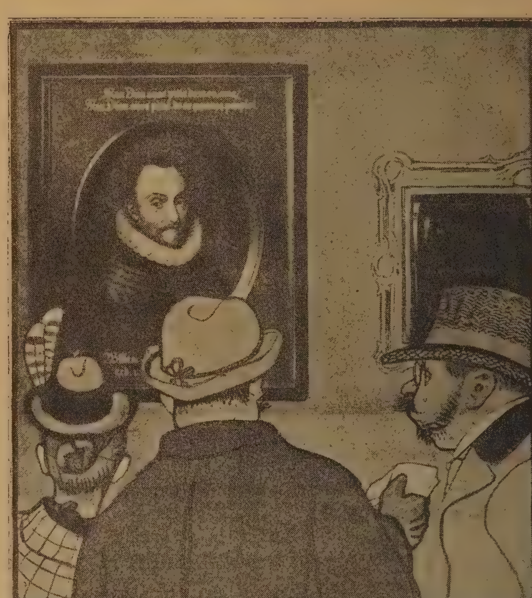
— Pourquoi pleures-tu, mon fils? demanda le roi Philippe de Macédoine a son fils Alexandre.

— Oh ! mon royal seigneur et père, répondit Alexandre, je crains que si tu continues à gouverner ainsi, il ne me reste rien à discourir.

La légende, ici, est explicite. Elle est la déformation du mot attribué à Alexandre : « Mon père, si tu continues à vaincre ainsi, il ne me restera rien à conquérir ! »

Guillaume le Taciturne

La loquacité du chef de l'État est finement raillée encore par Bruno Paul et par Th.-Th. Heine, dans deux autres dessins :



Dessin de Bruno Paul

— Regarde donc un peu dans ton catalogue, ce que c'est : le numéro 1545...

—... Le numéro 1545 ?... C'est « Guillaume le Taciturne. »

— Quelle blague !... Ça n'existe pas !

Le Prince-héritier muet



Dessin de Th.-Th. Heine

— Sérénissime ! A ma plus profonde douleur je me vois obligé de Vous communiquer que Votre auguste Fils, le Prince-héritier, est muet, et que jamais Il n'aura le don de la parole.

— Vraiment ?... Ma foi, mon cher conseiller médical, cela lui sera peut-être utile au cours de son existence !

Mais *Simplicissimus* ne s'attaque pas qu'à l'unique Guillaume II.

Comme il combat « tous les désordres sociaux », le journal est, inévitablement, en guerre ouverte avec toutes les institutions sociales, génératrices ou protectrices intéressées du désordre : la famille, la religion, la propriété, le militarisme, la justice.

Bruno Paul bafoue la religion dans la personne de ses interprètes : curés glabres et gras, pasteurs onctueux.

C'est, tantôt, un ventripotent curé bavarois, qui reçoit, la veille d'un scrutin, la visite d'une délégation d'électeurs, venus pour lui demander conseil.

— Loin de moi, leur dit l'ecclésiastique, l'intention de m'immiscer dans vos affaires politiques... Mais, sachez bien que celui qui voterait pour le candidat de la Fédération agricole (*Bauernbund*), encourrait la damnation éternelle.

Une autre fois, le même artiste nous montre deux pasteurs protestants, membres de l' « Association évangélique », cravatés de stuc et recouverts d'interminables lévites. Joyeux, l'un des compères se frotte les mains :

— Bonne année, cher collègue, excellente année ! Nous avons chez nous trois attentats à la pudeur de moins que chez les catholiques !

Puis ce saisissant dessin de Rudolf Wilke : un régiment de cavalerie en partance pour la Chine, devant lequel se tient debout, tête nue, un clergyman roux, qui conclut ainsi sa harangue aux troupiers :

— Soldats chrétiens, vous saurez faire votre devoir. Vive le bon Dieu ! Hurrah ! Hurrah ! Hurrah !

Quant au militarisme, Eduard Thœny le ridiculise dans ses professionnels, les officiers : brutes à monocle, impertinents, ignorants, arrogants, chasseurs de dots, bourreaux de soldats, assassins impunis — ou, si condamnés, graciés aussitôt — de pékins.

Quelques légendes diront l'esprit et la tendance de ses charges.

Dialogue bref entre mère et fils. (Le jeune homme est officier de hussards) :

— Eh bien, Edgard, l'état militaire te plaît-il ?

— Que veux-tu, maman !... Il faut bien avoir une occupation. Pourvu seulement qu'elle ne dégénère pas en travail !

Dans une soirée.

Un officier parle :

— Bah ! ce Tolstoy et cet Egidy sont les véritables prototypes de la décadence moderne : d'abord d'excellents officiers, n'est-ce pas ? Et maintenant ?... C'est du propre !

L'inspection passée, un général fait part de ses impressions à son aide de camp :

— Je ne suis pas satisfait de ce régiment. Mais pas du tout !... Les physionomies de ces gaillards sont toutes dissemblables encore.

Bruno Paul fait monologuer ainsi un de ses galonnés :

— L'honneur, l'amour, et la faim : voilà les ressorts qui font marcher le monde. Pour l'honneur nous avons le duel, pour l'amour le corps de ballet et pour la faim, Dieu soit loué, le mariage riche.

Confidences entre « chers camarades » :

— Alors, le camarade va se marier ? Mes félicitations ! Et la fiancée, comment est-elle ?...

— A vous dire la vérité, *moi* elle ne me plaît pas !

« Le lieutenant est lâché ! » (*Der Leutnant ist los!*) — C'est le cri d'alarme qui retentit dans les rues de Cassel et qui y provoque une

indicible panique. Les citadins, éperdus, fuient de tous côtés... qui escaladant un arbre, qui enjambant une fenêtre, tel autre essayant de s'introduire dans une quelconque maison, dont les occupants, affolés, lui ferment la porte au nez. C'est, en un mot, une scène du « Chien enragé » de Goldsmith illustrée par Caldecott... Tout au fond on aperçoit un minuscule officier, appuyé sur son sabre et qui regarde d'un air de défi triomphal la foule apeurée.

Ce dessin fait allusion à la mise en liberté, par ordre suprême, d'un lieutenant qui, quelques semaines auparavant, avait embroché un promeneur vulgaire *Zivilist* (pékin), lequel, sur le passage du guerrier, ne s'était pas rangé avec une prestesse et un respect suffisants.

Bruno Paul, Th.-Th. Heine et Rudolf Wilke se gaussent encore d'une autre *spes patriae* : la jeunesse étudiante.

A vrai dire, leurs modèles ne sont ni studieux ni rigoureusement jeunes. Ce sont d'inassouvissables buveurs de bière dont les trognes couturées et abêties disent tout autre chose que l'assiduité aux cours universitaires. Mais cela ne les gênera pas dans la carrière. Ils seront médecins, théologiens, avocats, juges, et en cette qualité dernière, ils distribueront, sans compter, des milliers de mois et des centaines d'années de prison pour ivresse publique, tapage nocturne, injures et pugilat.

Voici le sujet d'un dessin de Th.-Th. Heine : *le Premier duel du Prince-héritier*, publié peu après l'inscription du Kronprinz à l'université de Bonn.

Le prince, capitonné des pieds à la tête, se prépare à battre sa première *Mensur*. Au moment décisif un scrupule lui vient :

— En vérité, messieurs, je ne sais pas si je fais bien de me battre. Le duel est défendu par les lois, et en ma qualité de futur chef de l'État...

— Cela n'a aucune importance, Altesse. Nous mêmes ne serons-nous pas, un jour, juges et avocats généraux ?

— Dites-moi, monsieur, êtes-vous *satisfaktionsfaehig* (1)? — demande un étudiant éméché à un ouvrier qui vient de lui flanquer un soufflet.

— Comprends pas !...

— En ce cas, de quel droit me giflez-vous ?

Dans sa série intitulée : *Le Prince-héritier*, Th.-Th. Heine ridiculise en même temps la présomption des gouvernants et le byzantinisme des foules.

Le futur potentat, âgé d'une demi-douzaine d'années, cause avec quelques petites filles :

— Moi, dit l'une des fillettes, j'ai une poupée qui crie « maman ! » quand on lui appuie le doigt sur l'estomac.

---

(1) *Satisfaktionsfaehig* = littéralement : apte à donner satisfaction par les armes, est tout individu dont la situation sociale permet qu'on se batte avec lui sans déroger ou se compromettre.

— La belle affaire! réplique le petit prince. Lorsque je serai grand j'aurai soixante millions de poupées qui crieront « hurrah ! » quand je leur marcherai sur le dos.

Dans *le Mégot du Prince* nous voyons une foule délirante : laquais, courtisans civils et militaires, ministres... se précipiter, en se distribuant force coups de poing, de dents et d'ongles, sur le bout de cigare que la future majesté a négligemment laissé choir.

D'un même esprit est le dessin, où l'hôte d'un bourgmestre rural questionne son amphitryon sur les antécédents d'une vieille botte, conservée sous verre dans le salon du magistrat.

— Çà, c'est une de mes bottes sur laquelle le Prince, lors de son passage ici, a daigné cracher, par mégarde.

Les *Krautjunker*, les hobereaux, qui entre autres prérogatives ont conservé celle d'abattre, indemnes de toute punition, les gens du commun, ne sont pas non plus oubliés par *Simplicissimus*. Leur état d'esprit est caractérisé dans cette légende d'un dessin de Rudolf Wilke :

— Mon grand-père était, il est vrai, une ignoble crapule, mais comme ancêtre il compte tout de même !

Le respect s'en va !



Dessin de Th.-Th. Heine

La politique étrangère de l'Empire, c'est-à-dire de l'empereur, et notamment l'attitude de l'Allemagne officielle vis-à-vis de l'Angleterre, fournit aux illustrateurs de *Simplicissimus* plus d'une occasion d'être désagréable à Guillaume II.

Dès le début de la guerre anglo-boer le journal représente les hommes d'État allemands comme obéissant avec docilité aux injonctions des ministres de la reine Victoria, grand'mère de l'empereur Guillaume.

Thomas Theodor Heine nous montre l'aigle germanique, fumant philosophiquement sa pipe sur son perchoir aux couleurs nationales qu'un bull-dog anglais compisse. Le dogue allemand déguste avec avidité les déjections de son congénère britannique.

Dogue allemand et bull-dog anglais



Dessin de Th.-Th. Heine.

La non-réception du président Krüger et la décoration de lord Roberts par Guillaume II inspirèrent à Bruno Paul deux dessins vengeurs. Le premier, intitulé : *Au café Germania*, représente Krüger, se dirigeant sur un café où un troupier anglais, insolemment attablé, donne par dessus l'épaule un ordre péremptoire au maître d'hôtel affublé du masque du chancelier de Bülow :

— Si le bonhomme qui vient là fait mine de vouloir entrer chez vous, vous le jeterez immédiatement dehors ! Compris ?

— Vous n'avez qu'à ordonner, Milord !

Au lendemain de la décoration de lord Roberts, Bruno Paul esquissa le field-marshal anglais accroché à un arbre.

La mort tire sur la corde et les corbeaux se repaissent de la chair du vieux soudard.

Légende :

Voici l'élévation que le *peuple* allemand souhaite à lord Roberts !

Dans *le Chourinage sud-africain*, Bruno Paul fait allusion aux liens de parenté qui unissent Guillaume II à la maison royale d'Angleterre.

Le prince de Galles, Cecil Rhodes et lord Kitchener s'évertuent à achever le président Krüger qui est renversé sur le dos. Galles brandit un coutelas, Cecil Rhodes, un genou sur la poitrine de Krüger, manie une hachette, tandis que lord Kitchener, armé d'une fourche, se met en devoir d'embrocher l'oncle Paul. Au second plan se tiennent la reine Victoria et M. Chamberlain. Celui-ci, muni d'un poignard, s'apprête à venir en aide aux camarades, mais il semble hésiter à la vue de Guillaume II et du tzar qui, silhouettes estompées, assistent de loin au crime. La reine apaise les craintes de son ministre :

— N'aie pas peur, Joe, ceux-là ne nous mettront pas de bâtons dans les roues. Ils sont de la famille !

Un genou en terre, le comte de Bülow, chancelier de l'Empire, cire les bottes à lord Kitchener. Dans le fond, des soldats de la reine conduisent à la frontière du Transvaal, la main au collet et le pied au derrière de leurs prisonniers, une demi-douzaine d'Allemands. Ce dessin de Heine a comme légende :

— Milord, vous avez foulé aux pieds les droits de sujets allemands !... Voulez-vous m'accorder la faveur de vous décrotter ?

L'Aigle allemand en voyage est le titre d'une mordante composition de Bruno Paul.

Juché, impassible, sur son bâton, l'oiseau impérial se laisse arracher es plumes de la queue par le jeune John Bull, au grand amusement de Bull père, qui ricane aux prouesses de son rejeton. Le petit John, s'adressant à la reine Victoria — qui, accompagnée d'un groom nègre porteur d'une bouteille de whisky, assiste à la sscène — s'exclame :

— Regarde donc, grand'mère, il est empaillé, le pierrot !

*
* *

Telle est la campagne d'irrespect que mène, depuis six ans, l'incomparable *Simplicissimus* à la joie de tous les esprits indépendants de l'Allemagne.

Alexandre Cohen

La Dévotion aux Princesses gardiennes

(ORATORIO)

à Laurent Tailhade.

L'action qui rêve, le rêve qui agit...
(*Wagner*).

Amant alterna Camœnae
(*Virgile*).

THÊME

I — À LA PRINCESSE BLONDE

Un jet de soleil pâle inonde vos cheveux
De bel or fluide ;
Sous vos prunelles roule un océan candide
Où dorment les furtifs aveux,
Un océan du Nord, augustement limpide,
Onde bleue et glacée et limpide et profonde,
Morne comme les nuits,
O Reposoir à mes ennuis,
O ma Princesse blonde !
Vous êtes la Très Sainte habitant le vitrail
De la cathédrale,
Une lueur sereine à la splendeur astrale
Vous nimbe, translucide émail,
D'une gloire mystique et de ferveur claustrale,
Et qui, voguant de l'abside au portail,
Gonfle la basilique, et vibre et roule et gronde,
Assomption assomption,
Apothéose et Passion
De ma Princesse blonde !

II — A LA PRINCESSE BRUNE

Le mystère odorant des nuits aux bois sacrés
D'un temple ionique
A drapé ton jeune corps blanc, fille hellénique :
De chauds reflets montent, nacrés,
Allumer tes yeux pers d'étincelles caustiques
Et tes cheveux de chatoiements tigrés ;

Tes yeux et tes cheveux, mouvante nuit sans lune,
Auréolant ton front de lait,
Font quelque vierge de Milet
De toi, Princesse brune...
Dis-moi quel soir ta voix mena les chœurs dansants
Aux jeux éleusiaques,
Ou bien si tu scandais l'hymne dionysiaque
Du choc des sistres bruissants,
Tandis que piaulaient pipeaux égyptiaques
Et susurraient les phorminx frémissants ?
O blanc péplos ! nuage de lin sous la lune !
Brume souple ! et vous voliez,
Battant vos pieds multipliés,
O ma Princesse brune !...

VARIATIONS FUGUÉES

Bleus, et Gris de Perle, et Or — *Bleu sombre et Argent*

— Le sanglot d'un pâle Soleil,
Blanc Soleil hyperboréal...
— Le mystère odorant des lourdes nuits du Sud...
Sur vos cheveux, d'argent et de bel or fluides,
Verse son givre voltigeant,
— ... Vous environne toute, enfant, trop belle enfant!
Flots aigus d'un glauque soleil,
Givre ébloui monté de buées blondes,
— Temple, ineffable abri sous les grands lauriers-roses
Les lauriers roses du bois sacré !...
Il pleut, cuirasse d'eau lumineuse, il descend,
Inonde d'un mouvant cristal vos deux prunelles,
Vasques d'onde glacée comme les flots du Nord!
— Les rameaux sonores vibrent,
Comme les lyres d'Eole
Sous la caresse amoureuse
Des brises du crépuscule...
Le sanglot d'un pâle Soleil,
Blanc Soleil hyperboréal...
Le mystère odorant des lourdes nuits du Sud...
Sur vos cheveux d'argent et de bel or fluide,
Verse son givre voltigeant,
Flots aigus d'un glauque Soleil,
Givre ébloui monté de buées blondes
Il pleut, cuirasse d'eau lumineuse, il descend,

Inonde d'un mouvant cristal vos deux prunelles,
Vasques d'onde glacée comme les flots du Nord
— Les rameaux sonores vibrent
Comme les lyres d'Eole
Sous la caresse amoureuse
Des brises du crépuscule...
Cruellement limpide, effrayamment profonde.
Où glisse, où roule, autre océan silencieux
Froide cataracte, un astre ébloui,
— Sous la caresse tiède
Des brises que meut la mer :
Un voile suspendu d'ombre et de parfums frais
Effleure le fronton en marbre blanc d'Egine,
Et découvre et puis dissimule...
Onduleux Océan de lumières dorées
Qui la baigne, l'emplit de ses molles cascades :
Le vertige de vos cheveux.
— Ainsi vous, belle enfant, le gris pers de vos yeux
Et de vos cheveux l'ombre,
Vos cheveux s'écroulant, comme en lueurs liquides
Vous illumine
D'indicibles reflets somptueux et glacés,
— Mènent planer, vierge d'Hellas,
Sur votre front poli, votre jeune corps blanc,
Musique de clartés richissimes et froides
— Un voile bruissant qui passe et puis repasse,
De sereine mélancolie,
Sous le silence morne
De quelque soleil de minuit !
Musique du plus beau des soirs !

Azur et Or flambants *Argent et Gris*

O Samothrace ! ô Céramique !
Erechteion, Erechteion !
O lieux sacrés, ô double cime !
— C'est la vierge au vitrail incluse
Du chevet de la cathédrale...
— O Vierge Canéphore aux bas-reliefs vétustes
Des temples bloc à bloc croulants
Aux rivages vieillis d'Hellas !...
Quel embrasement allume
(Est-ce un soleil, un irréel soleil ?)
— Temples blancs caressés du flot blond qui gémit,
Et vous désagrégeant dans l'âpre solitude...

Vos translucidités blondes et bleues et roses
De surnaturelle clarté,
Divinement surnaturelle, ô sainte !
— Amphion de Circé sur l'actique Aracinthe
A vu close sa lèvre et son pipeau brisé,
Et de tes grands roseaux et de tes lauriers-roses,
Eurotas, Eurotas, les plaintes ont cessé !
Quelle gloire mystique et de splendeur astrale
Allume notre cœur et ces pierres chantant ?
— Quand reviennent vos deuils, ô vêprées automnales,
Là-haut glisse Arthémis en sa conque d'argent
Et lève encor pour de blêmes Thesmophories,
Les vaporeuses théories
L'amour divin nous envahit
Nous réveille, nous ressuscite !
— Aux attitudes eurhythmiques
Perclues dans le marbre Eginète...
Emplit, gonfle, ô marée ardente de lumières
La calme immensité de l'alme basilique
— Et les gestes figés dans la pierre
Et s'éveillent,
Et tressaillent...
Quand vous transparaissez, recluse du vitrail
Hors des ténèbres profondes,
Dans le grand flamboiement despotiquement tendre
— Et sans bruit se détachent des tristes frontons,
Et processionnent sous le vieux bois dépouillé
Une procession furtive et muette...
Et parmi les cloches qui tonnent,
Et les palmes et les cantiques,
— Et les sandales craquent,
Les sistres et les crotales,
Les flûtes et les syrinx,
En votre apothéose mystique,
Vierge, vierge consacrée,
— Les cymbales et le phorminx,
Parmi les orgues qui grondent,
Parmi l'encens et les bannières,
— Languissamment colorient
Les mourantes voix du rêve...
Lorsque monte le Soleil,
Ostensoir du Tout-Puissant
Rendre l'espérance au monde ?
Selon l'Arsis et le Thésis...
Quel embrasement allume

Nos cœurs comme des résines,
Et de bonheur les fait fondre
S'offrir au ciel en encens ?
— O Eleusis, ô Eleusis !
Et nous fait crier à la fois :
Christus, Christus resurrexit !
— Quelle voix a crié : Pan, le grand Pan est mort !
Christus, Christus resurrexit !
— O Eleusis, ô Eleusis !

. . . .

Un touriste fourvoyé dans ces solitudes
Désespérées,
Essaye à lever l'inquiétude
Prête à obscurcir son cœur
A l'ouïe de ces bruits bizarres,
En se répétant : Ce sont
Les feuilles sèches qui frémissent...

STRETTE

BARDIT A LA PRINCESSE BLONDE :

Bleu, Vert et Or

— Hyotoyo ! heyahé ! hiaïssah !...
Sur les nefs ailées,
Proues bariolées
Sillant l'eau glacée,
Lacée gris argent
Et azur changeant,
Où les glaçons virent !
— Hyotoyo ! heyahé ! hiaïssah !...
Voltigeant, fuyant,
Plongeant et nageant,
Aux lueurs spectrales
Des soleils verdis,
Des nuits boréales !...
— Hyotoyo ! heyahé ! hiaïssah !...
Aux lunes nacrées
Des matins virils
Où passe Brünnhild
Sur un coursier blanc !
Cataractes bleues !
Horreurs inouïes
Croulant et sans bruit,
Sauvages tendresses
Sans cesse !

PÉAN A LA PRINCESSE BLONDE

Noir, vert et or.

— Io Péan! io Péan! io Péan!
Sur les mistrals rudes
Bondissez du Sud
Quand le vieux sol râle
De rut!
— Io Péan! io Péan! io Péan!
Tournoyez, rafales,
Flot d'or qui déferle,
Torrent qui s'affale
A la nuit!
Io Péan! io Péan! io Péan!...

CHORAL A LA PRINCESSE BLONDE

Bleu et argent.

Tutti

Gloria in excelsis!

Les uns, puis les autres, mezzo voce :

— La nacelle!...
— Le cygne!...
— Un chevalier d'argent!
— La nacelle!...
— Elle glisse!
— Voyez! là... sous la lune,
La nacelle d'argent!...
— Le chevalier au Cygne!
Immobile... il se dresse
En son manteau d'azur...
— Et l'armure d'argent!
— Son œil d'azur tranquille,
Etincelle, glacé,
Adorablement pur!...
— Voyez, voyez, le Cygne!...
— Comme il glisse en silence!
— Et blanc, ô, blanc de neige,
Sous la lune si pâle
Dont le blanc rayon coule
En pleurs de cristal!...
— Sur le fleuve bleui!
— Et du clair casque ailé
Le flot pâle s'épanche

De ses cheveux d'or blond!
— Hélas! la vision
D'argent et de bleu,
Qui glisse en silence,
S'évanouit!

Tutti pp.

Gloria in excelsis!

LINUS A LA PRINCESSE BRUNE

Pourpre et noir.

Linus!
Pleurez! Adonis,
Attis-Adonis,
Saigne sur la mousse!
Linus!
Le sang éclabousse
Son doux ventre rose
Et souille ses cuisses!
Linus!
Voyez! son cher sexe,
Arraché, s'épuise,
Cherche la Déesse...
Linus!
Processionnez en gémisssant et vous lacérant les seins
Autour du corps désexué du fils de Vénus!..
Processionnez en gémissant et secouant les sistres et soufflant dans les flûtes funéraires,
Autour du corps désexué de l'Epoux de Vénus!
Processionnez en gémissant et chassant les hommes virils,
Autour du corps désexué du fils de Vénus!
Processionnez en gémissant et baisez à la plaie qui le dévirilise,
L'Epoux de Vénus!
Linus!

CANTIQUE A LA PRINCESSE BLONDE :

Argent et azur, pourpre et or.

— Erlœsoung dem Erlœser!
— Prenez mon sang! Prenez ma chair!
Des mysticités bleues
Ont frissonné dans l'air,
Sous la coupole,
Le chant des cloches
Résonne, clair;
La voix des Anges
Fait vibrer l'air

De la louange
Du Rédempteur :
Erlœsoung dem Erlœser!
Debout, les Chevaliers pâles!
A la Sainte Table!
Dévoilez le Grâl!
Le sang adorable
Ruisselle, étincelle;
Un rayon féal
Descend du Ciel...
Grondent, vibrent,
Les cloches,
Profondes,
Au seuil les ténèbres,
Au sanctuaire
Assauts d'éblouissements
Les cierges sans nombre
Frémissent, fusent.
— Mais la vision se déplace...

DUO HÉROIQUE

Ombre et Lumière.

— Fille du Nord, salut!
— Es-tu ressuscitée?
— Pouvais-je donc mourir?
— Belle... comme elle est belle!
Harmonieuse enfant, laisse-toi contempler!
Je le savais qu'elle viendrait, et moi vers elle
J'appelais dans la nuit et criais : Où est-elle?
Hélas, je te cherchais, c'est toi qui m'as trouvée!
— Je t'ai trouvée sans voir, sans savoir : quand je danse,
Quand je lève mes bras s'agite l'univers
Et se figure un mort qui sort de son tombeau;
Les mondes à mon pas se meuvent en cadence,
Je vais sans savoir où, et mes deux bras ouverts
Mon corps ingénument danse, et c'est toujours beau!
— Tais-toi, ne parle pas, laisse-toi contempler,
Danse! et sens le soleil amoureux de ta trace
Qui t'enlace et te presse, et, ravi, l'air trembler!
Harmonieuse enfant, ô ma mère, ô Déesse,
Danse, ne parle-pas, laisse-toi contempler!
— Toi parle-moi, rêve tout haut, vierge endormie,
Ta somnambule voix est ma raison : tu vois,
Et je vais, et tu vois où je vais, grave amie,
Où, je ne sais, mais toujours vers toi : parle-moi!

— Je parle dans la nuit, et médite, et devine,
Nul ne m'entend mais rien de ma voix n'est perdu :
A travers les cerveaux et les cœurs je chemine
Comme la goutte d'eau par la racine bue ;
Mais toi tu m'es impénétrable et me domine !
Insaisissable flamme en marche, qui es-tu ?
— Je suis la Vie, je suis l'Amour et la Beauté.
— Je suis le Rêve, la Pensée et sa musique,
Je suis l'Amour aussi, l'amour grave et mystique
D'un intérieur feu purement sustenté.
— Je suis la Loi.
                    — Je suis la Grâce et le Salut.
— Moi celui qu'on conquiert
                    — Et moi celui qu'on donne
Et qu'on reoçit aussi, qui ne vient de personne :
Aumônière de l'aumône imméritée,
Je suis l'amour divin qu'on nomme Charité.
— A tous je donne moi, bien commun, la Lumière.
— Moi le Mystère, ses voluptés, son effroi,
Son horreur et sa sainteté ; je suis la voix
Qui dans la nuit rêve tout haut.
                    — Et moi je danse,
Je danse, et sous mon pied s'ordonne l'univers.
Parle ! je vais danser !
                    — Enlace-moi, ma sœur,
Écoute-moi pendant que moi je te contemple,
A nous deux nous faisons l'unique intercesseur
A l'humain ébloui montrant le seuil du Temple.

FINALE

HYMNE *L'Arc en Ciel*

Salut, clair Temple en Moi ! si grand ! tout l'Univers,
Tout ce qu'on sent, ce qu'on pressent et ce qu'on rêve,
Oui, tout, d'une de tes indénombrables grèves,
Nefs d'ombre qu'éblouit l'envol d'oiseaux, mes vers,
Ne saurait peupler les profondeurs élastiques,
Superpositions de brouillards parfumés,
Où tournent en grondant les cercles de musiques
Et de lumières, étrangement animés
D'une vie essaimant en songes fantastiques ;
Où l'œil de mon esprit est l'immense Oiseau-Tour
Dont le vol s'emporte si haut que de sa vue
S'éteignent plaines, monts, continents, mers chenues,
Car s'annulent ici haut et bas, nuit et jour,

Et l'espace et le temps, ô bornes insensées!
Là jaillissent, trouant l'orbe substantiel,
L'innombrable forêt des colonnes lancées
Vers éternellement un intangible Ciel,
Énorme assomption de toutes nos pensées
Fusant, fuyant, filant vers un monde irréel,
Loin des grossiers encens de mes ferveurs passées ;
Au centre vacillant de ces gyrations
Torrentielles de rhythmes, senteurs, images
Se versicolorant, fleurs, saveurs, chaudes rages
Divisant et mêlant toutes sensations,
S'illuminent les deux incessibles Idoles
D'un feu de gloire issant d'un flux intérieur;
Et l'une (ô Joie ! ô fièvre d'action!) isole
Une étoile, astre bleuissant du crépuscule
Dont le flambant rayon darde le fait viril;
L'autre, irradiant l'or pâli d'une aube incluse,
Au flave ondoyant ciel qu'elle voile et dévoile,
Fait éternellement voguer l'ardente foule
Des Rêves, visions du plus loin, immortelles,
Que sert dévotement en silence, mais n'ose
Extérioriser mon verbe mal subtil.

FÉLICIEN FAGUS

A la dure[1]

CHAPITRE XI

Slade dans le Montana. — « En bordée. » — Devant le tribunal. — Attaque d'un juge. — Arrestation par les Vigilants. — Rassemblement des mineurs. — Exécution de Slade. — Lamentation de la femme. — Slade était-il un lâche ?

Et, en effet, deux ou trois ans après, nous en entendîmes parler de nouveau. La nouvelle arriva à la côte du Pacifique que le Comité de Vigilance du Montana (où Slade était allé à son départ de Rocky Ridge) l'avait pendu. Je trouve un compte-rendu de l'affaire dans un petit livre palpitant dont j'ai cité un paragraphe dans le chapitre précédent : « *Les Vigilants du Montana ; Compte-rendu véridique de la capture, du procès et de l'exécution de la fameuse bande de l'agent de route au service de Henri Plummer*, par le professeur Thomas J. Dimsdale de Virginia City M. T. » Le chapitre de M. Dimsdale vaut la peine d'être lu, comme un spécimen de la manière dont la population de la frontière traite les criminels quand les cours de justice sont inefficaces. M. Dimsdale fait deux remarques à propos de Slade, qui toutes deux sont minutieusement exactes etdont l'une est excessivement pittoresque :

« Ceux qui ne le voyaient que dans son état normal le jugeaient tendre mari, hôte très hospitalier et gentleman courtois ; au contraire, ceux qui le rencontraient affolé par la boisson et entouré par une horde de voyous en armes le jugeaient un démon incarné... »

et celle-ci :

« Du fort Kearney en allant vers l'ouest on le craignait beaucoup plus que le Tout-Puissant. »

Pour la concision, la simplicité et la vigueur de l'expression je « soutiendrai » cette phrase contre toutes celles de la littérature. Le récit de M. Dimsdale est le suivant. Les italiques sont de moi :

« Après l'exécution des cinq hommes, le 14 janvier, les Vigilants considérèrent leur tâche comme presque terminée. Ils avaient déli-

(1) Voir *La revue blanche* des 1er et 15 octobre et 1er novembre 1901.

vré le pays dans une forte mesure des bandits et des meurtriers, et ils résolurent, en l'absence de l'autorité civile, régulière d'établir une Cour du Peuple où tous les coupables seraient jugés par un juge et un jury. C'était là la tentative la plus approchante de l'ordre social que permettaient les circonstances, et, bien que la stricte autorité de la loi lui fît défaut, la population était fermement résolue à en maintenir l'efficacité et à en imposer les décrets. On peut mentionner ici l'acte caractérisé qui fut pour Slade le dernier échelon de l'échafaud : *avoir lacéré et piétiné un arrêt de cette cour, et mis en arrestation le juge Alex. Davis, de par un Derringer braqué sur lui et de ses propres mains.*

» J. A. Slade était lui-même, nous en sommes instruits, un Vigilant; il s'en vantait ouvertement et disait qu'il en savait aussi long qu'eux. On ne l'accusa jamais, on ne le soupçonna même pas de meurtre ni de vol commis dans ce territoire (le dernier crime ne lui fut jamais imputé nulle part) : mais qu'il eût tué plusieurs hommes dans d'autres localités était un fait notoire, et sa mauvaise réputation sous ce rapport fut un des arguments les plus puissants qui décidèrent de son sort, quand il fut finalement arrêté pour le délit mentionné plus haut. A son retour de Milk River, il se livra de plus en plus à la boisson, jusqu'à ce qu'enfin cela devînt pour lui et ses amis un exploit banal que de « prendre la ville ». On les voyait souvent, lui et une couple de ses acolytes, montés sur le même cheval, galoper dans les rues, en vociférant et en hurlant, en tirant des coups de revolver, etc... A maintes occasions, il entra à cheval dans les magasins, démolit les comptoirs, jeta dehors les balances et adressa le langage le plus insultant aux gens présents. La veille de son arrestation il avait donné une effroyable rossée à l'un de ses acolytes ; mais telle était son influence sur eux que cet homme pleura amèrement au pied de l'échafaud et supplia de toutes ses forces qu'on fît grâce à son chef. *Il était devenu tout à fait habituel aux négociants et aux habitants, quand Slade était en bordée, de fermer les magasins et d'éteindre les lumières,* dans la crainte de quelque outrage de sa part. Il était toujours prêt à payer la destruction capricieuse qu'il faisait des marchandises et du matériel, — dès qu'il était à jeun et qu'il avait de l'argent ; mais beaucoup de gens regardaient un paiement comme une mince compensation à l'outrage et ceux-là étaient ses ennemis personnels.

» De temps en temps Slade était averti, par des personnes

qu'il savait bien ne pas vouloir le tromper, du terme fatal qu'aurait sa conduite. Il n'y eut pas un seul instant, pendant les semaines précédant son arrestation, où le public ne s'attendît à apprendre quelque forfait sanguinaire. La terreur de son nom même, et la présence d'une bande armée de caudataires qui n'obéissaient qu'à lui, empêchèrent une résistance qui se fût nécessairement terminée par la mutilation ou le meurtre immédiat de l'adversaire.

» Slade avait à plusieurs reprises été arrêté par ordre de la Cour dont nous avons décrit l'organisation, et il l'avait traitée avec respect, payant une ou deux amendes et promettant de payer le reste quand il aurait de l'argent ; mais dans les événements de la crise en question, il oublia même cette précaution, et, poussé à bout par la colère et par la haine de toute contrainte, il se jeta dans l'étreinte de la mort.

» Slade avait fait l'orgie et la « bacchanale » pendant toute la nuit. Lui et ses compagnons avaient rendu la ville un véritable enfer. Au matin, J.-M. Fox, le shériff, le rechercha, l'arrêta et l'amena au tribunal où il se mit à lui lire son mandat d'amener en guise de mise en accusation. Slade devint irrésistiblement furieux, *et*, *saisissant*, *l'acte il le lacéra*, *le jeta par terre et le piétina.* Aussitôt on entendit cliqueter les ressorts des revolvers de ses compagnons et on s'attendit à un dénouement violent. Le shériff n'essaya pas de le retenir ; mais, étant au moins aussi prudent que vaillant, il céda, laissant Slade *maître de la situation*, *conquérant, et dominateur des cours lois et législateurs.* C'était une déclaration de guerre, elle fut acceptée comme telle. Le Comité de Vigilance comprit alors que la question de l'ordre social et de la prépondérance des citoyens paisibles devait se trancher dès cet instant.

» Ils connaissaient le caractère de Slade et savaient parfaitement qu'il leur faudrait se soumettre à sa domination sans murmure ou sinon agir envers lui de manière à le mettre dans l'impossibilité d'exercer sa vengeance contre le Comité. Celui-ci, en effet, n'aurait pu espérer vivre dans le Territoire à l'abri de l'outrage ou de la mort, pas plus qu'il n'aurait pu le quitter sans rencontrer des amis de Slade que sa victoire eût enhardis et exaltés au point de leur faire braver toutes les conséquences de leurs actes.

» La veille il était entré à cheval dans le magasin de Dorris, et comme on le priait de s'en aller, il avait tiré son revolver et menacé de tuer l'homme qui lui parlait. Dans un autre cabaret où il

introduisit aussi son cheval, il acheta une bouteille de vin et voulut la lui faire boire. On ne regardait plus ces choses-là comme extraordinaires, car souvent il était entré dans des cabarets et s'était mis à tirer sur les lumières, provoquant ainsi une panique échevelée.

» Un membre influent du Comité rencontra Slade et le prévint sur le ton calme et sérieux d'un homme qui comprend l'importance de ses paroles : « Slade, montez tout de suite à cheval et retournez chez vous, ou bien il y aura... un compte à payer. » Slade tressaillit et le regarda longuement de ses yeux noirs et perçants. « Que voulez-vous dire ? » s'enquit-il. « Vous n'avez pas le droit de me demander ce que je veux dire, » lui répondit-on avec douceur, « montez à cheval tout de suite et rappelez-vous ce que je vous dis. » Après un court silence il promit d'obtempérer, et, en effet, il se mit en selle ; mais, étant gris, à son ordinaire, il commença par appeler ses amis l'un après l'autre, et à la fin il sembla avoir oublié l'avertissement qu'il avait reçu et redevint bruyant, criant le nom d'une courtisane bien connue et l'accouplant à celui de deux hommes qu'il considérait comme les chefs du Comité, cela en guise de cartel, ou simplement peut-être en manière de bravade. Il est probable pourtant que la menace de danger personnel qui lui avait été intimée n'avait pas été entièrement oubliée, encore que, malheureusement pour lui, il choisît une manière sotte de montrer qu'il s'en souvenait. Il alla, en effet, trouver Alexandre Davis, le juge de la Cour, et, tirant un revolver armé, il le dirigea contre la tête d'Alexandre Davis en lui annonçant qu'il se voyait obligé de le retenir comme otage pour sa propre sécurité. Comme le juge resta parfaitement immobile et n'offrit aucune résistance à son adversaire, il ne s'en suivit aucun nouvel attentat. Auparavant, vu la situation critique, le Comité s'était réuni et avait enfin résolu de l'arrêter.

» Son exécution n'avait pas été décidée et, à ce moment, elle aurait été repoussée, sans conteste. Un émissaire courut au Nevada pour informer les chefs de ce qui se passait, car on désirait montrer qu'un sentiment unanime régnait à ce sujet dans toute la contrée.

» Les mineurs sortirent presque en masse, quittant leur travail et formant une colonne compacte, forte de six cents hommes environ, armés jusqu'aux dents ; ils marchèrent sur Virginia. Le chef de la troupe connaissait bien les dispositions de ses hommes. Il se lança en avant à franc étrier et, rassemblant à la

hâte « l'exécutif », il leur dit clairement que les mineurs voulaient « agir » et que, s'ils venaient, ils ne resteraient pas dans la rue à se faire fusiller par les amis de Slade, mais qu'ils s'empareraient de lui et le pendraient. La réunion était peu nombreuse et les habitants de Virginia répugnaient à l'action. L'annonce si importante du sentiment de la basse ville fut ainsi faite à une poignée d'hommes qui délibéraient derrière un chariot, dans la cour d'un magasin de la Grand'Rue.

» Le Comité était très désireux d'éviter les mesures extrêmes. Tous les devoirs qu'il avait remplis jusqu'à présent ne lui paraissaient rien à côté de la tâche qui lui incombait ; mais il fallait se décider, et vite. Finalement, on convint que si le corps entier des mineurs était d'avis de pendre Slade, le Comité leur laisserait leur liberté d'action. A toutes brides le chef des hommes du Nevada partit pour rejoindre son poste.

» Slade avait découvert ce qui se préparait et la nouvelle le dégrisa instantanément. Il entra dans le magasin de P. S. Pfout où était Davis et s'excusa de sa conduite, disant qu'il retirait tout.

» La tête de colonne déboucha dans la rue Wallace et s'avança au pas accéléré. Faisant halte en regard du magasin, le délégué exécutif du Comité se présenta et arrêta Slade qui fut aussitôt informé de son sort ; on lui demanda s'il avait des affaires à régler. Plusieurs personnes lui parlèrent en ce sens ; mais, à toutes ces interrogations, il resta sourd, absorbé par des réflexions terrifiées sur le danger de sa situation. Il implorait sans cesse sa grâce et la permission de voir sa chère femme. La malheureuse femme en question, entre laquelle et Slade existait une chaleureuse affection, habitait à ce moment leur ferme, sur le Madison. Elle était douée de beaucoup d'attraits ; grande, bien faite, d'un port gracieux, de manières agréables et, en outre, écuyère consommée.

» Un messager de Slade courut à cheval lui apprendre l'arrestation de son mari. A l'instant elle sauta en selle et, avec toute l'énergie que l'amour et le désespoir pouvaient prêter à un tempérament ardent et à une constitution robuste, elle poussa son coursier rapide le long des 18 kilomètres qui la séparaient de l'objet de son dévouement passionné.

» Pendant ce temps, un détachement de volontaires avait fait les préparatifs nécessaires à l'exécution dans la Vallée. Au-dessous de l'emplacement du bâtiment de Russel et Pfout, il y avait un coral dont les poteaux de porte étaient grands et forts.

On réunit leurs sommets par une poutre, on y attacha la corde, et une caisse d'emballage servit de plateforme. On y amena Slade, environné d'une garde constituant la troupe la mieux armée et la plus nombreuse qui ait jamais paru dans le territoire du Montana.

» Le condamné s'était tellement épuisé en larmes, prières et lamentations qu'il lui restait à peine la force de se tenir debout sous la poutre fatale. Il s'écriait fréquemment : « Mon Dieu! mon Dieu! faut-il donc mourir? O ma femme chérie! »

» Au retour de la corvée des travailleurs, on rencontra quelques amis de Slade, citoyens d'une honnêteté à toute épreuve et membres du Comité, mais qui étaient personnellement attachés au condamné. En apprenant la sentence, l'un d'eux, homme au cœur solide, tira son mouchoir et s'en alla en pleurant comme un enfant. Slade demandait toujours à voir sa femme de la manière la plus touchante, et il paraissait cruel de repousser sa requête, mais les conséquences sanglantes qui auraient sûrement suivi l'inévitable tentative de délivrance que sa présence et ses objurgations auraient provoquée, firent qu'on la repoussa tout de même. On envoya chercher plusieurs personnes pour l'assister à ses derniers moments; l'une d'elles (le juge Davis) fit une courte harangue au peuple, mais sur un ton si bas qu'il fut impossible de l'entendre, sauf à ses voisins immédiats. Un de ses amis, à bout de supplications, retira son habit et déclara qu'on ne pourrait pendre le prisonnier avant de l'avoir tué lui-même. Une centaine de fusils le visèrent aussitôt; sur quoi il tourna le dos et s'enfuit, mais on le ramena, on lui fit ramasser son habit et promettre qu'à l'avenir il aurait une conduite paisible.

» A peine put-on trouver un notable de Virginia, quoique une multitude d'habitants se fussent joints aux rangs de la garde quand l'arrestation eut lieu. Tous déploraient la cruelle nécessité qui imposait l'exécution.

» Tout étant prêt, on fit le commandement : « Faites votre devoir, les hommes! » La caisse d'emballage fut soudain repoussée de dessous ses pieds, et il mourut aussitôt.

» Le corps fut descendu et on le transporta à l'hôtel Virginia, où il fut exposé dans une chambre sombre. La compagne infortunée et désormais solitaire du défunt arriva, à toute vitesse, pour trouver que tout était fini et qu'elle était veuve. Sa douleur et ses cris déchirants furent de terribles preuves de la profondeur de son attachement à son mari disparu, et un temps

considérable s'écoula avant qu'elle pût maîtriser l'explosion de ses sentiments. »

Il y a dans la nature du spadassin quelque chose de tout à fait incompréhensible, du moins qui le paraît bien. Armé et libre, le véritable spadassin fait front contre une armée et se bat jusqu'à ce qu'il soit déchiqueté par les balles; et pourtant, quand il est maté et au pied de l'échafaud, il pleure et supplie comme un enfant. Les mots ne coûtent rien et il est aisé d'appeler Slade un lâche (tous les suppliciés qui ne meurent pas crânement sont tout de suite traités de lâches par les gens irréfléchis), et quand nous lisons de Slade qu'il « s'était si épuisé en larmes, en prières et en lamentations, qu'il lui restait à peine la force de rester debout sous la poutre fatale », ce mot déshonorant se présente à l'instant. Pourtant, en bravant souvent et en provoquant la vengeance des bandes de coupe-jarrets des Montagnes Rocheuses par le meurtre de leurs camarades et de leurs chefs, sans jamais faire mine de se cacher ni de fuir, Slade prouva qu'il était un homme d'une bravoure sans égale. Pas un lâche n'aurait osé cela. Maint lâche avéré, maint poltron pusillanime, grossier, brutal, dégradé a prononcé son dernier discours sans un tremblement dans la voix et s'est lancé dans l'éternité avec ce qui semblait la plus calme intrépidité ; ainsi nous sommes fondés à conclure de la bassesse intellectuelle de tels êtres que ce n'est pas le courage moral qui leur a donné cette force. Alors, si le courage moral n'est pas la qualité requise, quelle est donc celle qui manquait à ce Slade intrépide? à cet homme poli, aimable, forcené et sanguinaire, qui jamais n'hésita à prévenir ses plus criminels ennemis qu'il les tuerait n'importe où et n'importe quand il les rencontrerait! Je crois que c'est un problème qui mériterait d'être approfondi.

CHAPITRE XII

Convoi d'émigrants mormons. — Le cœur des Montagnes Rocheuses. Soude pure. — Glacière naturelle. — Un habitant tout entier. — En vue de la « Neige Éternelle ». — La Passe du Sud. — Les ruisseaux divergents. — Facteur infidèle. — Rencontre avec de vieux amis. — Un melon d'eau perdu. — En descendant la montagne. — Scène de désolation. — Perdu dans les ténèbres. — Un avis inutile. — Les troupes des États-Unis et les Indiens. — Spectacle sublime. — Encore une illusion dissipée. — Chez les Anges.

Juste au delà de la station du déjeuner, nous rattrapâmes une caravane d'émigrants mormons de trente-trois chariots ; chemi-

nant péniblement et poussant leur troupeau de vaches à la débandade, ils comptaient des douzaines d'hommes, de femmes et d'enfants, grossièrement vêtus et la mine triste, qui avaient marché ainsi qu'ils marchaient maintenant, jour après jour, pendant huit longues semaines et qui avaient couvert en ce laps de temps la distance que notre malle-poste avait parcourue en huit jours et trois heures, 1.284 kilomètres ! Ils étaient poudreux, hirsutes et déguenillés et ils avaient l'air si las !

Après déjeuner nous nous baignâmes dans le Horse Creek, cours d'eau (auparavant) limpide et bouillonnant, volupté appréciée, car il était bien rare que notre furieuse malle-poste s'arrêtât assez longtemps pour nous permettre pareil luxe. Nous changions de chevaux dix ou douze fois par vingt-quatre heures, ou plutôt nous changions de mulets, six mulets, et cela ne nous prenait presque chaque fois que quatre minutes. C'était enlever la besogne. Lorsque notre voiture approchait grand train d'une station, six mulets harnachés sortaient alertement de l'écurie et, environ en un clin d'œil, l'ancien attelage était emmené, le nouveau attelé et nous repartis.

Dans l'après-midi nous vîmes le Sweetwater Creek, Independence Rock, la Porte du Diable et la Brèche du Diable. Ces derniers étaient des spécimens sauvages de paysages tourmentés et pleins d'intérêt ; *nous étions à présent au cœur des Montagnes Rocheuses*. Nous côtoyâmes aussi le Lac de Soude ou d'Alcali. Le cocher nous dit que les Mormons venaient souvent là, de la Ville du Grand Lac Salé, tirer de la soude, que quelques jours avant ils avaient extrait de terre (c'était un lac sec) assez de soude pure pour charger deux chariots et que, quand ils auraient amené à Lac Salé ces deux chargements d'une drogue qui ne leur coûtait rien, ils les vendraient à 1 fr. 25 la livre.

Dans la soirée, nous passâmes auprès d'une très remarquable curiosité, dont nous avions beaucoup entendu parler depuis un jour ou deux et que nous étions anxieux de voir. C'est ce qu'on pourrait appeler une glacière naturelle. Nous étions au mois d'août et, dans la journée, la chaleur était étouffante ; cependant, à l'une des stations, en grattant le sol sur une côte, à l'abri d'une rangée de rochers et à une profondeur de 15 centimètres, on pouvait tailler de purs blocs de glace, durs, compactement congelés et clairs comme du cristal.

Avant l'aurore nous nous remîmes en route et bientôt, tandis que nous étions assis, les rideaux levés, dégustant notre pipe

du réveil et regardant la première splendeur du soleil descendre sur le long déploiement des pics sourcilleux, illuminer et dorer crête après crête et sommet après sommet comme si le Créateur invisible passait en revue ses vétérans chenus et qu'ils le saluassent d'un sourire, nous arrivâmes en vue de la Ville de la Passe du Sud. L'hôtelier, le maître de poste, le forgeron, le maire, le garde-champêtre, le crieur de ville et le premier habitant et propriétaire, tout cela sortit pour nous saluer joyeusement et nous lui souhaitâmes le bonjour. Il nous donna quelques nouvelles des Indiens et quelques nouvelles des Montagnes-Rocheuses et nous lui donnâmes en retour des nouvelles des Prairies. Il se retira ensuite dans sa grandeur solitaire et nous grimpâmes de nouveau parmi les pics hérissés et les nuages déchirés. La Ville de la Passe du Sud consistait en quatre cabanes de rondins, dont l'une inachevée, et le personnage possesseur de toutes ces charges et dignités était le tout premier des dix habitants de l'endroit. Figurez-vous l'hôtelier, le maître de poste, le forgeron, le maire, le garde-champêtre, le crieur et le principal habitant condensés tous dans une seule personne et encaqués dans la même peau. Bémis prétendit que c'était un parfait revolver Allen de dignités. Il ajoutait que, si ce personnage venait à mourir comme maître de poste ou comme forgeron ou à la fois comme maître de poste et forgeron, la population pourrait s'en tirer; mais que, s'il venait à mourir d'un bout à l'autre, ce serait une perte effroyable pour la communauté.

Trois kilomètres plus loin que la Ville de la Passe du Sud, nous vîmes pour la première fois cette mystérieuse merveille que tous les enfants orientaux qui n'ont pas voyagé admettent sans hésitation, mais qui les stupéfie tout de même à coup sûr quand ils la voient de leurs propres yeux : des bancs de neige au cœur de l'été. Nous nous trouvions perchés tout près du ciel et nous savions à tous moments que nécessairement nous rencontrerions bientôt de hauts sommets revêtus de cette « neige éternelle » si communément citée dans les livres, et pourtant quand je la vis briller au soleil sur de majestueux dômes dans le lointain, en plein mois d'août, pendant que mon habit était au crochet parce qu'il faisait trop chaud pour le mettre, je fus aussi radicalement surpris que si jamais la chose ne m'était venue aux oreilles. En vérité, « voir c'est croire » et d'innombrables gens passent leur longue vie à *croire* qu'ils croient certaines choses, universellement reconnues et bien éta-

blies, sans soupçonner que, si une fois on les confrontait avec ces choses, ils découvriraient qu'ils ne les croyaient pas *réellement* auparavant, mais qu'ils croyaient seulement y croire.

En peu de temps une véritable troupe de pics se montrèrent, étreints par de longues griffes de neige scintillante, et portant par-ci par-là, à l'ombre de leur flanc, une petite tache de neige solitaire ne paraissant pas plus grande qu'un mouchoir de dame, mais en réalité aussi grande qu'un square.

Maintenant, enfin, nous étions pour de bon dans la célèbre Passe du Sud, et nous nous précipitions gaiement en avant, bien au dessus du monde ordinaire. Nous étions juchés sur la cîme extrême de la grande chaîne des Montagnes Rocheuses vers laquelle nous avions grimpé, patiemment grimpé, incessamment grimpé durant plusieurs nuits et plusieurs jours de suite, et autour de nous se groupait une assemblée de rois de la nature de 3.500, 4.000 et même 4.500 mètres de haut, vieux géants qui auraient été obligés de se baisser pour distinguer le Mont Washington, dans le crépuscule. Nous planions à une altitude si aérienne au-dessus des populations rampant sur la terre, que, de temps en temps, lorsque les barrières de massifs montagneux s'ouvraient à la vue, il nous semblait pouvoir embrasser du regard et contempler le vaste globe en entier, avec ses panoramas changeants de montagnes, de mers et de continents s'étendant au loin à travers le mystère de la brume d'été.

En général, la Passe suggérait plutôt l'idée d'une vallée que celle d'un pont suspendu dans les nuages, mais, à un certain endroit, elle inspirait bien cette dernière idée. Là, le tiers supérieur d'un ou deux dômes violets et majestueux se dressait à droite et à gauche au-dessus de notre altitude et nous donnait la sensation d'un grand abîme caché recélant des sommets, avec des plaines et des vallées dans le bas, que nous nous figurions pouvoir découvrir en allant regarder par-dessus le bord du plateau. Ces sultans des déserts portaient à leur turban des amoncellements de nuages qui se disloquaient de temps en temps et dérivaient, effilochés et déchirés, traînant leurs continents d'ombre après eux ; bientôt ils s'accrochaient à un pic de rencontre, l'enveloppaient et y faisaient leurs nids, puis se disloquaient de nouveau et laissaient le pic violet, comme ils avaient quitté les coupoles violettes, duveté et blanchi de neige fraîche pondue. A leur passage, ces monstrueux lambeaux de nuages s'abaissaient et glissaient droit au-dessus de la tête du spectateur, lui balayant leurs haillons si près de la figure que

son premier mouvement était de se reculer à leur approche. A l'endroit en question, on pouvait voir au-dessous de soi un monde de crêtes décroissantes et de gorges descendant de plus en plus bas, jusqu'à une vague plaine contenant un fil, qui était une route, et des poignées de plumes, qui étaient des arbres, un joli tableau dormant au soleil, mais avec une ombre se déployant au-dessus et en noircissant l'image de plus en plus profondément, sous la menace d'un orage prochain; et alors, tandis qu'aucune vapeur, aucune ombre n'obscurcissait le plein jour brillant de son perchoir, l'observateur contemplait la tempête éclatant là, dans le bas; il voyait les éclairs sauter de cîme en cîme, les rideaux de pluie remonter les gorges et il entendait le tonnerre résonner, détonner et rugir. Nous eûmes ce spectacle, familier à beaucoup, mais une nouveauté pour nous.

Nous roulions toujours joyeusement. Bientôt au sommet même (quoique depuis une heure ce fût tout le temps le sommet et tout le temps la même altitude), nous arrivâmes à une source qui déversait ses eaux par deux ouvertures et dans deux directions opposées. Le conducteur nous apprit qu'un de ces ruisseaux que nous avions devant nous commençait là un voyage vers l'ouest jusqu'au Golfe de Californie et à l'Océan Pacifique à travers des centaines et même des milliers de kilomètres de solitudes désertes. Il nous dit que l'autre quittait son pays au sein des pics neigeux pour un voyage semblable vers l'est, et nous savions que longtemps après que nous aurions oublié le petit ruisseau, il continuerait à se frayer patiemment un chemin le long des flancs de la montagne, au fond des gorges et entre les rives du Yellowstone; que, plus tard, il se joindrait au Missouri et coulerait au milieu de plaines et de déserts inconnus et de terres non encore découvertes; qu'il y ajouterait un long pèlerinage tourmenté parmi des troncs d'arbres, des épaves et des bancs de sable. Il entrerait dans le Mississipi, toucherait les quais de Saint-Louis, dériverait toujours, traversant des bas fonds et des canaux de rochers; puis d'interminables séries de lacets vastes et sans fond, murés de forêts continues; puis des défilés mystérieux et des passages secrets entre des îles boisées; puis encore des séries de lacets bordés d'immenses étendues de cannes à sucre luisantes et non plus de sombres forêts; ensuite la Nouvelle-Orléans et de nouvelles séries de courbes, et finalement après deux longs mois d'incessants tracas, émotions, plaisirs, aventures et périls terribles venant des gosiers altérés, des pompes et de l'évaporation, il passerait le Golfe et entrerait dans

le repos sur le sein de la mer du Tropique, pour ne plus jamais voir ses pics neigeux ni les regretter

Je déposai sur une feuille d'arbre un message mental à l'adresse des amis à la maison et je la livrai au courant. Mais je n'avais pas mis de timbre dessus, et on la retint quelque part pour défaut d'affranchissement.

Sur le sommet nous rattrapâmes un convoi d'émigrants de beaucoup de chariots, de beaucoup d'hommes et de femmes fatiguées, de beaucoup de vaches et de brebis découragées. Dans le cavalier déplorablement poudreux qui dirigeait l'expédition je reconnus Jean ***. De toutes les personnes au monde qu'on pouvait rencontrer à des milliers de kilomètres de la maison, c'était la dernière à laquelle je me serais attendu. Nous avions été camarades d'école et chaleureux amis pendant des années. Mais une espièglerie puérile de ma part avait brisé cette amitié et elle n'avait jamais été renouée. Voici le fait en question.

J'avais l'habitude d'aller voir à l'occasion un journaliste dont la chambre était au troisième étage et donnait sur la rue. Un jour ce journaliste me donna un melon d'eau que je me préparai à dévorer sur place, mais, regardant au hasard par la fenêtre, je vis Jean debout droit au-dessous et un désir irrésistible me prit de lui lâcher le melon sur la tête, ce que je fis immédiatement. Ce fut moi qui y perdis, car cela gâta le melon, et Jean ne me pardonna jamais; nous cessâmes toute relation et nous nous perdîmes de vue, mais maintenant nous nous retrouvions en d'autres circonstances.

Nous nous reconnûmes l'un l'autre simultanément et nous nous nous serrâmes la main aussi chaleureusement que s'il n'y avait jamais eu de refroidissement entre nous et sans y faire aucune allusion. Toute notre animosité fut enterrée et le seul fait de notre rencontre dans ce lieu solitaire si loin de chez nous suffit à effacer tout souvenir qui ne fût pas agréable ; nous nous séparâmes de nouveau avec de sincères « Bon voyage ! » et « Dieu vous bénisse ! » de part et d'autre.

Nous avions passé bien des heures ennuyeuses à escalader les longs gradins des Montagnes Rocheuses, nous commençâmes alors à les descendre et nous détalions rondement.

Nous laissâmes les chaînes neigeuses des Montagnes de Wind River et d'Uinta derrière nous, courant en toute hâte, toujours au milieu de paysages splendides, parfois entre de longues rangées de squelettes blanchis de mulets et de bœufs, monuments de l'énorme émigration d'autrefois ; et de place en

place s'élevaient des planches debout ou de petits tas de pierre qui, nous dit le cocher, marquaient le lieu de repos de dépouilles plus précieuses. C'était bien la terre la plus solitaire pour une tombe! Terre abandonnée au cayote et au corbeau, ce qui est synonyme de désolation et de solitude complète. Dans les nuits humides et noires, ces squelettes épars émettaient une hideuse petite lueur comme de très pâles flaques de clair de lune étoilant le désert amorphe. Cela provenait du phosphore contenu dans les os. Mais nulle explication scientifique ne pouvait empêcher quelqu'un de frissonner en passant en vue d'une de ces lumières spectrales, sachant qu'un crâne de mort la produisait.

A minuit, la pluie commença, et jamais je n'en ai vu de pareille : il est vrai que je n'ai pas vu celle-ci, car il faisait trop noir. Nous assujettîmes les rideaux tirés, nous les calfatâmes même avec des habits, mais la pluie ruisselait à vingt endroits, malgré tout. On ne pouvait y échapper. Si on retirait ses pieds d'une cascade, on exposait son corps à une autre, et en déplaçant son corps de nouveau on en retrouvait une ailleurs. Si on se débarrassait des couvertures trempées pour se mettre sur son séant, on était sûr d'avoir une gouttière dans le cou. Pendant ce temps, la voiture errait au milieu d'une plaine couverte d'entonnoirs béants, car le cocher, n'y voyant pas à cinq centimètres de son nez, ne pouvait se maintenir dans la route, et le grain descendait en nappes si impitoyables qu'il ne fallait pas penser à arrêter les chevaux. A la première accalmie le conducteur partit avec des lanternes pour chercher le chemin, et la première pointe qu'il poussa fut au fond d'un trou de plus de quatre mètres de creux, sa lanterne le suivant comme un météore. Dès qu'il toucha le fond il cria à tue-tête :

— Ne venez pas par ici !

A quoi le cocher qui regardait par dessus le bord du précipice où il avait disparu, répliqua d'un air scandalisé : « Me prenez-vous pour un sacré imbécile ? »

Le conducteur passa plus d'une heure à retrouver la route, chose qui nous montra à quel point nous nous étions égarés et quels hasards nous avions couru. Il découvrit l'empreinte de nos roues sur l'extrême limite du danger, à deux endroits. J'ai toujours été content que nous n'ayons pas été tués cette nuit-là. Je n'ai pas de raison particulière pour ça, mais j'en ai toujours été content.

Dans la matinée, le dixième jour depuis notre départ, nous traversâmes la Rivière Verte, beau cours d'eau limpide. Nous

restâmes en détresse dedans, l'eau affleurant au sommet de notre lit de sacs et nous y attendîmes que des attelages de renfort vinssent nous hisser en haut de la pente rapide de la berge. Mais c'était de belle eau fraîche, et d'ailleurs elle ne pouvait trouver sur nous de nouveaux endroits à mouiller.

A la station de la Rivière Verte nous déjeunâmes : des biscuits grillés, des côtelettes fraîches d'antilope et du café, le seul repas décent auquel nous ayions goûté entre les États-Unis et la Ville du Grand Lac Salé. Représentez-vous la monotonie exécrable des trente précédents pour que ce simple déjeuner soit resté après tant d'années dans ma mémoire et y proémine comme une tour.

A cinq heures de l'après-midi nous atteignîmes le Fort Bridger à 189 kilomètres de la Passe du Sud, à 1.650 kilomètres de Saint-Joseph. A 84 kilomètres plus loin, près du commencement du défilé de l'Écho, nous rencontrâmes 60 soldats des Etats-Unis venant du camp Floyd. La veille ils avaient tiré sur trois ou quatre cents Indiens qu'ils supposaient rassemblés pour de mauvais desseins. Dans le combat qui s'ensuivit, quatre Indiens furent faits prisonniers et le gros de la troupe poursuivi pendant 6 kilomètres, mais personne ne fut tué. Ceci paraissait sérieux. Nous eûmes la velléité de descendre et d'entrer dans les rangs des soixante soldats; mais, réfléchissant que les Indiens étaient quatre cents, nous décidâmes de continuer et de nous joindre aux Indiens.

Le défilé de l'Écho a 32 kilomètres de long. Il ressemblait à une longue rue unie et étroite avec une pente descendant graduellement, et enfermée entre d'énormes murailles perpendiculaires d'un conglomérat grossier, hautes de 130 mètres par endroit et bastionnées comme les châteaux du moyen âge. Il y avait là le tronçon de route le plus irréprochable des montagnes, et le cocher dit qu'il allait « lâcher ses bêtes ». Il le fit et si les trains express du Pacifique fendent l'air plus vite que nous dans notre malle-poste, j'en envie aux voyageurs le divertissement. On eût dit que nous avions ramassé nos roues et que nous volions, et les matières postales étaient soulevées en l'air et se tenaient en équilibre dans l'atmosphère. Je ne suis pas enclin à l'exagération, et quand je dis une chose, c'est qu'elle est vraie.

Cependant le temps presse. A quatre heures du soir nous arrivâmes au sommet de la Grosse Montagne, à 25 kilomètres de la Ville du Lac Salé, pendant que le monde entier était dans

la gloire du soleil couchant et que le plus stupéfiant panorama de pics et de montagnes que nous ayons encore rencontré se démasquait soudain à notre vue. Nous contemplions ce spectacle sublime de dessous l'arche d'un brillant arc-en-ciel. Jusqu'au cocher transcontinental qui arrêta ses chevaux pour regarder !

Une demi-heure ou une heure plus tard, nous changeâmes de chevaux et nous soupâmes chez un « Ange Destructeur » mormon. Les « Anges Destructeurs », si je comprends bien, sont des saints du Dernier Jour qui sont triés par leur Église pour amener la disparition permanente des citoyens gênants. J'avais beaucoup entendu parler de ces Anges Destructeurs mormons, ainsi que de leurs actes mystérieux et sanglants et, quand j'entrai dans la maison de celui-ci, je tenais mon frisson tout prêt. Mais, hélas pour tous nos romans ! ce n'était qu'un vieux sacripant, bruyant, sacrant et répugnant !... Il était assez meurtrier, c'est possible, pour remplir le programme d'un destructeur, mais voudriez-vous qu'un Ange manquât de dignité ? pourriez-vous supporter un Ange en chemise sale et sans bretelles ? pourriez-vous respecter un Ange avec un rire de cheval et un bagout de boucanier ?

Il y avait d'autres sacripants présents, les camarades de celui-ci. Il n'y avait qu'un homme qui eût la tournure d'un gentleman, le fils de Heber C. Kimball, grand, bien fait, et âgé de trente ans à peu près. Un tas de souillons couraient çà et là avec des cafetières, des assiettes de pain et d'autres ingrédients du souper et on disait que c'étaient les femmes de l'Ange, ou du moins quelques-unes d'entre elles. Evidemment elles l'étaient, car des « aides » mercenaires ne se seraient pas laissé invectiver, comme cet homme les invectivait, par aucun ange du ciel sans parler de ceux qui viennent de l'endroit d'où celui-ci sortait.

Telle fut notre première expérience au sujet de « l'institution particulière » de l'Ouest et elle ne fut pas très séduisante... Nous ne nous attardâmes pas à l'observer, mais nous continuâmes notre chemin en toute hâte vers la patrie des Saints du Dernier Jour, la forteresse des Prophètes, la capitale de l'unique monarchie absolue de l'Amérique, la Ville du Grand Lac Salé. A la nuit tombante, nous prîmes sanctuaire dans la Maison du Lac Salé et nous ouvrîmes nos bagages.

(A suivre.)

MARK TWAIN

Traduit de l'anglo-américain par HENRI MOTHERÉ.

Notes politiques et sociales

GRISAILLE

Une discussion traînante sur la marine marchande et sur la réforme urgente de la loi de 1893, une attente vaine d'un budget un peu solide, la perspective d'opérations financières peu claires au bon public, le retentissement fâcheux de la conduite présente des affaires extérieures sur la situation intérieure du gouvernement, les difficultés menaçantes, non résolues, seulement ajournées et peut-être accrues de la « question des mineurs », voilà, cette quinzaine, les traits du tableau : tout cela manque d'éclat et de valeur.

Il se peut que, parlementairement, le ministère se croie et même soit, en effet, assuré de vivre encore, grâce aux ententes électorales, déjà conclues, qui lient à son maintien les intérêts personnels d'un nombre majeur de députés. Il se peut que cette pauvre chose soit la chose dominante, d'ici à mai, dans ce milieu assez factice, assez étranger, souvent, à la vie nationale réelle, qu'on appelle le monde politique. Qu'importe? — Pour un gouvernement qui eut un programme et qui commença par paraître le suivre avec quelque volonté et une méthode dont nous étions désaccoutumés, c'est se survivre à soi-même que de ne durer plus que par les raisons les moins élevées où puisse se fonder l'autorité d'un ministère.

Il est fâcheux qu'il paraisse ne pas s'imposer à cette fin de législation une œuvre d'importance républicaine, qui soit à accomplir de grande lutte, — parce que gênante pour les interêts acquis et pour les forces de conservation et qui mérite et pour une part crée la coopération résolue des forces démocratiques, — parce que suffisante en valeur à justifier ou à excuser les renonciations par ailleurs consenties. — La loi sur les associations fut une œuvre de cette sorte dans la précédente année de travail politique. Aujourd'hui législativement accomplie, elle laisse attendre les résultats d'exécution. Nécessité pratique, dit-on. Soit. Mais alors le bagage est insuffisant pour que les élections aient un sens.

Puis, du programme tracé par M. Waldeck-Rousseau, c'était là le plus facile. Cette action était l'expression de la tradition républicaine étroite, de « l'opportunisme », sincère et estimable en somme, de la grande époque. Cela n'était pas de l'ordre nouveau de problèmes qui s'est posé et imposé depuis ce temps. Ce n'est plus la forme républicaine qui est, pour elle-même, en question ; ce n'est plus seulement la valeur laïque de la république qut est en cause. Entre la république démocratique et l'autre, ni la revision de la constitution ni l'élection des juges ni même l'impôt sur le revenu ne font la vraie différence, la différence d'aujourd'hui et surtout de demain. — Il faut cesser d'appeler « intérêt général »

les intérêts de ceux qui ont le bénéfice de l'activité sociale et « intérêts-particuliers » les intérêts de ceux qui en ont la principale charge et le lmérite au moins égal. Une partie « sociale » au programme démocratique est la nouveauté nécessaire. Là serait la pierre de touche de l'homme d'État républicain adapté au temps présent et aux virtualités de la vie nationale, Et là sera l'échec, ou aussi le succès.

FR. DAVEILLANS

CHOSES TURQUES

La division navale commandée par le contre-amiral Caillard a quitté le 11 novembre l'île de Mételin occupée depuis le 5, en gage des créances Lorando et Tubini et en garantie des intérêts moraux que le gouvernement français, par la bouche de M. Waldeck-Rousseau, déclarait ne pas vouloir laisser péricliter en Orient.

Quand le ministre prononçait ces paroles à la Chambre, on ignorait les termes de l'ultimatum rédigé par M. Bapst, et toutes les personnes atteintes de donquichottisme avaient cru comprendre qu'après la dette d'argent contestée par Abd-ul-Hamid, mauvais payeur, on exigerait la dette de sang, plus récente encore et plus incontestable. Mais il a fallu aussitôt en rabattre. La note modeste remise par M. Bapst ne concernait que quelques établissements catholiques en Orient et l'envoi au patriarche chaldéen Joseph Emmanuel Thomas du bérat d'investiture qui lui était refusé depuis que l'élection fit de lui le successeur d'Abd-el-Jésus Khagyath. Des trois cent mille Arméniens égorgés de 1894 à 1896 aucune mention; ou plutôt, comme il est élégant de faire montre de courtoisie uniquement à l'égard de l'assassin, la note était écrite dans le style même d'Yldiz et selon un euphémisme charmant, on y lisait :

3° Le droit de reconstruire les écoles et autres établissements détruits pendant les *troubles* d'Arménie en 1895-1896.

C'est la formule même du sultan quand il est fait allusion aux révolutionnaires arméniens qui obligèrent ce souverain plein de sollicitude aux plus fastueuses tueries de ce temps. Dans la réponse de la Porte, les *troubles* ne sont plus que des *événements*, des événements sans épithète. Quant aux indemnités dues à des Français laïques pour les pertes qu'ils éprouvèrent pendant cette période, il eût sans doute été mal poli de les réclamer et de rappeler au sultan la dépêche du 28 janvier 1897 où M. Cambon en établissait le bon droit « en raison de l'inaction de la « police et de la troupe en face du massacre et du pillage organisés « systématiquement et favorisés par l'autorité. »

Cependant, dans la séance du 4 novembre, la question arménienne avait dominé tout le débat; et M. Paul Deschanel, qui recevait pendant l'automne 1900 les cadeaux d'Abd-ul-Hamid et payait l'impérial égor-

geur en célébrant sa mansuétude et son intelligence devant les écoliers des frères, à Constantinople, n'osait empêcher ni M. Marcel Sembat ni M. Denys Cochin de qualifier d'assassin son généreux ami.

Avec une inconcevable timidité, le Ministre des affaires étrangères évita de dire le mot attendu. Il reconnut que dans les nouvelles tragiques publiées depuis un an dans *Pro Armènia* il y avait une très grande part de vérité, mais que toutes n'étaient pas contrôlées, c'est-à-dire n'avaient pas été signalées par ses propres agents. Il répugne à employer le terme de massacre : combien faut-il de cadavres pour faire un massacre? Mais il convient que « les Arméniens sont soumis à des traitements plus particulièrement rigoureux; qu'on les astreint à des règlements de police qui les empêchent même de vivre, du moins de prospérer ». Autour de Mogouich, en un seul mois, onze villages ont été détruits et cent seize Arméniens tués; voilà l'état normal et la prospérité relative en terre arménienne.

Très prochainement la question reviendra devant la Chambre ; il ne s'agira plus de savoir si l'intérêt des créances Lorando a été calculé à un taux usuraire, mais de définir nettement ce qu'il faut entendre par les mots prospérité et autres termes équivoques sur les lèvres augustes des hommes d'État. Quand M. Gustave Rouanet et d'autres orateurs auront révélé dans le détail les atrocités commises, montré ce qu'est pour l'Arménien la vie quotidienne pire que la mort, il ne sera plus possible de répondre par des promeses vagues.

L'envoi de l'escadre à Mételin a prouvé qu'il était possible d'employer à l'égard d'Abd-ul-Hamid des moyens de coercition sans risque de guerre. C'est là le bénéfice le plus clair de cette opération navale. Il devrait désormais suffire d'une menace formelle adressée à l'homme responsable pour l'obliger à exécuter l'article 61 du traité de Berlin et à tenir les promesses faites en 1895 aux six puissances. L'affaire turque n'est point close ; elle commence seulement.

Pierre Quillard



Spéculations

Des lecteurs rassis, pratiques et cupides s'attendent depuis de longs mois, sur le vu de notre titre « Spéculations », à ce que nous élucidions, une fois au moins quelque ardue question financière. Ceci ne nous est point arrivé depuis le premier janvier dernier, où, bibliographiant ici *l'Économie politique pure* de M. Léon Walras, nous avons esquissé une théorie de la fabrication de la monnaie fiduciaire en libre concurrence, opération dite irrévérencieusement par l'État faux-monnayage quand il ne la perpètre pas lui-même.

Nous examinerons aujourd'hui le mécanisme d'un phénomène commercial périodiquement actuel, l'échéance, et, pour plus de précision, nous ne l'étudierons que dans ses rapports avec le suicide.

L'art dramatique a vulgarisé cette idée, que l'honnête homme, aux mêmes dates où il se plaît d'ordinaire à vider sa caisse entre les mains d'un garçon délégué par la Banque sur convocation adressée trois mois d'avance, — échappe quelquefois et sans motif apparent aux suites de cette entrevue par le suicide. La constatation remarquable ayant toujours été faite, en pareille circonstance, du vide de la caisse, l'opinion s'est accréditée que ledit honnête homme s'était tué « n'ayant pu faire face à son échéance ».

Il y a donc assez souvent coexistence des deux phénomènes, échéance et suicide, et nous sommes bien fondé à nous servir, comme commune mesure, de l'un d'eux, le suicide, lequel présente cet avantage mathématique d'être bien connu des statisticiens, ainsi qu'on sait, pour se présenter tous les ans en quantité constante.

Or, le chiffre annuel des suicides, dans n'importe quel pays où il existe des commerçants et des échéances, n'est que *sensiblement* constant. Si l'on examine la courbe des suicides de toute espèce, on y découvrira des irrégularités semblables entre elles, et distantes comme les nombres 5, 15, 25, 30, qui ne sont autres que les quantièmes du mois

réservés aux échéances. En outre, à ces mêmes intervalles, le sommet des sinuosités vient coïncider, de curieuse façon, avec la courbe des assassinats suivis de vol.

La conclusion est lumineuse : le garçon de banque, sur le sort de qui se sont apitoyés bien à tort des philanthropes et jusqu'à ces gens nés pour le rire, des humoristes ; le garçon de banque, à des jours qui ne peuvent être que les 5, 15 etc., commence par accomplir son devoir professionnel jusqu'au bout, c'est-à-dire recueillir l'or et abandonner en échange la traite dont il est porteur. Mais ensuite — et alors se déchaîne son initiative individuelle ! — ensuite : il brûle la cervelle du commerçant, REPREND LA TRAITE, et, devenu ainsi légitime possesseur de l'or, reporte le papier à la Banque, ce qui le démontre impayé.

La Banque a d'ordinaire la mansuétude de ne pas inquiéter le commerçant, sinon dans sa postérité, considérant qu'il s'est dérobé à la ruine et au déshonneur par le suicide, ce qui est une des manières socialement admises, quoique frauduleuses, de rester un honnête homme.

ALFRED JARRY

P.-S. — Un auteur en bas âge publie à Cayeux-sur-Mer en Picardie une petite plaquette dont une page de « Privilège » est signée « Ubu ». Si abjecte que puisse être notre modestie naturelle elle se refuse cependant à laisser supposer que nous ayons contribué en rien à ce vagissement.

A. J.



Gazette d'Art

UNE SÉRIE D'EXPOSITIONS DES ARTS DU FOYER : L'ORFÈVRERIE (*Salon de la Plume*, 31, rue Bonaparte).

M. Karl Boës a eu jadis cette audace d'installer en plein quartier des Écoles, sur le passage des futurs médecins ou avocats, espoir de nos provinces et de notre Parlement, un dépôt d'objets d'art moderne. Que ces petits messieurs le veuillent ou non, il faut qu'au sortir de la Sorbonne ils voient un moment la Beauté.

Cette affirmation d'art n'a cependant pas suffi au prosélytisme de Karl Boës et, rue Bonaparte, entre l'école des Beaux-Arts où commencent les sculpteurs et les peintres et les marchands de saints en carton-pâte où ils finissent trop souvent, il vient d'inaugurer dans les salons de *la Plume*, libérés des peintures fades qu'accueillait l'indulgent Léon Deschamps, une série d'expositions consacrées aux Arts du Foyer.

Très judicieusement, la première exposition est réservée à l'orfèvrerie ; c'est-à-dire à l'une des branches d'art décoratif qui répondent le plus à des besoins de luxe nécessaire, une de celles aussi où l'on a fait le plus d'œuvres à la fois logiques, intéressantes et neuves.

L'exposition actuelle étonne par le nombre, la diversité et le goût des objets présentés. Elle réunit des œuvres de professionnels comme MM. Giot, Becker, Peureux, Truffier, Lelièvre, etc..., fournisseurs choyés des grandes maisons d'orfèvrerie soucieuses de renouveler les modèles surannés, et celles d'artistes novateurs comme Desbois, Alex. Charpentier, Pierre Roche, A. Jacquin, Laporte-Blairsy, etc., qui ont apporté à la décoration moderne le secours de leur grand talent.

Par la largeur du style, le groupement des figures soulignées par ces méplats puissants où Desbois excelle, un vase de cet artiste est vraiment une œuvre grandiose qui aura sa place dans les plus somptueuses salles de réception, tandis que telles délicates créations des Becker, des Giot, des de Feure sont des accessoires indispensables à l'arrangement d'un boudoir de jolie femme. Enfin, les envois de M. Henry Boucher méritent qu'on s'arrête et qu'on réfléchisse. Sa conception ornementale est complètement opposée à celle qui inspire la plupart des artistes qui viennent d'être cités. Au lieu de considérer la flore comme un simple accessoire ornemental, M. Boucher voit en elle le prototype des formes élégantes qui doivent être réalisées. Par exemple : un gobelet n'est pas orné par une fleur de nielle, mais il emprunte sa forme à la capsule de la nielle : un plateau n'est pas orné de feuilles de nénuphar, il est cette feuille elle-même.

Voilà un point de départ propre à exalter la sagacité des artistes et des amateurs qui aiment à observer et à réfléchir.

Charles Saunier

Les Théâtres

Palais-Royal : **L'Affaire Mathieu,** vaudeville en 3 actes de M. Tristan Bernard. — *Gymnase* : **La Bascule,** comédie en 4 actes de M. Maurice Donnay. — *Théâtre-Français* : **L'Énigme,** pièce en 2 actes de M. P. Hervieu. — *Vaudeville* : **Yvette,** comédie en 4 actes de M. Berton. — *Théâtre Antoine* : **Le Bâillon,** pièce en 3 actes de MM. Le Senne et Meyer ; **La Mariotte,** comédie en 2 actes de MM. P. Veber et Soulié. — *Renaissance* : **Le Voile du Bonheur,** pièce en 1 acte de M. Clemenceau.

C'est un esprit profondément grave, appliqué, patient et logique que celui de M. Tristan Bernard. J'imagine qu'avant d'arriver à l'expression comique, il doit considérer longuement toutes choses, avec la fixité un peu hagarde qui lui donne, dans la vie quotidienne, cette allure vaguement somnambulique d'homme entre deux sommeils, promenant avec lui son rêve continué, ou tel fardeau de réflexions, de préoccupations, de soucis et d'angoisses dont l'idée seule épouvante. Or, avec son air de discuter sans cesse des questions européennes, M. Tristan Bernard ne songe qu'à des « fantaisies », mais il y songe éperdument ; toute fantaisie pour lui est un labeur : il s'agit de « retourner la vie ». Elle lui apparaît d'abord, sans doute, sous son aspect le plus commun ; il doit, comme un autre et plus qu'un autre, s'émouvoir, s'attendrir, s'indigner, se révolter ; puis les choses, tandis qu'elles accomplissent un stage en ce cerveau réfléchi, se transforment, tournent, réapparaissent méconnaissables comme baignées d'une lumière nouvelle : le drame s'est mué en vaudeville ; le comique est sorti, spontané, du tragique ; la douleur a montré sa doublure d'ironie et la tendresse sa doublure d'égoïsme, tandis que partout la laideur attristante est devenue le ridicule joyeux. Et tout de même il reste au fond, et souvent à la surface, des larmes sous le rire, de l'observation sous la « blague », et de l'humanité sous la fantaisie. Le comique est à fonds de vérité ; il est tiré de la vie et non jeté sur elle. Si nous rions, c'est avec confiance et conscience, sans remords, d'un rire consenti et bien gagné.

Au théâtre du Palais-Royal, *l'Affaire Mathieu* est un vaudeville de qualité supérieure. Je n'entreprendrai pas de le raconter parce qu'un vaudeville ne se raconte pas. L'essentiel c'est qu'il y a une malle, une malle qui joue très bien son rôle de malle vaudevillesque. L'auteur y fait entrer, en fait sortir ses personnages avec beaucoup d'adresse et d'ingéniosité.

Mais tout ne se passe pas dans la malle et autour de la malle. Et tandis qu'elle repose dans son coin et qu'on a le loisir de l'oublier là, un peu, pas trop, les autres personnages se dépêchent d'exprimer, en des scènes vives, alertes, d'une verve abondante, d'un dialogue infiniment heureux, ce que peut contenir de réalité paradoxale et finement

parodique, une petite humanité réduite, pour cette fois, à n'être qu'une humanité de Palais-Royal, fantaisiste mais point falote, car autant, la fable s'écarte, ainsi qu'il convenait, de la vérité, en la déformant ou la grossissant, autant les caractères tendent à s'en rapprocher. Il faudrait ajouter ou retirer fort peu à leur psychologie pour que cet amant, victime maussade et mal résignée d'une fatalité amoureuse, cette petite bourgeoise écervelée et gentiment cupide, ce gros bourgeois voué aux amours ancillaires, ce garçon d'hôtel, conduit au crime par la passion, ce juge d'instruction léger, systématique et vaniteux, devinssent les héros d'une comédie, voire même d'un drame. Mais M. Tristan Bernard n'a pas voulu qu'on les puisse prendre, plus d'un instant, au sérieux. Et sa rare et charmante modestie d'intentions fut récompensée par le bon aloi d'un succès, dont les proportions n'ont rien de modeste, et auquel aida, dans toute la mesure désirable, le plus brillant et le plus joyeux ensemble d'interprétation : MM. Raimond, Francès, Hamilton,Lamy ont chacun leur originale et particulière nuance de comique ; Mlle Jouassin a de la grâce et du naturel, et Mlle Derville un charme acide, qui n'est point pour déplaire.

On a bien de la peine à ne pas aimer tout à fait une pièce de M. Maurice Donnay. Il faut se raidir, résister à un tel effort de séduire, à l'attrait de tant d'esprit dépensé sans compter — le voilà le « coup de poudre », dont parle un des personnages de *la Bascule* : c'est un coup de poudre aux yeux ! — à une grâce si câline et si sournoisement enveloppante... C'est difficile, fatigant ; et quand on a réussi à demeurer froid, on en prend beaucoup d'humeur contre soi-même, on se dit : « Ce n'est pas M. Donnay qui a été moins charmant ; c'est moi qui ai eu tort de ne pas être charmé ». Et on s'en va très mécontent. Prenons donc, une fois pour toutes, la décision d'aimer toutes les pièces de M. Donnay, les meilleures et les plus mauvaises qui, au reste, ne sont pas toujours si loin des meilleures.

La Bascule n'est pas une des meilleures. Il ne faut pas être sévère pour elle ; nous reconnaissons, dans ses défauts, des qualités que nous avons goûtées. Il nous plaisait que M. Donnay écrivît des pièces légères, presque sans commencement et presque sans fin, où la tendresse et l'ironie se mariaient en nuances incertaines, où il y avait des sentiments à la blague et de la sentimentalité blagueuse, des caractères qu'il eût fallu très peu de volonté pour préciser, mais qui gagnaient à demeurer dans la demi-teinte et l'indécision, toute une indolente et parfois délicieuse philosophie parisienne qui s'exprimait en anecdotes, en propos de cabinet de toilette, de fumoir et de boudoir, — lesdites pièces avoisinant la chambre à coucher, ce qui élevait toujours un peu le débat.

Jamais M. Donnay ne s'est embarrassé d'un sujet ; ce sont les sujets qui, quelquefois, l'embarrassent. Quand il en tient un — ce qui lui arriva notamment dans *l'Affranchie*, une des plus neuves, des plus intéres-

santes et des plus imparfaites comédies de ce temps — il ne sait qu'en faire. C'est absorbant un sujet, cela impose un développement uni, continu, des situations, des scènes qui n'ont rien d'arbitraire et laissent peu de place aux conversations inutiles et charmantes, aux *à coté*, aux digressions brillantes. Or, ce n'est point par la façon dont il développe un sujet, mais par la façon dont il l'ébauche et l'esquive que M. Donnay est remarquable. On dirait d'un artiste qui, gravant négligemment une planche, vaudrait surtout par les « remarques » jetées à la marge.

Cela commençait si bien, cette fois, avec tant d'éclat! C'était la loge de l'actrice ; il y avait l'habilleuse, le directeur — charge un peu directe mais plaisante, — l'auteur, le coiffeur — et on prenait le coiffeur pour l'auteur, — l'amoureux, la petite cocotte amie et l'avertisseur, tant de petites gens et de petites âmes que M. Donnay sait si bien montrer, côté ridicule et côté grâce. C'était plein de mouvement, je veux dire d'allées et venues ; et chaque fois qu'on ouvrait la porte de la loge, entrait un vif courant d'air de parisianisme. Rien ne manquait, pas même la scène délicate, sensuelo-sentimentale et légèrement profonde, écrite avec finesse ; et nous commencions à nous intéresser à cet excellent Hubert de Plouha, qui allait, de si bon cœur et d'un cœur si gentil, tromper sa gentille petite femme qu'il aimait, avec une gentille petite actrice qu'il allait aimer.

Le premier acte chez l'Actrice appelait le deuxième acte chez l'Honnête Femme. Il ne manquait pas, ni le contraste attendu. Nous retrouvions en famille, à la campagne — M. Donnay aime beaucoup la campagne, mais il ne faudrait pas cependant vouloir nous faire croire que c'est une campagne très éloignée de Paris — notre Hubert de Plouha hésitant entre les remords, de légers remords, et la vanité, une grosse vanité ; il aimait toujours sa gentille petite femme et sa gentille petite maîtresse ; elles étaient aux deux bouts de la bascule sentimentale ; tantôt l'une montait, tantôt l'autre, plus volontiers celle qui était là. Et l'apparence de sujet s'élucidait : cas de psychologie « complexe » d'un homme faible et tendre, hésitant entre deux femmes et les aimant toutes les deux. On commença de s'inquiéter. Comment M. Donnay, après deux actes, allait-il se renouveler dans les deux derniers. Qu'allait-il faire intervenir?... Les tsiganes peut-être... On avait de la confiance et de l'espoir. M. Donnay est coutumier de tels tours de grâce.

Mais, hélas! la verve manqua à M. Donnay qui, cette fois, ne fut pas sauvé par la grâce ; et les deux derniers actes — chez l'Actrice, chez l'Honnête Femme — répétèrent moins heureusement — très agréablement tout de même — les deux premiers. J'ai cru comprendre — je n'affirme rien, n'étant pas sûr — qu'il y eut une deuxième bascule, une bascule de second plan, dont l'Actrice devenait le pivot et qui laissait choir Hubert tandis que Lorsay, le petit auteur timide, s'élevait bien haut, bien haut, jusqu'aux nues. M. de Plouha fut sequestré dans l'atelier de l'Actrice ; il arriva tard chez lui, raconta une histoire à sa femme qui la crut ou ne la crut pas, mais voulut la croire. Et tout s'arrangea,

tant bien que mal, comme à la fin de toutes les pièces de M. Donnay qui se dénouent presque toujours derrière le rideau, par des effusions auxquelles on ne nous convie point. Tout s'arrange encore plus facilement cette fois, parce que presque rien n'a été dérangé et parce que l'optimisme est très à la mode cette année. On le portera très large.

J'ai aimé *la Bascule* parce que, je le répète, il faut aimer toutes les pièces de M. Donnay et parce que, mal construite, mal équilibrée cette *Bascule*, elle contient tout de même de charmantes, d'inappréciables, d'exquises qualités auxquelles — c'est le hasard, la chance et le talent — n'atteindront jamais, en des œuvres bien plus parfaites, des auteurs bien plus sûrs d'eux-mêmes.

M. Huguenet traduit avec un art extrême, les plus fines nuances de tendresse, d'égoïsme, de gaie fatuité du caractère d'Hubert ; Mlle Rolly est distinguée — trop — élégante, un peu froide ; Mlle Ryter a la gentillesse et le charme d'une honnête petite amoureuse. MM. Plan, Noizeux, Le Gallo, très fin, Mlles Dorziat et Maggie Gauthier complètent un excellent ensemble.

Parmi les auteurs, innombrables à l'heure actuelle, qui se sont voués à l'étude du « monde », M. Paul Hervieu s'est créé une spécialité où il demeure sans rival. Il ne pénètre dans les « intérieurs aristocratiques » qu'au moment où le drame les bouleverse, y déchaîne ses fureurs et ses violences meurtrières. Il cultive le fait divers distingué, et il a, si j'ose dire, le goût de la « mondanité tragique ». Ce qu'il nous montre, c'est, sous des dehors courtois et apprivoisés, une humanité qui a vite fait, dans l'intensité de la passion, de retourner à sa forme primitive, sauvage et féroce, à ses instincts de ruse et de force ; c'est la brute ou le héros sous l'homme en smoking, la femelle sous l'élégante adultère de salon ; ce sont des façades qui craquent, des apparences qui se fendillent et qui éclatent sous la poussée de je ne sais quel démon intérieur ; c'est l'éternel drame humain, d'amour, de jalousie, d'égoïsme, de haine et de colère, se poursuivant sous l'extériorité de veulerie, de légèreté et de scepticisme de toute notre vie moderne. C'est fort beau. La révélation de tels profonds et brusques contrastes nous bouleverse d'émotion.

Il n'est pas besoin de rappeler la haute valeur d'une œuvre telle que *la Course du flambeau*, une des plus larges, des plus fortes comédies ou tragédies modernes que nous ayons entendues, depuis vingt ans. Mais comme il faut admirer la personnalité inébranlable de M. Hervieu, maintenant la ligne inflexible de son œuvre, en persistant avec énergie dans toutes ses qualités comme dans tous ses défauts !

L'Enigme est un extraordinaire condensé de drame qui suggère la plus irrésistible des émotions. Défense et d'ailleurs impossibilité d'être distrait, tandis qu'on l'écoute : il n'y a pas dix répliques de perdues. On est pris, — mais pris comment, de quelle façon, par quoi ? Par la haute, généreuse philosophie exprimée, en maints passages, avec une belle ardeur communicative, un noble souffle d'éloquence ? Point. Nous

sommes au théâtre; l'idée disparaît derrière le fait. On est pris aussi, surtout, par la curiosité, une curiosité aiguë, directe, qu'on a eu très habilement soin de ménager et d'accroître jusqu'à la fin, tout en ayant parfois l'air de la satisfaire à demi, et dont je redoute qu'elle ne soit d'ordre un peu vulgaire. Car ce n'est point seulement en nous assimilant aux héros de la pièce, en partageant leurs sentiments et leurs angoisses, que nous arrivons à une telle intensité d'émotion : notre propre perspicacité est mise en jeu ; et c'est — je m'excuse de ne point trouver à exprimer moins grossièrement ma pensée, lorsqu'il s'agit d'une œuvre tout de même si considérable — une sorte de charade qu'on nous propose. On frémit en songeant à ce que serait devenu, entre d'autres mains, un tel « sujet » qui eût, incontestablement « porté », mais de quelle façon et par quels moyens ? M. Hervieu l'a grandi de tout son talent, mais, en ayant escompté d'avance le bénéfice, il ne pouvait ni ne voulait en diminuer l'attrait.

Aussi bien, ce sujet « de théâtre » obligeait à un développement « de théâtre », où la vie serait tant soit peu forcée. Il faut quelque bonne volonté pour admettre simultanément toutes les conditions qui rendent ce drame possible. M. Hervieu nous a habitués à faire ces concessions ; il ne les demande pas, il les exige. Il ressemble à ces savants qui, avant de nous faire assister à une curieuse et forte expérience, réclament de nous, en même temps que notre application, notre bonne volonté et notre confiance. Ses pièces sont construites, selon les lois d'une si rigoureuse mécanique que le plus petit rouage y est nécessaire. Fermons un peu les yeux pour que la lumière, tout à l'heure, soit éclatante !...

Acceptons donc ce point de départ : Vivarce est l'amant de Léonore ou de Gisèle de Gourgiran, sans que personne dans la maison, pas même le marquis de Neste ce vieil et sagace observateur puisse l'attribuer avec certitude à aucune d'elles. D'ailleurs, cette petite intimité mondaine de château défend bien ses secrets et ne se présente à nous — sauf la scène nécessaire entre M. de Neste et Vivarce où ce dernier se révèle l'amant d'une des deux femmes — qu'en ses dehors. Acceptons aussi qu'après la lecture d'un filet de journal qui permet à chacun — moyen facile, mais qu'importe ! — de développer ses opinions et ses théories sur l'adultère, ce soit Girard de Gourgiran qui s'écrie : « Moi, je tuerais l'amant ! » tandis que son frère Raymond répond : « Moi, je tuerais la femme ». Pourquoi cette divergence d'idées, admissible au reste ? Parcequelle est nécessaire, pour le développement de l'intrigue et des caractères. Le rideau tombe. Nous savons qu'il y a un mystère ; l'arbitraire, d'ailleurs assez justifié, de l'auteur nous a empêché de le pénétrer tout à fait, bien qu'il ne semble pas, a priori, impénétrable.

Après ce premier acte d'exposition, où les préparations ne manquent pas — il faut reconnaître qu'elles sont faites de main de maître et ne choquent pas un instant — la vie, sans doute, reprendra tous ses droits ; elle oubliera la volonté de M. Hervieu. Les deux frères surprennent Vivarce sortant de l'appartement commun de leurs femmes ; malgré

leur précédent désaccord, ils s'entendraient bien, associant leurs sauvages rancunes, pour l'assommer, si l'hésitation que nous éprouvons depuis le commencement de la pièce, n'arrêtait soudain leurs poings levés qui ne retombent point. Situation exceptionnelle, mais combien dramatique ! Les deux femmes arrivent. Elles protestent d'un même accent de sincérité révoltée. Il y en a une qui ment. Laquelle ? Les apparences qui sont contre l'une se retournent facilement contre l'autre. Et il faut que l'émotion soit bien forte pour qu'un sourire n'effleure pas nos lèvres devant la symétrie de ces deux groupes, en pendants, esquissant les mêmes gestes de chaque côté de la scène ; mais on ne sourit pas, on ne songe pas à sourire et cela est à l'honneur du grand talent de M. Hervieu. Pourtant, il faut sortir de cette ambiguité ; c'est encore par un moyen de théâtre. Vivarce va se tuer. Pourquoi ? Évidemment, pour que sa maîtresse, dans l'affolement de son désespoir s'écrie : « Egorge-moi, Gérard. C'était mon amant ! » Son suicide ne se justifie par aucune autre raison et toutes celles qu'il tente de lui donner sont mauvaises. Il sait fort bien — aussi bien que M. Hervieu — que, débarrassée de la crainte de le voir sacrifié, puisqu'il n'est plus à sacrifier, l'aveu jaillira spontané, immédiat, irrésistible. Son acte est dont une « gribouillade » sublime, ou le cas le plus extraordinaire de fatuité posthume qu'on ait jamais vu.

La maîtresse de Vivarce, c'était Gisèle ; et l'auteur nous l'avait fait pressentir. Forts maintenant d'une certitude, nous nous retournons, nous scrutons cette impénétrable figure de femme. Comme elle a su mentir, dissimuler, égarer le soupçon sur une autre, opposer la ruse à la force. Qu'est-ce donc que cette héroïne énigmatique de *l'Énigme* ? C'était une femme qui aimait. Et M. Hervieu n'a pas voulu nous en dire plus long, nous faire pénétrer dans la complexe intimité de son être, nous laissant le loisir de discuter le cas et de conclure selon le hasard de notre inspiration. Notre curiosité si vivement excitée n'est pas, ne sera jamais tout à fait apaisée. Léonore prendra place parmi ces incertaines héroïnes dont Barbey d'Aurevilly aimait à dessiner les profils romantiques, à demi-perdus dans la pénombre et qui nous plaisent par leur charme vaguement légendaire. Vivent-elles réellement ? On peut, à volonté, le croire ou en douter. Et la vie elle-même, si autoritairement arrangée, maniée, choisie, conduite au lieu que surprise et révélée, est-ce encore la vie ou un semblant qui l'approche, sans se confondre avec elle ?... On hésite.

Mais une telle puissance d'émouvoir, une philosophie si éclairée, si généreuse, si passionnément et si sincèrement révoltée contre la bassesse et la cruauté de l'instinct, un si beau langage pour exprimer de si belles idées, voilà qui suffit, quelques réserves qu'on ose, qu'on puisse et qu'on veuille faire, pour justifier la très haute place assignée dès à présent, à l'œuvre d'un maître, si original et si fort, du théâtre contemporain.

Mlle Bartet, avec son pur, distingué et classique talent, Mlle Marthe

Brandès, par son ardente spontanéité et tant de vie frémissante, M. Le Bargy, si intelligemment éloquent, M. Henry Mayer, comédien d'un modernisme parfait, MM. Silvain et Mounet, sincères et convaincus, contribuèrent à l'éclatant et mérité succès de l'*Énigme*.

Au Vaudeville, *Yvette*, comédie de M. Berton.

Comme il arrive le plus souvent, la pièce ne vaut pas le roman d'où elle fut tirée. Le charme délicat et complexe de la nouvelle de Maupassant s'évanouit à la lumière trop crue de la rampe. Il ne reste que des silhouettes, assez adroitement découpées, il est vrai, mais de contours trop arrêtés et auxquelles la perspective fait défaut. Des six tableaux, on en pourrait, sans dommage m'a-t-il semblé, supprimer trois ou quatre, inutiles et encombrants. Les autres réussissent à émouvoir, d'une émotion moyenne, à la portée de tous les cœurs. C'est du plus vieux théâtre. Beaucoup de gens affirment que « c'est le bon ». Ceux-là, évidemment, assurèrent la fortune de cette pièce, servie par une interprétation qui peut faire illusion sur sa valeur ; car Mlle Blanche Toutain est exquise de grâce souffrante et d'inquiète sensibilité dans le rôle d'Yvette ; M. Tarride donne un très exact aspect de boulevardier égoïste, dur et sceptique au personnage de Servigny ; Mme Rosa Bruck est une marquise Obardi de grande et belle allure.

Au Théâtre Antoine, deux pièces très différentes de ton, l'une grave et l'autre gaie, représentent ce genre qu'on a déjà baptisé : « théâtre physiologique ». *Le Bâillon* de MM. Le Senne et Adolphe Mayer, discute avec force, en une thèse dramatique d'argumentation très serrée et souvent éloquente, les conditions du « secret professionnel » médical. Dans *la Mariotte*, avec un savoureux mélange de fantaisie et d'observation narquoise, MM. Veber et Soulié, montrent, autour du lit d'une cataleptique de village, une humanité sournoise, rusée et rapace. Cette paysannerie ne se rapproche, à aucun moment, de celles de George Sand.

Sur un thème philosophique, d'une originalité contestable, M. Clemenceau, dans *le Voile du Bonheur*, a brodé un délicat et ingénieux développement dont le mérite est surtout littéraire. On écoute avec agrément ce conte, parfois un peu longuet, que M. Gémier a monté avec goût, avec recherche et avec art.

André Picard

La Musique

DE QUELQUES SUPERSTITIONS ET D'UN OPÉRA

Je m'étais attardé dans des campagnes remplies d'automne où me retenait invinciblement la magie des vieilles forêts. De la chute des feuilles d'or célébrant la glorieuse agonie des arbres, du grèle angelus ordonnant aux champs de s'endormir, montait une voix douce et persuasive qui conseillait le plus parfait oubli. Le soleil se couchait tout seul sans que nul paysan songeât à prendre, au premier plan, une attitude lithographique. Bêtes et gens rentraient paisibles, ayant accompli une besogne anonyme dont la beauté avait ceci de spécial qu'elle ne sollicitait pas plus l'encouragement que la désapprobation... Elles étaient loin, les discussions d'art où des noms de grands hommes prennent parfois l'apparence de « gros mots ». Elle était oubliée la petite fièvre artificielle et mauvaise des « premières » ; j'étais seul et délicieusement désintéressé ; peut-être n'ai-je jamais plus aimé la musique qu'à cette époque où je n'en entendais jamais parler. Elle m'apparaissait dans sa beauté totale et non plus par petits fragments symphoniques ou lyriques surchauffés et étriqués. Je pensais parfois à M. Croche (1) : il a cet aspect correct et fantômal que l'on peut adapter à n'importe quel paysage sans en contrarier les lignes. Pourtant il me fallut quitter cette joie tranquille et revenir, poussé par cette superstition des villes qui fait que tant d'hommes aiment encore mieux y être broyés que de ne pas faire partie de ce « mouvement » dont ils sont d'ailleurs les douloureux et inconscients rouages ; je remontais dans un vilain crépuscule la monotonie élégante du boulevard Malesherbes quand j'aperçus la brève silhouette de M. Croche ; m'autorisant de ses façons singulières, je marchai près de lui sans plus de formules. Un bref coup d'œil m'assura de son acceptation et bientôt il se mit à parler de cette voix lointaine d'asthmatique qu'exagérait encore la crudité de l'air et qui timbre si curieusement ses moindres paroles...

« Parmi les institutions dont la France s'honore, en connaissez-vous « une qui soit plus ridicule que l'institution du prix de Rome ? On l'a « déjà, je le sais, beaucoup dit, encore plus écrit ; cela sans effet bien « apparent, puisqu'elle continue avec cette déplorable obstination qui « distingue les idées absurdes ?... » — J'osais lui répondre que cette institution prenait peut-être ses forces dans le fait qu'elle était parvenue à l'état de superstition dans certains milieux... avoir eu ou ne pas

---

(1). Voir le n° du 1er juillet.

avoir eu le prix de Rome résolvait la question de savoir si on avait, oui ou non, du talent. Si ça n'était pas très sûr, c'était du moins commode et l'on préparait pour l'opinion publique une comptabilité facile à tenir. M. Croche siffla entre ses dents, mais pour lui-même, je pense... « Oui, « vous avez eu le prix de Rome... Remarquez, monsieur, que j'admets « fort bien que l'on facilite à des jeunes gens de voyager tranquillement « en Italie et même en Allemagne, mais pourquoi restreindre le voyage « à ces deux pays ? Pourquoi surtout ce malencontreux diplôme qui les « assimile à des animaux gras ? — Au surplus, le flegme académique, « avec lequel ces messieurs de l'Institut désignent celui d'entre tous ces « jeunes gens qui sera un artiste, me frappe par son ingénuité ? Qu'en « savent-ils ? Eux-mêmes sont-ils bien sûrs d'être des artistes ? Où « prennent-ils donc le droit de diriger une destinée aussi mystérieuse ? « Vraiment, il semble qu'en ce cas, ils feraient mieux de s'en remettre « au simple jeu de la « courte paille », qui sait ? le hasard est parfois « si spirituel... Mais non, il faut chercher ailleurs... Ne pas juger sur « des œuvres de commande et d'une forme telle qu'il est impossible de « savoir exactement si ces jeunes gens savent leur métier de musicien... « Qu'on leur donne, si l'on y tient absolument, un « certificat de hautes « études », mais pas un certificat « d'imagination », c'est inutilement « grotesque ! Cette formalité une fois remplie, qu'ils voyagent à travers « l'Europe, qu'ils se choisissent eux-mêmes un maître ou, s'ils le « peuvent rencontrer, un brave homme qui leur apprenne que l'art « n'est pas nécessairement borné aux monuments subventionnés par « l'État ! » — M. Croche s'interrompit pour tousser misérablement et s'excuser auprès de son cigare éteint... « Nous luttons, dit-il en montrant son cigare, lui s'éteint, me reprochant ironiquement de trop « parler, et m'avertit qu'il finira bien par m'ensevelir « sous sa cendre « accumulée ». C'est, avouez-le, un bûcher d'un panthéisme charmant, « cela commente doucement qu'il ne faut pas se croire absolument « nécessaire, et admettre la brièveté de la vie comme l'enseignement le « plus utile... » — Puis, se retournant brusquement vers moi : — « J'étais « chez Lamoureux le dimanche où l'on a sifflé votre musique. Il vous « faut remercier les gens d'avoir été assez passionnés pour assumer la « fatigue de soufffer dans des clefs généralement inaptes à devenir des « instruments de combat, celles-ci se considérant avec justesse comme « des instruments domestiques. La façon de siffler entre leurs doigts « des jeunes garçons bouchers est beaucoup plus recommandable... « (On n'a jamais fini d'apprendre...) M. Chevillard montrait une fois de « plus, à cette occasion, une merveilleuse et multiple compréhension « de la musique. Quant à la Symphonie avec chœurs il a l'air de la jouer « à lui tout seul, tant il y a de vigoureuse mise en place dans cette exé- « cution : cela dépasse les éloges que l'on a coutume de faire. »

Je ne pouvais qu'acquiescer ; j'ajoutai seulement que, faisant de la musique pour servir celle-ci le mieux qu'il m'était possible et sans autres préoccupations, il était logique qu'elle courût le risque de déplaire

à ceux qui aiment « une musique » jusqu'à lui rester jalousement fidèles malgré ses rides ou ses fards !

« Les gens dont nous parlons — reprit-il — ne sont pas coupables. « Accusez plutôt les artistes qui accomplissent la triste besogne de « servir et d'entretenir le public dans une nonchalance voulue... A ce « méfait ajoutez que ces mêmes artistes surent combattre pendant un « instant, juste ce qu'il fallait pour conquérir leur place sur le marché ; « mais une fois la vente de leurs produits assurée, vivement ils rétro- « gradent, semblant demander pardon au public de la peine que celui-ci « avait eu à les admettre. Tournant résolument le dos à leur jeunesse « ils croupissent dans le succès sans plus jamais pouvoir s'élever jusqu'à « cette gloire heureusement réservée à ceux dont la vie, consacrée à la « recherche d'un monde de sensations et de formes incessamment renou- « velé, s'est terminé dans la croyance joyeuse d'avoir accompli la vraie « tâche ; ceux-là ont eu ce qu'on pourrait appeler un succès de « Der- « nière » si le mot « succès » ne devenait pas vil mis à côté du mot « gloire ».

« Enfin, pour m'appuyer sur un récent exemple, j'ai peine à voir com- « bien il est difficile de conserver le respect à un artiste qui lui aussi fut « plein d'enthousiasme et chercheur de gloire pure... J'ai horreur de la « sentimentalité, monsieur! Mais j'aimerais ne pas me souvenir qu'il « s'appelle Camille Saint-Saëns !

Je répliquai simplement : « Monsieur, j'ai entendu les *Barbares*.

Il reprit avec une émotion que je ne lui soupçonnais pas : « Comment « est-il possible de s'égarer aussi complètement ? Comment oublia-t-il « qu'il fit connaître et imposa le génie tumultueux de Liszt et sa reli- « gion pour le vieux Bach ?

« Pourquoi ce maladif besoin d'écrire des opéras et de tomber de « Louis Gallet en Victorien Sardou, propageant la détestable erreur « qu'il faut « faire du théâtre », ce qui ne s'accordera jamais avec « faire de la musique. »

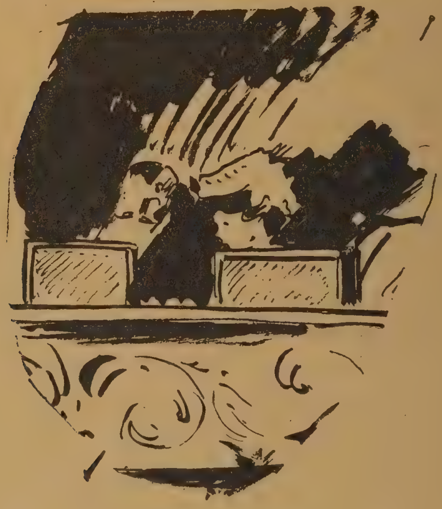
J'essayai de timides objections comme : « Ces *Barbares* sont-ils plus mauvais que beaucoup d'autres opéras dont vous ne parlez pas ? » et : « Devons-nous pour cela perdre le souvenir de ce que fut Saint-Saëns ? — M. Croche me coupa brusquement la parole. — « Cet opéra est plus mau- « vais que les autres parce qu'il est de Saint-Saëns. Il se devait et « devait encore plus à la musique de ne pas écrire ce roman où il y a « de tout, même une farandole dont on a loué le parfum d'archaïsme : « elle est un écho défraîchi de cette « rue du Caire » qui fit le succès de « l'Exposition de 1889 ; comme archaïsme, c'est douteux. Dans tout cela, « une recherche pénible de l'effet, suggérée par un texte où il y a des « mots » pour la banlieue et des situations qui naturellement rendent la « musique ridicule. La mimique des chanteurs, la mise en scène pour « boîte à sardines dont le théâtre de l'Opéra garde farouchement la tra- « dition, achève le spectacle et tout espoir d'art. — N'y a-t-il donc per- « sonne qui ait assez aimé Saint-Saëns pour lui dire qu'il avait assez fait

« de musique et qu'il ferait mieux de parfaire sa tardive vocation « d'explorateur? » M. Croche fut sollicité par un autre cigare et me dit en manière d'adieu : « Pardon, monsieur, mais je ne voudrais pas « gâter celui-ci... »

Comme j'avais beaucoup dépassé ma maison, je m'en retournai, songeant à l'impartialité grondeuse de M. Croche. A tout prendre elle contenait un peu du dépit que nous donnent les personnes que l'on a beaucoup aimées jadis et desquelles le moindre changement équivaut à une trahison. J'essayai aussi de me figurer M. Saint-Saëns le soir de la première représentation des *Barbares*, se souvenant, à travers les applaudissements saluant son nom, du bruit des sifflets qui accueillirent la première audition de sa *Danse macabre* et j'aimais à croire que ce souvenir ne lui déplaisait pas.

Claude Debussy

P.-S. — Les Éditions *La revue blanche* viennent de publier une élégante et précise traduction de la brochure de Wagner sur Beethoven. Elle contient les opinions les plus significatives de Wagner. Ceux qui aiment Wagner y trouveront l'occasion renouvelée de lui conserver leur habituel culte. Ceux qui ne l'aiment pas s'y fortifieront de raisons fournies par Wagner lui-même... C'est assez dire combien la traduction de M. Henri Lasvignes est utile, à quelque point de vue que l'on se place.



Chronique de la littérature

LES ROMANS

Robert Scheffer : **Le Palais de Proserpine** (Éditions de La revue blanche).

L'œuvre déjà nombreuse et variée de M. Robert Scheffer, par son allure énigmatique, tout à la fois séduit et déconcerte. On ne songe pas à la dire perverse ; on n'ose la proclamer saine ; on la sent complexe et fuyante, et d'une froide étrangeté. Elle laisse deviner chez l'écrivain l'union d'un esprit curieux jusqu'à l'extrême, et d'une sensibilité parfaitement maîtresse de soi. Seul un tel tempérament peut pousser à bout l'examen des cas moraux les plus bizarres avec une lucidité que n'obscurcit aucun vertige ; seul il peut, en des œuvres claires, faire vivre des âmes troubles. M. Scheffer écrit en phrases simples et sûres ; il aime les formes nettes, les larges paysages, le luxe harmonieux, les proportions, le *style* ; — mais les personnages qu'il préfère sont tous des êtres morbides, vieillots, falots et désarticulés : ils croient se connaître et ne se possèdent point ; leur manie raisonnante ne s'emploie qu'au service d'une inconsciente fatalité ; on peut les définir d'un mot : des *Saturniens*. — Et comme ce type abonde dans les races nobles en décadence, il n'est pas étonnant que le *Palais de Proserpine* nous transporte en un fictif décor princier pareil à ceux où se déroule tel roman d'Élémir Bourges. Seulement nous n'y verrons point les passions héréditaires éclater en frénésie. Pour cela le prince de Pücklau est une nature trop rare, trop indigente, trop complaisante à soi-même ; le Destin doit le conduire au drame par des chemins plus tortueux. Confiant au génie de sa race, il espère le voir refleurir dans un enfant de sa femme qu'il n'a pas lui-même engendré ; au fils né d'une autre semence, il insufflera son esprit. Quand il hasarde cette expérience fantastique, il sait être, il veut être une âme d'exception ; de sa sublime et grotesque folie, il se fait comme une couronne qu'il salue en tous ses miroirs. Il faut qu'il meure enfin sans laisser nuls regrets, tandis que triomphe, amoureuse et délivrée, la victime naguère sacrifiée à ses fins. Mais qu'importe à M. Scheffer cette princesse Josépha, créature normale et fade ? Je gage que, la laissant aller vers son bonheur, il se retourne volontiers pour voir descendre au fond des eaux les deux fantoches monstrueux, créés, couvés par son caprice : le prince de Pücklau et son conseiller, le maestro Leone Cappa.

Marcel Boulenger : **La Croix de Malte** (Éditions de La revue blanche).

Un jour le banquier Leuwen, sans interroger son fils, lui fit conter comment il venait d'être blessé, dupé, évincé sans retour par un rival

très aimable, qu'il tenait pour un intrigant. Devant un père moins sensible aux ridicules, Lucien sans doute eût osé dire que sa cause était celle de tous les honnêtes gens. « Je veux, s'écria-t-il avec feu, m'exiler loin de Paris et n'y pas revenir de trois ans. — Restez trois mois aux champs, lui dit M. Leuwen ; et, pour vous distraire, écrivez. Non pas à la manière romantique pour pleurer un malheur moins rare que vous ne pensez ; mais pour en pénétrer la nature et les causes, comme ferait M. de Stendhal. A travers votre récit, je vois que vous fûtes imprudent, et votre rival trop habile. Mais où prenez-vous que de telles gens n'aiment point, ou moins que les naïfs aient le droit d'être aimés ? Gardez le héros, changez l'aventure, renversez-en l'issue, qui vous chagrine ; feignez que le coquin soit vaincu. En le plaignant, peut-être le comprendrez-vous; et ce travail d'écrire, assez vain en lui-même, vous aura rendu moins sot, donc plus capable de bonheur... » — *La Croix de Malte* est à peu près le roman qu'après deux ou trois versions plus injustes dut écrire Lucien Leuwen.

Si cette idée me vient en tête, c'est parce que M. Boulenger se place amoureusement sous l'influence de Stendhal. Mais c'est plaisir de voir avec quelle bonne grâce il s'en accommode, avec quel goût la finesse, la passion, l'ironie de son modèle sont par lui ramenés au niveau d'une aventure plus mince que celles des Julien et des Fabrice : — Rémy La Nérissaie, joli jeune homme fort bien élevé, léger d'argent et de scrupules, exploite en bonne forme M. Dupont-Slugget, snob par vocation et, de son métier, fabricant de la liqueur La Chevalière. Mais le hasard qui lui laissa surprendre le secret péché de Mme Dupont-Slugget, l'a mordu d'un désir obscur. Il écarte adroitement un cousin trop aimé, s'insinue doucement à sa place dans le rôle de confident, puis de soupirant qu'on écoute ; il mène de front sans défaillance ses intérêts et ses amours. Non point jusqu'au bout : c'est l'amour qui le perd, en lui apprenant peu à peu la sincérité, la gaucherie, le scrupule. Il défait alors ce qu'il a fait, rappelle le cher cousin d'enfance, « et part pour des aventures nouvelles, le cœur perdu, mais la conscience assez tranquille ». L'évolution de ce caractère est si naturelle et si continue, que le lecteur sent à peine à quel moment le sourire du mépris doit faire place à celui de la pitié. On ne saurait mettre plus de précautions ni plus d'audace à déranger les oppositions reçues, les épais contrastes du bien et du mal, du retors et du spontané, pour rétablir la confusion mouvante et les nuances de la vie. Cet art des transitions va même jusqu'à l'excès ; car nous ne pouvons guère admettre que Rémy renonce à ses desseins sans une petite crise assez lucide. Mais la crise eût été banale, ou géniale plus qu'il ne convenait ici. L'auteur la sous-entend, il faut la suppléer, et nous voilà forcé de vivre avec Rémy dans un éclair d'intime sympathie...

Henri de Régnier : **Les Amants singuliers** (Mercure de France).

Il y a plus de motifs d'écrire, — surtout d'écrire *ceci* plutôt que *cela*, — que n'en compte une rudimentaire psychologique. Les liens qui joignent l'auteur à l'œuvre sont divers, souvent cachés ; et qui renonce à les deviner ne sent qu'à demi l'œuvre elle-même. Je sais que la production des trois contes qui forment le « trèfle rouge » des *Amants singuliers* se justifie assez par leur perfection seule, et qu'il n'est pas besoin d'y chercher autre chose. Je vois aussi comment chacun de ces trois contes, si pareils et si peu pareils, continue directement l'effort passé de M. de Régnier. *La Femme de marbre* — celui que j'aime le moins — en sa beauté toute formelle rappelle encore les premiers *Épisodes*. *Le Rival* — celui que je préfère — est l'indice de goûts plus récents. Comme dans le joli conte des *Petits Messieurs de Nèvres*, et mieux que dans la *Double Maîtresse*, les lignes d'anciens Mémoires y stylisent délicatement un fonds d'observation quelque peu dédaigneuse. Enfin, il n'est pas un poète qui, l'ayant imaginée, ne voulût écrire l'*Aventure de Balthazar Aldramin;* on y goûte la valeur nouvelle que donne à la vie l'attente d'un danger mystérieux et certain... Je sais tout cela, mais je sens, et ne crois pas être le seul à sentir, entre ces contes et l'esprit qui les enfanta, une sorte de distance impossible à combler. Mais pourquoi leur raison d'être ne serait-elle pas dans cette distance même ? Car un poète peut choisir de s'exprimer, non seulement par des thèmes sympathiques à sa nature (comme c'est le cas le plus fréquent), ou par des thèmes tout à fait contraires, mais aussi bien par des thèmes indifférents, *pourvu que cette indifférence soit sentie.*

Je relis ces vers de *Tel qu'en Songe,* qui me ravirent il y a dix ans. Vraiment ils ne sont point semblables aux autres poèmes symbolistes, sauf à ceux-là qui les ont imités. Tout y symbolise le Moi ; le poète semble craindre de donner au symbole assez de consistance pour le détacher de soi-même ; mais en même temps ce Moi, derrière le symbole, se recule et se subtilise, et ne révèle rien de soi-même, que son altière mélancolie. C'est encore ainsi que dans les premiers *Contes*, une prose mallarméenne voilait sous une même brume le monde extérieur et le monde intime, l'émotion et la vision : signe d'une âme qu'au dehors rien ne captive, et qui ne veut pas se livrer. Mais le talent devenu viril a besoin d'éprouver sa force à l'étreinte des réalités ; et si nulle réalité ne l'attire, si nulle en particulier ne le blesse plus que toutes ensemble, si d'ailleurs il s'est fait une loi de cacher également sa révolte et son désir, quelle matière choisira-t-il, sinon celle qui lui paraît plus brillante et plus ductile, et non pas tant digne de son art que docile à s'y conformer. Ce seront toujours Contes à soi-même, avec une application feinte à parler d'autre chose que de soi. Ainsi durent naître ces récits dont l'ordonnance et le sobre éclat enchantent, même après qu'on en a touché la très volontaire et pure froideur. Chateaubriand sentait, je pense, pour Eudore et Cymodocée juste autant de

tendresse qu'en eut M. de Régnier pour Mlle de la Thomassière ou les frères Corcorone. Mais Chateanbriand croyait devoir s'imposer une illusion d'enthousiasme, pour imposer mieux au lecteur une illusion de beauté.

Un détachement plus profond, une plus fière nostalgie habite en M. de Régnier, qui se départ à peine de son calme pour sourire un moment à l'étrange amitié de MM. d'Aiguisy et de Valenglin.

Louis Dumont-Wilden : **Visages de Décadence** (Lamertin, à Bruxelles.)

Devant des perspectives alanguies, par des avenues d'élégante tristesse, M. Dumont-Wilden conduit une procession d'âmes pures de toute vulgarité. Le mérite de ces contes est de chercher des nuances de sensibilité très fines, presque insaisissables ; leur défaut est de laisser ces nuances se confondre, avant qu'une image précise les ait fixées pour toujours.

L'Acte d'humilité, par exemple, reste d'un sens ambigu, et laisse hésiter le songe entre plusieurs routes voisines. Plus tard M. Dumont-Wilden saura donner un contour individuel même aux fantômes les plus légers. Déjà sa pensée est plus ferme dans un dernier récit — *le Repentir de l'Ascète*, — qui dresse, en une solitude marine, la figure d'un Nietzsche apaisé.

Michel Arnauld

LES MÉMOIRES

Louise France : **Les Éphémères m'as-tu vu** (Juven).

Louise France, comme un simple Sarcy, publie ses souvenirs de « trente ans de théâtre ». Mais nous sommes loin, et ne nous en plaignons pas, des feuilletons du critique. Un critique n'est en somme qu'un fauteuil d'orchestre un peu perfectionné, qui par quelque sélection naturelle et adaptation au milieu est parvenu à posséder la parole articulée. A ce stade de développement, il raconte ce qu'il perçoit du *dehors* de la scène. Louise France en révèle la vie profonde, celle de l'acteur, sous son épiderme de maquillages et de décors, et c'est là une opération qui ne va point sans découvrir des chairs pantelantes, souffrantes, pitoyables et furieuses, comme tout écorchement. On s'attendrit sur les misères mises à nu des bohèmes de la rampe, et on ne plaint guère les « étoiles », celles en toc, de subir l'épreuve d'acides si mordants. Les *vraies* étoiles, après s'être reconnues dans ce livre, n'ont pas à souhaiter de laisser à la postérité des portraits tracés avec une vénération plus passionnée. Le volume amuse et émeut : le durable succès des « Éphémères m'as-tu-vu » démentira leur titre.

Alfred Jarry

LE DROIT

Dr Achille Martrès : **L'Équation pénale** (Maloine).

Avec toute l'école pénale historique, le Dr Martrès assigne comme origine à l'idée de justice la réaction violente, et pour ainsi dire organique, qu'oppose instinctivement l'individu à toute offense à sa personne ou à ses biens. Dans une revue très rapide des différents caractères de la justice moderne, l'auteur indique quelques-unes des causes qui, selon lui, faussent l'équation pénale, c'est-à-dire la proportionnalité de la peine au délit. Une de ces causes serait la permanence de l'idée catholique et mystique d'expiation. Ce point n'est qu'indiqué en passant. Il vaudrait une documentation abondante. M. Martrès me paraît préparé à ce travail, qui rendrait quelques services.

G. de Pawlowski : **Philosophie du travail** (Giard et Brière).

M. de Pawlowski estime que l'étude de la question sociale doit être assise sur une philosophie du travail et non point sur la science. Fondée sur la connaissance du passé, la science ne peut nous aider à constituer l'avenir; elle ne peut non plus créer une morale humaine, parce que son analyse ne pénètre pas jusqu'à nos motifs d'action. Son échec éthique semble définitif.

Dans la reconstruction de la cité, la science, indispensable, doit donc rester subordonnée aux idées générales, à la philosophie sociale, nécessaires au progrès, nécessaires au mouvement des hommes et des sociétés vers le changement.

C'est en nous que nous devons chercher les causes et les fins de nos efforts, de notre travail. Quelles sont-elles ? Le loisir. Le travail n'est qu'un moyen, il est un épisode dans la vie de l'homme. Il y a le *travail forcé* ou social, nécessaire aux besoins de notre corps; et le *travail libre* ou individuel, nécessaire au besoin d'activité de notre esprit.

Celui-ci suppose que la vie matérielle est assurée.

Au travail forcé correspond l'ordre économique. Au travail libre correspond l'ordre moral. L'un est exagéré, l'autre n'existe pour ainsi dire pas. Le loisir, pour le plus grand nombre, est désastreux : c'est le chômage. Le loisir des riches, assis sur le surtravail de ce plus grand nombre, manque de sécurité et il est ennuyeux; il est, de plus, injuste. Quelle est la valeur d'une société où l'homme n'est pas heureux de son loisir ? Il faut donc tout d'abord assurer la sécurité matérielle en organisant le travail *social*, suivant les données de la biologie. Ce seul travail doit être réglementé ; il permettra le travail libre : et l'homme restera ensuite maître absolu de son loisir. C'est ce loisir qui permettra le progrès social et le bonheur individuel. La paix est à ce compte.

Théorie qui concilie la liberté individuelle et la solidarité sociale, complètement, sans éclectisme. Livre original, écrit avec verve, d'un jet. Je lui reprocherai d'être parfois trop long. Je l'ai lu avec le plus

vif intérêt : il me semble que les professeurs de droit auraient à y puiser d'utiles vues sur les causes et fins de l'art qu'ils enseignent.

Louis Gobron : **Législation et jurisprudence de l'enseignement public et privé en France et en Algérie** (L. Laroze).

Précis pratique et historique tout à la fois d'une législation que la variété des régimes a faite assez cahotique. L'auteur a tout le mérite d'avoir su apporter de la clarté dans une œuvre difficile.

Depuis l'Empire, créateur de l'Université, jusqu'à nos jours, malgré l'autonomie administrative des lycées, l'autonomie des universités régionales, l'élection des conseils académiques, les réglements sont autoritaires sous un vocabulaire libéral : l'impulsion vient de Paris, avec les nominations, les avancements, les inspections ; les préfets nomment les instituteurs, simples agents politiques ; les pouvoirs des inspecteurs primaires sont presque sans contrôle.

On ne saurait cependant méconnaître que certaines modifications libérales, plus particulièrement la création des universités et la laïcisation des écoles, marquent une évolution progressive sur le décret impérial de 1808.

Maxime Leroy

MÉMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

Théatre. — Paul Claudel : *L'Arbre* (*Tête d'Or, l'Échange, le Repos du septième jour, la Ville, la Jeune Fille Violaine*) ; Société du Mercure de France, 3 fr. 50. — Francesco Zeppa : *Les Ames inquiètes* (traduit de l'italien) ; Éditions de l'Œuvre d'Art International. — Amédée Rouquès : *La Première Salve*, Stock, 1 fr. — Jeanne France : *Avec tous les Atouts* Hortes (Haute-Loire), Librairie A. Magnier, 1 fr.

Etats, Sociétés, Gouvernements. — George Duruy : *Pour la Justice et pour l'Armée ;* Ollendorff, 3 fr. 50. — Eugène Fournière : *Essai sur l'Individualisme* ; Alcan, 5 fr. — *Livre d'hommages à M. le président Magnaud* (1re série) ; Albert Wolff, 1 fr. 50. — Daniel Halévy : *Essais sur le Mouvement ouvrier en France ;* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition, 3 fr. 50. — Pierre Prénat : *Cri d'Humanité ;* Michalon, 1 fr. — Gaston Donnet : *En Chine* (1900-1901) ; Ollendorff, 3 fr. 50. — Lucien Brocard : *Les Doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau dans l'Ami des Hommes ;* Giard et Brière, 5 fr. — M. D. Zolla : *Code manuel du Propriétaire Agriculteur* ; Giard et Brière, 3 fr. 50. — J. Fleury : *Excursion dans le domaine du Socialisme* ; Giard et Brière, 2 fr. — F. Dugast *Le Droit de vivre et ses conséquences rationnelles ;* Giard et Brière, 1 fr. — Maurice Level : *L'Enseignement primaire congréganiste ;* Bureaux de la Revue Bleue, 0 fr. 25. — Eugène Demolder : *L'Agonie d'Albion*, avec de nombreuses caricatures de Monnier Haringus lui-même ; Mercure de France, 3 fr. — Heidbrinck : *Vive la Russie !* album de quatorze lithographies ; dans tous les kiosques, 0 fr. 30.

Histoire. — Camille Jullian : *Vercingétorix ;* Hachette, 3 fr. 50. — Frantz Funck-Brentano : *La Mort de la Reine* ; Hachette, 3 fr. 50.

Le gérant : P. Deschamps.

Paris — Imprimerie C. LAMY, 124, bd. de La Chapelle. 14148

ONT PARU EN NOVEMBRE :

MARCEL BOULENGER

LA CROIX DE MALTE

roman

Un vol. in-18. Prix : **3** fr. **50**

RICHARD WAGNER

BEETHOVEN

traduit par Henri LASVIGNES

Un vol. in-18. Prix : **1** fr. **50**

ROBERT SCHEFFER

Le Palais de Proserpine

roman

Un vol. in-18. Prix : **3** fr. **50**

PARIS
EDITIONS DE LA REVUE BLANCHE
23, BOULEVARD DES ITALIENS, 23
1901